

Capitale-
Nationale

PORTRAIT STATISTIQUE

ÉGALITÉ

FEMMES

HOMMES

Québec 

PORTRAIT STATISTIQUE

ÉGALITÉ

FEMMES - HOMMES

Recherche et rédaction

Micheline Bowen

Coordination de la recherche et de la rédaction

Marie-Josée Marcoux

Sylvie Bouchard

Véronique Morin

Direction

Francine Bilodeau

Recherche additionnelle

Mireille Gagnon

Soutien technique

Francine Maltais

Coordination de l'édition

Sébastien Boulanger

Conception graphique

Catherine Bégin

Réalisation graphique

Guylaine Grenier

Révision linguistique

Hélène Dumais

Date de parution

Décembre 2015

Toute demande de reproduction totale ou partielle doit être faite au Service de la gestion du droit d'auteur du gouvernement du Québec à l'adresse suivante: droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca

Éditeur

Conseil du statut de la femme

800, place D'Youville, 3^e étage

Québec (Québec) G1R 6E2

Téléphone: 418 643-4326

Sans frais: 1 800 463-2851

Site Web: www.placealegalite.gouv.qc.ca

Courriel: publication@csf.gouv.qc.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

ISBN: 978-2-550-72383-7 (version PDF)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
--------------------	---

CHAPITRE 1

LA DÉMOGRAPHIE.....	9
LA POPULATION	10
Quelques caractéristiques	10
L'évolution et la répartition de la population	12
La population autochtone	12
La population immigrante	13
LA COMPOSITION DES MÉNAGES	14
Les familles	14
La situation maritale	14
Les familles avec enfants à la maison	14
Les personnes vivant seules	16
LES JEUNES	19
LA POPULATION DE 65 ANS ET PLUS	19

CHAPITRE 2

LA SCOLARITÉ.....	21
LA SCOLARISATION DES FEMMES	22
LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE	22
LA SCOLARITÉ ET LA SITUATION D'EMPLOI	22

CHAPITRE 3

LE MARCHÉ DU TRAVAIL	27
LA SITUATION DE L'EMPLOI	28
LA QUALITÉ DU TRAVAIL	29
LES PROFESSIONS EXERCÉES PAR LES FEMMES ET PAR LES HOMMES	31
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES DIFFÉRENTES INDUSTRIES	36
L'ENTREPRENEURIAT	37
LA SYNDICALISATION	38

CHAPITRE 4

LA CONCILIATION DES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES	39
LA FAMILLE ET L'EMPLOI	40
LES SERVICES DE GARDE	41
LE CONGÉ SUIVANT L'ARRIVÉE D'UN ENFANT	42

CHAPITRE 5

LE REVENU	45
LES SOURCES DE REVENU	46
LE REVENU D'EMPLOI	48
LA DISTRIBUTION DU REVENU ET LA PAUVRETÉ	48
La distribution du revenu	48
Les personnes vivant sous le seuil de faible revenu	50
La proportion du revenu du ménage consacrée au coût du logement	52

CHAPITRE 6

LA SANTÉ	55
L'ÉTAT GÉNÉRAL	56
LA MORTALITÉ	56
LES MALADIES	56
LA SANTÉ MENTALE	58
L'ENVIRONNEMENT ET LES HABITUDES DE VIE	58
LA REPRODUCTION ET LA SANTÉ MATERNELLE	58
La fécondité	58
La maternité	60
LES SOINS DE SANTÉ	60
LA SANTÉ AU TRAVAIL	62

CHAPITRE 7

LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES	65
LES VICTIMES D'INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	66
LES VICTIMES D'INFRACTIONS SEXUELLES	66
LES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE	66
LES SIGNALEMENTS À LA DIRECTION DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE	68

CHAPITRE 8

L'ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR	73
LA PRÉSENCE DES FEMMES À LA MAIRIE, DANS LES CONSEILS MUNICIPAUX ET LES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ	74
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS	74
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES	76

CONCLUSION	77
-------------------------	----

BIBLIOGRAPHIE	79
----------------------------	----

GLOSSAIRE	83
------------------------	----

INTRODUCTION

DEPUIS 1986, LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME PUBLIE RÉGULIÈREMENT DES PORTRAITS SOCIOÉCONOMIQUES ABORDANT DIFFÉRENTS ASPECTS DE LA VIE DES FEMMES DE CHACUNE DES RÉGIONS DU QUÉBEC. LE PRÉSENT DOCUMENT OFFRE UN REGARD SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE ET IL S'INSCRIT EN CONTINUITÉ AVEC CETTE DÉMARCHÉ.

Plus précisément, huit thèmes sont abordés dans chaque portrait: 1) la démographie; 2) la scolarité; 3) le marché du travail; 4) la conciliation des obligations professionnelles et personnelles; 5) le revenu; 6) la santé; 7) la violence envers les femmes; et 8) l'évolution de la participation des femmes au pouvoir. Outre la mise en lumière de multiples aspects de la vie des femmes à l'échelon régional, les statistiques regroupées dans chaque publication permettent également de comparer les régions.

Les données réunies pour la réalisation de chaque portrait *Égalité* proviennent principalement du Recensement de la population et de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 de Statistique Canada. Des données venant de l'Enquête sur la population active, de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, du ministère de la Santé et des Services sociaux, du ministère de la Famille, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, d'Éco-Santé Québec, de la Régie de l'assurance maladie du Québec, du ministère de la Sécurité publique ainsi que de la Commission de la santé et de la sécurité du travail ont également été utilisées. Comme les données les plus détaillées viennent du Recensement, le Conseil a retenu l'année 2011 en tant que référence, et ce, même si certaines des autres sources sont mises à jour plus fréquemment.

À noter que le remplacement du questionnaire long du Recensement par l'ENM ne permet pas de comparer les données obtenues en 2011 avec celles du questionnaire long administré lors des recensements précédents. D'une part, l'univers de l'ENM qui ne porte que sur les ménages privés exclut d'office un segment important de la population âgée, soit celle qui vit dans des maisons de retraite ou les hôpitaux. Cette population, composée en majorité de femmes, faisait

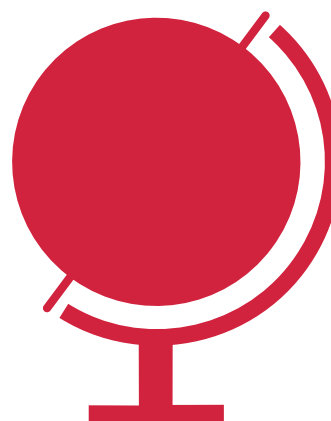
partie de l'échantillonnage du questionnaire long des recensements précédents. D'autre part, l'ENM de 2011 consistait en une enquête à participation volontaire contrairement au questionnaire long qui était obligatoire. Selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2013), le taux de réponse de 71,9 % en 2011 introduit un risque de biais élevé par rapport à celui du Recensement de 2006, dont le taux de réponse au questionnaire long atteignait 94 %. En outre, Statistique Canada incorpore les questionnaires sans réponse et les « non-réponses partielles » en un seul indicateur, soit le taux global de non-réponse (TGN). Selon Statistique Canada, le risque d'erreur de non-réponses partielles lié à la population immigrante augmente pour les subdivisions géographiques et les petites populations. L'organisme signale aussi que les réponses aux questions sur la scolarité (Statistique Canada, page consultée le 2 octobre 2014a) et sur le travail (*Ibid.*) sont moins précises qu'au Recensement de 2006. En ce qui concerne le revenu, Statistique Canada a constaté que les données obtenues sur le faible revenu n'étaient pas directement comparables aux autres sources importantes de données sur le revenu¹, de sorte que ces résultats ne figurent pas dans les produits standards proposés par l'organisme. Le TGN constitue donc le principal critère de diffusion lié à la qualité des données, Statistique Canada retirant de ses publications les estimations des régions géographiques dont le TGN atteint 50 % ou plus. Dans la région de la Capitale-Nationale (23,5 %), le TGN est supérieur à celui du Québec (22,4 %). L'ISQ signale aussi que certaines subdivisions de recensement présentent des TGN nettement supérieurs aux autres, de sorte que la représentation des territoires n'est pas homogène dans les réponses.

Dernier point à considérer : les recensements précédents comportaient une question sur le temps consacré gratuitement à la famille et aux travaux ménagers. Malheureusement, cette question a été retirée du questionnaire de l'ENM, ce qui passe désormais sous silence la contribution aux soins des enfants et des personnes âgées ainsi qu'aux travaux ménagers réalisés dans une plus large mesure par les femmes que par les hommes.

1 Selon Statistique Canada (Page consultée le 2 octobre 2014b), sont ici visés l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, les estimations annuelles relatives aux familles de recensement et aux particuliers (fichier T1 sur les familles – FFT1), un fichier de données administratives produit principalement à partir des déclarations de revenus envoyées à l'Agence du revenu du Canada ainsi que le Recensement de 2006.

LA DÉMOGRAPHIE

La population de la région de la Capitale-Nationale est plus âgée que la moyenne du Québec. La proportion de couples mariés est inférieure à la moyenne provinciale, de même que la proportion de familles avec des enfants d'âge mineur. Si les femmes de la région sont plus souvent à la tête d'une famille monoparentale que les hommes, elles le sont cependant dans une proportion plus faible que dans l'ensemble du Québec. Plus de personnes vivent seules dans la région que dans l'ensemble du Québec, et c'est surtout le cas des femmes. Plus celles-ci vieillissent, plus cet écart se creuse par rapport à l'ensemble du Québec.





LA POPULATION

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES

En 2011, la population totale de la Capitale-Nationale compte 359 740 femmes et 340 875 hommes, soit un taux de féminité de 51,3 % et un taux de masculinité de 48,7 %. Ces taux sont semblables à ceux de l'ensemble du Québec où l'on recense 51,0 % de femmes et 49,0 % d'hommes.

L'âge médian de la population de la région de la Capitale-Nationale est de 43,6 ans, soit 1,7 an de plus que celui de l'ensemble du Québec (41,9 ans). La région se classe ainsi au 6^e rang des régions les plus âgées au Québec. Chez les femmes, l'âge médian atteint 45,3 ans, tandis qu'il s'établit à 41,7 ans chez les hommes, ce qui donne une différence de 3,6 ans. Au Québec, la différence d'âge selon le sexe est de 2,3 ans, l'âge médian étant de 43,0 ans chez les femmes et de 40,7 ans chez les hommes.

Les jeunes de 14 ans et moins sont proportionnellement moins nombreux dans la région de la Capitale-Nationale que dans l'ensemble du Québec, soit 14,0 % en comparaison de 15,9 %. Le taux de féminité est naturellement plus faible pour ces groupes d'âge. Il se situe à 49,0 % pour la région et à 48,9 % pour le Québec.

Les femmes de 25 à 34 ans, groupe d'âge le plus touché par la maternité, représentent 13,0 % de la population féminine dans la région de la Capitale-Nationale comparativement à 12,7 % dans l'ensemble du Québec. Le taux de féminité de ce groupe d'âge n'atteint que 48,8 % dans la région en comparaison de 50,0 % dans l'ensemble du Québec. Ainsi, bien qu'elle laisse voir une proportion de femmes semblable à la moyenne québécoise dans ce groupe d'âge, la région exerce un meilleur attrait sur la population masculine du même groupe d'âge.

Enfin, la population de 65 ans et plus dans la région de la Capitale-Nationale correspond à 17,6 % de la population totale comparativement à 15,9 % pour le Québec. Le poids relatif des personnes âgées de 65 ans et plus (17,6 %), qui est supérieur à celui des moins de 15 ans (14,0 %), permet d'observer que la population de la région vieillit.

TABEAU 1.1

POPULATION SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE ET MRC, 2001-2011

	FEMMES			HOMMES			TOTAL		
	2001	2011	TAUX DE FÉMINITÉ	2001	2011	TAUX DE MASCULINITÉ	2001	2011	PART DU TERRITOIRE
	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DU QUÉBEC
ENSEMBLE DU QUÉBEC	3 704 635	4 027 140	51,0	3 532 840	3 875 865	49,0	7 237 480	7 903 005	100,0
CAPITALE-NATIONALE	331 050	359 740	51,3	307 870	340 875	48,7	638 915	700 615	8,9
	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DE LA RÉGION
CHARLEVOIX	6 665	6 720	50,4	6 500	6 620	49,6	13 165	13 340	1,9
CHARLEVOIX-EST	8 380	8 190	50,4	8 240	8 045	49,5	16 625	16 240	2,3
LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ	10 515	13 030	49,8	10 470	13 145	50,2	20 980	26 170	3,7
LA JACQUES-CARTIER	12 590	17 865	48,4	13 865	19 020	51,6	26 455	36 880	5,3
L'ÎLE-D'ORLÉANS	3 350	3 315	49,4	3 430	3 395	50,6	6 780	6 710	1,0
PORTNEUF	22 440	24 575	49,8	22 520	24 800	50,2	44 955	49 370	7,0
QUÉBEC	267 110	286 045	51,8	242 840	265 860	48,2	509 950	551 900	78,8

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024); Statistique Canada (2013).



TABLEAU 1.2

**POPULATION SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE, 2011**

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
MOINS DE 15 ANS	615 880	48,9	642 745	51,1	1 258 625	15,9
15-19 ANS	242 020	49,2	249 960	50,8	491 980	6,2
20-24 ANS	242 340	49,5	246 850	50,5	489 185	6,2
25-29 ANS	244 970	49,9	245 700	50,1	490 665	6,2
30-34 ANS	266 465	50,1	264 980	49,9	531 445	6,7
35-39 ANS	248 615	49,9	249 610	50,1	498 230	6,3
40-49 ANS	571 945	50,0	572 435	50,0	1 144 380	14,5
50-64 ANS	884 135	50,8	856 660	49,2	1 740 805	22,0
65-69 ANS	208 905	51,8	194 305	48,2	403 215	5,1
70-74 ANS	155 925	53,4	135 830	46,6	291 755	3,7
75-84 ANS	237 930	58,2	170 845	41,8	408 780	5,2
85 ANS ET PLUS	108 005	70,2	45 940	29,8	153 940	1,9
TOTAL	4 027 140	51,0	3 875 865	49,0	7 903 005	100,0
ÂGE MÉDIAN	43,0	---	40,7	---	41,9	---
CAPITALE-NATIONALE						
MOINS DE 15 ANS	48 015	49,0	49 980	51,0	97 995	14,0
15-19 ANS	19 310	49,4	19 765	50,6	39 075	5,6
20-24 ANS	23 405	50,4	23 030	49,6	46 430	6,6
25-29 ANS	23 140	48,6	24 495	51,4	47 635	6,8
30-34 ANS	23 665	49,0	24 675	51,0	48 345	6,9
35-39 ANS	19 965	48,4	21 260	51,6	41 225	5,9
40-49 ANS	47 545	50,0	47 515	50,0	95 055	13,6
50-64 ANS	82 980	51,4	78 405	48,6	161 390	23,0
65-69 ANS	20 760	52,7	18 655	47,3	39 410	5,6
70-74 ANS	15 320	54,6	12 715	45,4	28 035	4,0
75-84 ANS	23 905	59,9	15 990	40,1	39 890	5,7
85 ANS ET PLUS	11 715	72,7	4 395	27,3	16 110	2,3
TOTAL	359 740	51,3	340 875	48,7	700 615	100,0
ÂGE MÉDIAN	45,3	---	41,7	---	43,6	---

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).



L'ÉVOLUTION ET LA RÉPARTITION DE LA POPULATION

En 2011, la région de la Capitale-Nationale compte 700 615 personnes, soit 39 555 de plus qu'en 2006. Par rapport aux résultats de 2006, la population de la région a connu une croissance annuelle moyenne² de sa population de 1,2 %, soit un résultat supérieur à celui de l'ensemble du Québec (0,9 %). Regroupant 8,9 % de la population du Québec, la région se situe au 3^e rang sur ce chapitre, derrière les régions de Montréal et de la Montérégie.

Le territoire de la région de la Capitale-Nationale est divisé en six municipalités régionales de comté (MRC) et un territoire équivalent (TE): Charlevoix, Charlevoix-Est, L'Île-d'Orléans, La Côte-de-Beaupré, La Jacques-Cartier, Portneuf et l'agglomération de Québec. Comptant 551 900 personnes, cette dernière est de loin la plus peuplée de la région, car elle regroupe 78,8 % de la population régionale. Elle est suivie de loin par la MRC de Portneuf (49 370 personnes ou 7,0 % de la population) et par la MRC de La Jacques-Cartier (36 880 personnes ou 5,3 % de la population).

Des réalités différentes coexistent au sein de la région de la Capitale-Nationale. La MRC de La Jacques-Cartier, où l'on dénombre 10 425 personnes de plus qu'en 2001, a connu la croissance annuelle moyenne la plus marquée (3,4 %). La MRC de La Côte-de-Beaupré, pour sa part, affiche un taux de croissance de 2,2 % au cours de la décennie, ce qui s'avère supérieur au taux de l'ensemble du Québec (0,9 %). La croissance de la population de la MRC de Portneuf est identique à celle de l'ensemble du Québec, tandis que celle de l'agglomération de Québec se révèle à peine inférieure (0,8 %). Par ailleurs, la population de la MRC de Charlevoix a peu changé. Par contre, dans la MRC de Charlevoix-Est, on enregistre un léger déclin persistant depuis 1996, tandis que la MRC de L'Île-d'Orléans connaît maintenant la perte de population la plus importante de la région.

LA POPULATION AUTOCHTONE

Les communautés autochtones sont réparties dans 13 régions du Québec. La plus grande concentration de population autochtone se trouve dans la région du Nord-du-Québec, où vit 33,1 %

TABEAU 1.3

ÉVOLUTION DE LA POPULATION, ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE ET MRC, DE 1996 À 2011

	TAUX ANNUEL MOYEN DE VARIATION			
	ENTRE 2006 ET 2011	ENTRE 2001 ET 2006	ENTRE 2001 ET 2011	ENTRE 1996 ET 2011
	%			
ENSEMBLE DU QUÉBEC	0,9	0,8	0,9	0,7
CAPITALE-NATIONALE	1,2	0,7	0,9	0,7
CHARLEVOIX	0,2	0,0	0,1	0,0
CHARLEVOIX-EST	-0,2	-0,3	-0,2	-0,3
PORTNEUF	1,2	0,7	0,9	0,6
QUÉBEC	1,0	0,6	0,8	0,6
LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ	2,6	1,9	2,2	1,3
LA JACQUES-CARTIER	4,4	2,4	3,4	2,7
L'ÎLE-D'ORLÉANS	-0,5	0,2	-0,1	-0,2

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).

2 Le taux composé est établi en fonction du nombre d'années de la période considérée : il est donc comparable quelle que soit la durée de la période.

Formule : $\sqrt[n]{\frac{\text{Population en fin de période}}{\text{Population en début de période}}} - 1$



de la population autochtone du Québec. En 2011, la région de la Capitale-Nationale compte 3 120 autochtones inscrits, soit 1 678 femmes et 1 442 hommes. Les autochtones correspondent à 0,4 % de la population totale à l'échelon régional comparativement à 1,1 % de la population au Québec.

Les Autochtones de la région de la Capitale-Nationale appartiennent à la nation huronne-wendate et représentent 3,6 % de toute la population autochtone du Québec, ce qui classe ainsi la région au 9^e rang en fait de population autochtone. La totalité des autochtones appartenant à cette nation vit dans la région.

LA POPULATION IMMIGRANTE

En 2011, la région de la Capitale-Nationale compte 30 595 personnes immigrantes (15 120 femmes et 15 470 hommes), soit 5 440 de plus que lors du recensement de 2006. En 2011, les personnes immigrantes forment 4,5 % de la population totale de la région comparativement à 12,7 % de celle du Québec. La région attire 3,1 % de la population immigrante du Québec, ce qui la place au 5^e rang en matière d'immigration. Au sein de

la région, c'est dans l'agglomération de Québec qu'une très grande majorité des personnes immigrantes s'établissent, alors que 92,0 % choisissent d'y élire domicile. On y dénombre en effet 28 135 personnes immigrantes, ce qui représente 5,3 % de la population totale de l'agglomération.

La population immigrante établie dans la région de la Capitale-Nationale vient surtout de l'Europe et de l'Amérique (63,5 % contre 53,8 % au Québec). La population immigrante originaire de l'Afrique est aussi plus importante dans la région que dans l'ensemble du Québec, soit 21,4 % en regard de 18,6 %. Par contre, la population immigrante venant de l'Asie et du Moyen-Orient est moins nombreuse dans la région (14,7 %) que dans l'ensemble du Québec (27,5 %). En 2011, le taux de féminité de la population immigrante de la région s'établit à 49,4 %, mais ce taux varie selon le continent d'origine. Ainsi, plus de femmes que d'hommes viennent de l'Amérique (51,5 %) et de l'Asie et du Moyen-Orient (59,8 %), en particulier de la Chine (79,1 %). À l'inverse, moins de femmes que d'hommes viennent de l'Afrique (43,2 %) et de l'Europe (47,6 %).

TABEAU 1.4

POPULATION AUTOCHTONE VIVANT DANS LES RÉSERVES SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE, 2011

	POPULATION AUTOCHTONE								POPULATION TOTALE	
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	RÉGION/ ENSEMBLE DU QUÉBEC	FEMMES DANS LES RÉSERVES	HOMMES DANS LES RÉSERVES	TOTAL DANS LES RÉSERVES		ENSEMBLE DE LA POPULATION	TAUX DE POPULATION AUTOCHTONE
	NOMBRE			%	NOMBRE		%		NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC	44 492	43 039	87 531	100,0	32 700	33 204	65 904	75,3	7 903 005	1,1
CAPITALE-NATIONALE	1 678	1 442	3 120	3,6	693	653	1 346	43,1	700 615	0,4
QUÉBEC	1 678	1 442	3 120	3,6	693	653	1 346	43,1	551 900	0,6

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Registre des Indiens (1951?-); Statistique Canada (2013).



LA COMPOSITION DES MÉNAGES

LES FAMILLES

La situation maritale

En 2011, on recense dans la région de la Capitale-Nationale 194 750 familles, c'est-à-dire des couples avec ou sans enfants ainsi que des familles monoparentales. Dans la région, la proportion de couples mariés (54,9 %) est inférieure à celle du Québec (62,2 %). C'est le cas des couples ayant des jeunes de 17 ans et moins, dont 41,7 % sont mariés comparativement à 53,2 % pour le Québec. C'est aussi le cas des couples ayant des enfants de 5 ans et moins, dont 30,2 % sont mariés dans la région contre 45,1 % au Québec. La proportion de couples mariés sans enfant est aussi plus faible dans la région qu'au Québec, soit 58,1 % en comparaison de 64,1 %. La proportion de femmes mariées

est plus élevée que celle des hommes dans les groupes d'âge de 20 à 49 ans. Par exemple, 31,9 % des femmes de 35 à 49 ans de la région en regard de 28,2 % des hommes vivent en couple marié. Plus tard, la proportion de personnes mariées augmente fortement chez les hommes. Ainsi, 60,2 % des hommes de 80 ans et plus sont mariés contre seulement 21,2 % des femmes de ce groupe d'âge.

Les familles avec enfants à la maison

Des 194 750 familles vivant dans la région de la Capitale-Nationale, on dénombre 102 680 (52,7 %) familles avec enfants à la maison ainsi réparties : 71 135 familles (36,5 %) avec au moins un enfant d'âge mineur et 30 310 familles (15,6 %) avec au moins un enfant d'âge préscolaire. Au Québec, une proportion supérieure de familles compte des enfants de 17 ans et moins (40,2 %) de même que des enfants d'âge préscolaire (17,0 %).

TABLEAU 1.5

POPULATION IMMIGRANTE VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE ET CERTAINES MRC*, 2011

	TAUX GLOBAL DE NON- RÉPONSE	POPULATION IMMIGRANTE					POPULATION RÉSIDENTE PERMANENTE			
		FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE POPULATION RÉSIDENTE TOTALE	TAUX DE FÉMINITÉ	FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE FÉMINITÉ
	%	NOMBRE			%		NOMBRE			%
ENSEMBLE DU QUÉBEC	22,4	497 650	477 240	974 895	12,7	51,0	3 886 750	3 778 675	7 665 430	50,7
CAPITALE-NATIONALE	23,5	15 120	15 470	30 595	4,5	49,4	346 825	332 355	679 175	51,1
LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ	29,1	250	165	410	1,6	61,0	12 690	12 815	25 505	49,8
LA JACQUES-CARTIER	33,1	525	520	1 045	2,9	50,2	17 760	18 700	36 460	48,7
PORTNEUF	34,0	230	330	560	1,2	41,1	23 770	24 270	48 035	49,5
QUÉBEC	21,5	13 890	14 250	28 135	5,3	49,4	274 945	259 075	534 015	51,5

* Les MRC dont le nombre d'hommes ou de femmes dans la population immigrante est inférieur à 100 n'apparaissent pas dans le tableau.

Source : Statistique Canada (2013).



TABEAU 1.6

**POPULATION IMMIGRANTE VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE ET L'ORIGINE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE, 2011**

	FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE POPULATION	TAUX DE FÉMINITÉ
	NOMBRE			%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC					
POPULATION RÉSIDENTE PERMANENTE	3 886 750	3 778 675	7 665 430	100,0	50,7
POPULATION NON IMMIGRANTE	3 389 095	3 301 435	6 690 535	87,3	50,7
POPULATION IMMIGRANTE	497 650	477 240	974 895	12,7	51,0
AMÉRIQUE	120 405	101 590	221 990	22,8	54,2
EUROPE	151 915	150 315	302 235	31,0	50,3
AFRIQUE	84 865	96 255	181 125	18,6	46,9
AFRIQUE DU NORD	56 835	66 265	123 095	12,6	46,2
ASIE ET MOYEN-ORIENT	139 545	128 165	267 710	27,5	52,1
CHINE	26 125	17 610	43 735	4,5	59,7
CAPITALE-NATIONALE					
POPULATION RÉSIDENTE PERMANENTE	346 825	332 355	679 175	100,0	51,1
POPULATION NON IMMIGRANTE	331 700	316 880	648 585	95,5	51,1
POPULATION IMMIGRANTE	15 120	15 470	30 595	4,5	49,4
AMÉRIQUE	3 780	3 550	7 345	24,0	51,5
EUROPE	5 755	6 330	12 085	39,5	47,6
AFRIQUE	2 820	3 710	6 535	21,4	43,2
AFRIQUE DU NORD	1 360	1 970	3 335	10,9	40,8
ASIE ET MOYEN-ORIENT	2 695	1 815	4 510	14,7	59,8
CHINE	1 170	305	1 480	4,8	79,1

Source : Statistique Canada (2013).



Par ailleurs, on note que, dans la région de la Capitale-Nationale, 27,9 % des familles avec enfants sont monoparentales par rapport à 28,7 % au Québec. Le taux de familles monoparentales ayant une femme à leur tête est légèrement moindre dans la région que dans l'ensemble du Québec (74,0 % contre 76,0 %). Toutefois, ce taux passe à 79,4 % lorsqu'on ne retient que les familles monoparentales avec au moins un enfant d'âge préscolaire. Pour le Québec, ce taux atteint 83,0 %. À noter cependant que, lorsqu'un couple séparé partage la garde des enfants à parité, un parent séparé qui n'a pas formé une nouvelle union conjugale se déclarera chef de famille monoparentale si ses enfants habitent son logement le jour du recensement mais personne seule autrement. Il y a donc surestimation du nombre de familles monoparentales dans le contexte du Recensement de 2011.

LES PERSONNES VIVANT SEULES

En 2011, parmi la population de la région de la Capitale-Nationale, 113 940 personnes âgées de 15 ans et plus déclarent vivre seules, soit 21,2 % des femmes et 17,7 % des hommes. Surtout chez les femmes, cette proportion est supérieure à la moyenne provinciale (17,6 %). Chez les hommes de la région, un écart subsiste par rapport au taux de l'ensemble du Québec (16,1 %), mais il est plus petit que chez les femmes.

La répartition des personnes seules se révèle fort différente selon l'âge et le sexe. Dans la région de la Capitale-Nationale, on note que la proportion des jeunes vivant seuls tend à progresser selon l'âge pour atteindre un premier sommet de 13,9 % chez les femmes et de 18,9 % chez les hommes dans le groupe des 25 à 34 ans comparativement à 12,0 % et

TABLEAU 1.7

TYPES DE FAMILLES SELON LA PRÉSENCE ET L'ÂGE DES ENFANTS POUR LES FAMILLES DE RECENSEMENT VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE, 2011

STRUCTURE DE LA FAMILLE	TOTAL DES FAMILLES	TAUX DE FAMILLES	TOTAL DES FAMILLES DE COUPLES	TAUX DE FAMILLES DE COUPLES MARIÉS OU EN UNION LIBRE	TAUX DE FAMILLES DE COUPLES MARIÉS	TAUX DE FAMILLES MONO-PARENTALES	TAUX DE FEMMES À LA TÊTE D'UNE FAMILLE MONO-PARENTALE	TAUX D'HOMMES À LA TÊTE D'UNE FAMILLE MONO-PARENTALE
	NOMBRE	%	NOMBRE	%				
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	1 273 235	57,8	907 725	71,3	60,3	28,7	76,0	24,0
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	1 112 350	50,5	824 865	74,2	57,3	25,8	75,1	24,9
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	885 695	40,2	670 535	75,7	53,2	24,3	76,9	23,1
ENFANTS DE 5 ANS ET MOINS	373 640	17,0	317 700	85,0	45,1	15,0	83,0	17,0
FAMILLES SANS ENFANTS À LA MAISON	930 390	42,2	930 390	100,0	64,1	---		
ENSEMBLE DES FAMILLES	2 203 630	100,0	1 838 120	83,4	62,2	16,6	76,0	24,0
CAPITALE-NATIONALE								
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	102 680	52,7	73 980	72,0	50,9	27,9	74,0	26,0
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	90 425	46,4	67 930	75,1	47,4	24,9	72,4	27,5
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	71 135	36,5	54 790	77,0	41,7	23,0	74,1	25,8
ENFANTS DE 5 ANS ET MOINS	30 310	15,6	26 550	87,6	30,2	12,3	79,4	20,7
FAMILLES SANS ENFANTS À LA MAISON	92 070	47,3	92 080	100,0	58,1	---		
ENSEMBLE DES FAMILLES	194 750	100,0	166 045	85,3	54,9	14,7	74,0	26,0

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011035); Statistique Canada (2013).

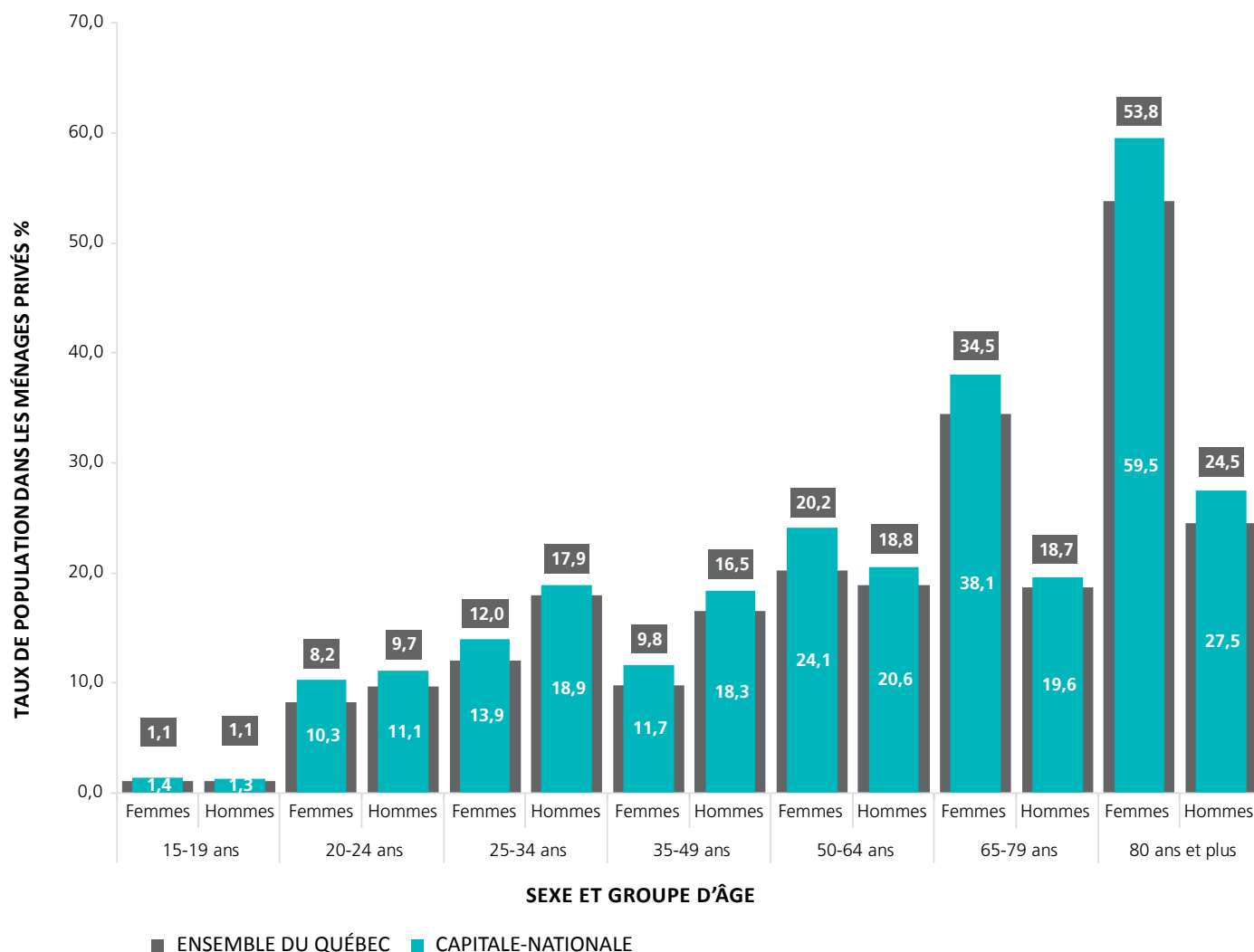


à 17,9 % au Québec. Ensuite, la proportion de femmes seules dans la région baisse à 11,7 % chez les 35 à 49 ans, puis elle augmente fortement selon l'âge pour atteindre 59,5 % chez les 80 ans et plus en regard de 9,8 % et de 53,8 % au Québec. Plus les femmes vieillissent, plus l'écart de la proportion de celles qui vivent seules dans la région se creuse par rapport à celui de l'ensemble du Québec. Cette proportion dépasse celle de l'ensemble du Québec de près de 2 points de pourcentage jusqu'à 49 ans; ensuite, la différence augmente pour atteindre

au-delà de 5 points chez les femmes de 80 ans et plus. La proportion d'hommes seuls dans la région évolue en dents de scie selon l'âge, pour s'établir à 27,5 % chez les hommes de 80 ans et plus en comparaison de 24,5 % au Québec. Dans la région, l'écart par rapport au Québec demeure plutôt homogène chez les hommes selon le groupe d'âge, soit 1,5 point de pourcentage de plus que le Québec, à l'exception des 80 ans et plus, pour lesquels le taux d'hommes seuls dépasse de 3,0 points de pourcentage celui du Québec.

GRAPHIQUE 1.1

**PERSONNES SEULES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE, 2011**



Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (2013).



TABLEAU 1.8

**POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LA SITUATION
DANS LA FAMILLE, LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE, 2011**

SEXE	GROUPE D'ÂGE	TOTAL DES PERSONNES		PERSONNES VIVANT EN COUPLES MARIÉS		PERSONNES VIVANT EN COUPLES NON MARIÉS		PARENTS SEULS (MONOPARENTAUX)		ENFANTS DANS LES FAMILLES		PERSONNES VIVANT SEULES		PERSONNES HORS FAMILLE NE VIVANT PAS SEULES	
		NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC															
FEMMES	15-19 ans	241 230	100,0	425	0,2	6 415	2,7	1 220	0,5	221 855	92,0	2 665	1,1	8 650	3,6
	20-24 ans	241 570		8 740	3,6	53 965	22,3	6 805	2,8	123 430	51,1	19 795	8,2	28 835	11,9
	25-34 ans	509 990		114 385	22,4	212 955	41,8	40 540	7,9	46 370	9,1	61 430	12,0	34 310	6,7
	35-49 ans	817 295		323 615	39,6	245 330	30,0	122 965	15,0	18 650	2,3	79 910	9,8	26 825	3,3
	50-64 ans	876 690		434 975	49,6	146 905	16,8	65 330	7,5	12 175	1,4	177 010	20,2	40 295	4,6
	65-79 ans	471 325		227 950	48,4	25 460	5,4	23 425	5,0	1 105	0,2	162 580	34,5	30 805	6,5
	80 ans et plus	147 450		32 710	22,2	1 880	1,3	17 650	12,0	5	0,0	79 385	53,8	15 820	10,7
	15 ans et plus	3 305 550		1 142 810	34,6	692 905	21,0	277 935	8,4	423 585	12,8	582 770	17,6	185 545	5,6
HOMMES	15-19 ans	248 820	100,0	130	0,1	2 095	0,8	375	0,2	235 150	94,5	2 690	1,1	8 380	3,4
	20-24 ans	245 070		3 350	1,4	30 865	12,6	835	0,3	152 440	62,2	23 680	9,7	33 900	13,8
	25-34 ans	506 325		77 395	15,3	191 875	37,9	6 640	1,3	84 405	16,7	90 770	17,9	55 240	10,9
	35-49 ans	814 170		301 160	37,0	258 500	31,8	39 180	4,8	40 430	5,0	134 245	16,5	40 655	5,0
	50-64 ans	845 960		433 125	51,2	168 015	19,9	29 920	3,5	16 070	1,9	159 445	18,8	39 385	4,7
	65-79 ans	417 290		271 660	65,1	41 255	9,9	7 015	1,7	775	0,2	78 105	18,7	18 480	4,4
	80 ans et plus	92 755		57 095	61,6	3 990	4,3	3 610	3,9	5	0,0	22 710	24,5	5 345	5,8
	15 ans et plus	3 170 390		1 143 925	36,1	696 590	22,0	87 580	2,8	529 275	16,7	511 640	16,1	201 380	6,4
CAPITALE-NATIONALE															
FEMMES	15-19 ans	19 245	100,0	10	0,1	580	3,0	45	0,2	17 510	91,0	260	1,4	840	4,4
	20-24 ans	23 295		560	2,4	6 275	26,9	375	1,6	10 070	43,2	2 400	10,3	3 615	15,5
	25-34 ans	46 605		6 730	14,4	24 420	52,4	2 760	5,9	2 740	5,9	6 500	13,9	3 455	7,4
	35-49 ans	67 175		21 435	31,9	25 245	37,6	9 395	14,0	1 340	2,0	7 835	11,7	1 925	2,9
	50-64 ans	82 145		37 385	45,5	15 415	18,8	5 275	6,4	1 045	1,3	19 765	24,1	3 260	4,0
	65-79 ans	46 300		21 775	47,0	2 550	5,5	1 775	3,8	75	0,2	17 625	38,1	2 500	5,4
	80 ans et plus	15 375		3 260	21,2	160	1,0	1 610	10,5	0	0,0	9 145	59,5	1 200	7,8
	15 ans et plus	300 115		91 160	30,4	74 660	24,9	21 230	7,1	32 800	10,9	63 540	21,2	16 725	5,6
HOMMES	15-19 ans	19 620	100,0	10	0,1	210	1,1	5	0,0	18 395	93,8	250	1,3	750	3,8
	20-24 ans	22 715		275	1,2	3 595	15,8	40	0,2	12 155	53,5	2 515	11,1	4 135	18,2
	25-34 ans	48 545		4 880	10,1	22 310	46,0	515	1,1	5 590	11,5	9 185	18,9	6 065	12,5
	35-49 ans	67 930		19 160	28,2	26 770	39,4	3 335	4,9	3 110	4,6	12 460	18,3	3 095	4,6
	50-64 ans	77 335		36 560	47,3	17 530	22,7	2 735	3,5	1 340	1,7	15 900	20,6	3 270	4,2
	65-79 ans	39 325		25 160	64,0	4 300	10,9	525	1,3	50	0,1	7 705	19,6	1 585	4,0
	80 ans et plus	8 650		5 205	60,2	360	4,2	315	3,6	0	0,0	2 375	27,5	395	4,6
	15 ans et plus	284 125		91 230	32,1	75 080	26,4	7 470	2,6	40 630	14,3	50 400	17,7	19 315	6,8

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011031); Statistique Canada (2013).



LES JEUNES

Dans la région de la Capitale-Nationale, les jeunes de 14 ans et moins (14,0 %) et de 15 à 34 ans (25,9 %) constituent 39,9 % de la population. C'est un peu moins qu'au Québec, où ce groupe d'âge forme 41,2 % de la population.

Dans la région de la Capitale-Nationale, les jeunes de 15 à 19 ans vivent en grande majorité avec leurs parents dans des proportions analogues à la moyenne provinciale. Ainsi, dans la région, 91,0 % des filles de 15 à 19 ans contre 92,0 % au Québec et 93,8 % des garçons du même groupe d'âge en regard de 94,5 % au Québec résident avec leur famille.

La situation familiale diverge davantage selon le sexe chez les 20 à 24 ans. Dans la région de la Capitale-Nationale, seulement 43,2 % des femmes de ce groupe d'âge demeurent avec leurs parents comparativement à 53,5 % des hommes. Au Québec, plus de jeunes de ce groupe d'âge demeurent avec leurs parents, mais l'écart selon le sexe subsiste : 51,1 % des jeunes femmes demeurent chez leurs parents contre 62,2 % des jeunes hommes.

Une partie importante des jeunes vit hors famille. Cela inclut les personnes seules ainsi que celles qui vivent avec d'autres personnes qu'un conjoint ou une conjointe, leurs parents ou leurs enfants. Les colocataires, notamment, appartiennent à cette dernière catégorie. Dans la région de la Capitale-Nationale, la proportion la plus élevée de personnes vivant hors famille avec d'autres personnes apparaît chez les 20 à 24 ans, où elle se fixe à 15,5 % pour les femmes et à 18,2 % pour les hommes. Ces résultats dépassent de beaucoup ce que l'on observe dans l'ensemble du Québec, c'est-à-dire 11,9 % chez les femmes contre 13,8 % chez les hommes. La proportion de jeunes vivant seuls grimpe davantage chez les hommes que chez les femmes en ce qui concerne les 25 à 34 ans : la proportion de femmes seules atteint alors 13,9 % dans la Capitale-Nationale et celle des hommes seuls, 18,9 %. Au Québec, 12,0 % des femmes en regard de 17,9 % des hommes du même groupe d'âge vivent seuls.

Force est de constater que les femmes se trouvent en plus grande proportion à la tête d'une famille monoparentale que les hommes. D'une part, les femmes forment plus rapidement un couple. D'autre part, le taux de jeunes à la tête d'une famille monoparentale est beaucoup plus élevé chez les femmes. En effet, dans la région de la Capitale-Nationale, 29,3 % des jeunes femmes de 20 à 24 ans vivent en couple marié ou non en comparaison de 17,0 % des hommes du même groupe d'âge. Ces proportions sont supérieures à celles de l'ensemble du Québec où 26,0 % des jeunes femmes de 20 à 24 ans comparativement à 14,0 % des hommes du même groupe d'âge vivent en couple.

Dans la région de la Capitale-Nationale, le taux de femmes à la tête d'une famille monoparentale atteint 1,6 % chez les 20 à 24 ans et 5,9 % chez les 25 à 34 ans. C'est moins que dans l'ensemble du Québec, où le taux de jeunes femmes à la tête

d'une famille monoparentale atteint 2,8 % chez les 20 à 24 ans et 7,9 % chez les 25 à 34 ans. Cette situation se décline donc essentiellement au féminin chez les jeunes. En effet, dans la région, on ne trouve que 0,2 % des hommes de 20 à 24 ans et 1,1 % de ceux qui sont âgés de 25 à 34 ans dans cette situation, soit des proportions plutôt semblables à celles du Québec (0,3 % par rapport à 1,3 %).

LA POPULATION DE 65 ANS ET PLUS

Dans la région de la Capitale-Nationale, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus est supérieure à la moyenne québécoise (17,6 % contre 15,9 %). Les femmes habitant la région forment 58,1 % de ce groupe d'âge et les hommes, 41,9 %. La proportion de femmes de ce groupe est plus élevée dans la région qu'au Québec (56,5 %).

Dans la région de la Capitale-Nationale, comme dans l'ensemble du Québec, les personnes de 65 à 79 ans vivent majoritairement en couple mais dans une moindre proportion chez les femmes. Dans la région, 52,5 % des femmes de ce groupe d'âge forment un couple comparativement à 74,9 % des hommes. Dans l'ensemble du Québec, 53,8 % des femmes contre 75,0 % des hommes font partie d'un couple.

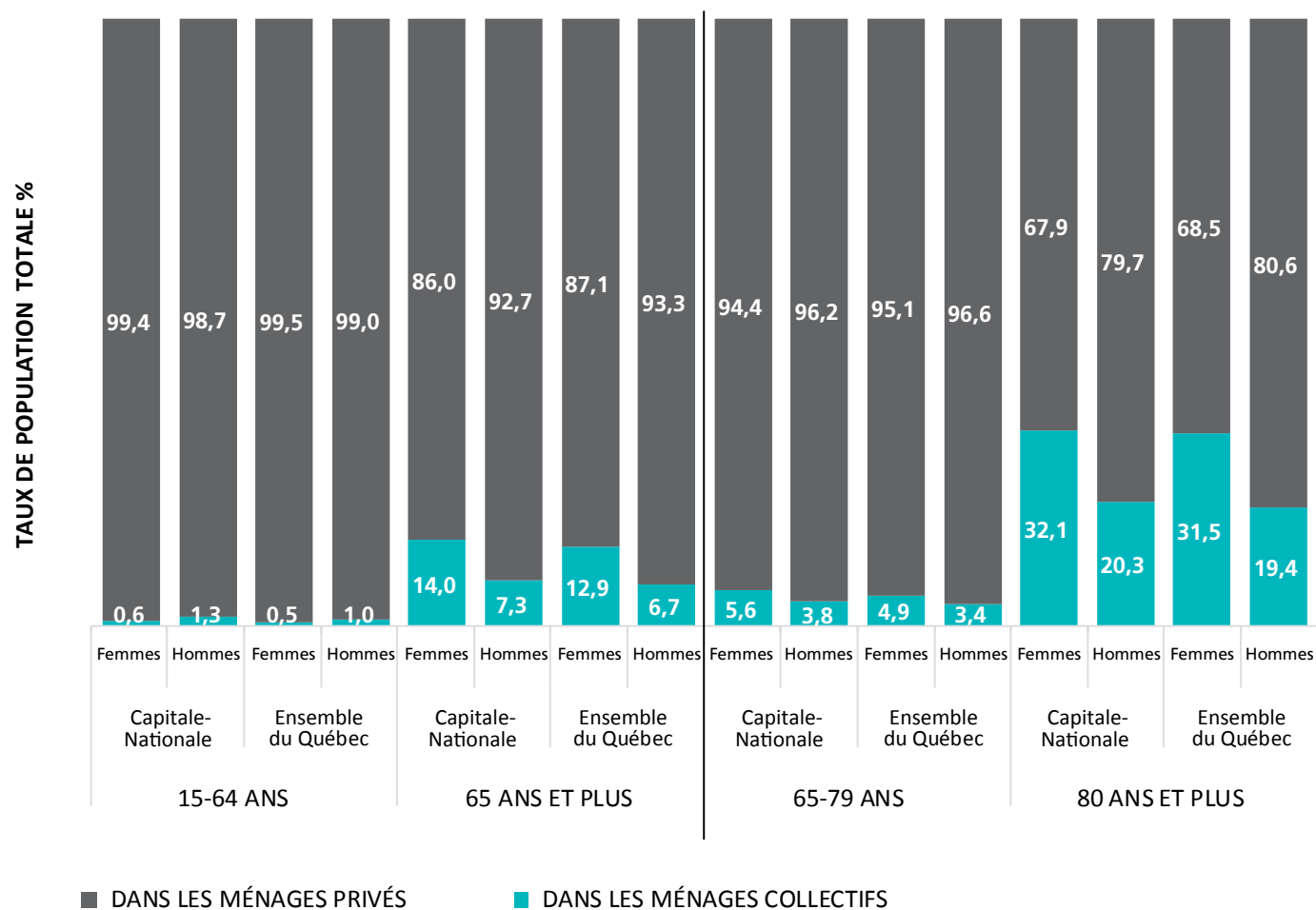
Les femmes de 80 ans et plus vivent le plus souvent seules. Dans la région de la Capitale-Nationale, 59,5 % des femmes de ce groupe d'âge vivent ainsi; au Québec, elles sont 53,8 %. Les hommes dans cette situation sont minoritaires : ils représentent 27,5 % de leur groupe d'âge dans la région contre 24,5 % au Québec. Les hommes de ce groupe d'âge continuent donc de vivre majoritairement en couple (64,3 % dans la région en regard de 65,9 % dans l'ensemble du Québec), tandis que seulement 22,2 % femmes sont en couple dans la région en comparaison de 23,5 % au Québec.

Statistique Canada classe les ménages en deux catégories, soit les ménages privés et les ménages collectifs. Les ménages privés incluent toute personne qui vit dans une habitation privée, qu'elle vive dans une famille, avec d'autres personnes ou seule. Les autres vivent dans des ménages collectifs. La grande majorité de la population de 15 à 64 ans vit dans les ménages privés. À partir de 65 ans, cependant, nombre de gens se trouvent dans des résidences collectives, ce phénomène étant plus marqué chez les femmes et encore plus chez les personnes de 80 ans et plus. Dans la région de la Capitale-Nationale, le taux de femmes vivant dans des foyers collectifs passe de 0,6 % pour les 15 à 64 ans à 14,0 % pour les 65 ans et plus. Ce taux connaît aussi une augmentation chez les hommes, mais la hausse se révèle moins importante, 7,3 % des hommes de 65 ans et plus de la région vivant en foyer collectif contre 1,3 % des 15 à 64 ans. Les taux de personnes dans les ménages collectifs chez les 65 ans et plus sont un peu plus élevés dans la région que dans l'ensemble du Québec.



GRAPHIQUE 1.2

**POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET LES MÉNAGES COLLECTIFS
SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE, 2011**



Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (2013).

LA SCOLARITÉ

Dans la région de la Capitale-Nationale, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à n'avoir aucun diplôme, tout en étant globalement plus scolarisées que les Québécoises. La région arrive d'ailleurs au 1^{er} rang au Québec pour la proportion de personnes diplômées, tant chez les femmes que chez les hommes. Elle présente également les taux de décrochage les plus faibles pour les femmes au Québec. À l'instar de l'ensemble des Québécoises, parmi la population des 20 à 44 ans, les femmes de la région sont plus nombreuses que les hommes à avoir fait des études supérieures. Tout comme cela se produit dans l'ensemble du Québec, il y a un lien direct entre le niveau de scolarité que les femmes de la région atteignent et l'emploi qu'elles occupent. Lorsqu'elles sont sans diplôme, leur taux d'emploi est bien inférieur à celui des hommes dans la même situation. Au sein de la population immigrante de la région, plus scolarisée que dans l'ensemble du Québec, les femmes, peu importe leur niveau de scolarité, ont un taux d'emploi inférieur à celui des hommes.





LA SCOLARISATION DES FEMMES

Dans la région de la Capitale-Nationale, les femmes sont légèrement moins scolarisées que les hommes, tout en l'étant davantage que les Québécoises : 83,1 % des femmes contre 84,0 % des hommes sont titulaires d'un diplôme, tous niveaux de scolarité confondus, comparativement à 78,1 % des Québécoises en regard de 77,5 % des Québécois. La proportion de femmes ayant obtenu un diplôme d'études collégiales (DEC) est supérieure à celle des hommes, dans la région (21,2 % contre 17,6 %) comme au Québec (18,3 % contre 14,9 %). Pour ce qui est des études professionnelles, la proportion de femmes ayant obtenu un diplôme d'études professionnelles (DEP) dans la région (12,3 %) se révèle bien inférieure à celle des hommes (21,3 %). À ce niveau de scolarité, les formations traditionnellement masculines conduisent à des emplois plus payants que les formations traditionnellement féminines, ce qui pourrait bien expliquer cet écart, lequel est aussi notable à l'échelle québécoise, où 12,5 % des femmes par rapport à 20,0 % des hommes ont obtenu un DEP. La proportion de titulaires d'un diplôme universitaire dans la région atteint 21,3 % chez les femmes et 21,6 % chez les hommes. Ce sont là des proportions supérieures à la moyenne québécoise (19,1 % des femmes contre 18,0 % des hommes), de sorte que la région se classe aux 3^e et 2^e rangs respectivement chez les femmes et les hommes parmi toutes les régions du Québec pour ce qui est du taux de titulaires d'un diplôme universitaire.

Cependant, le profil de scolarisation n'est pas homogène selon l'âge. Après 65 ans, plus du tiers des femmes de la région de la Capitale-Nationale (38,0 %) n'ont aucun diplôme, alors que c'est le cas de 27,6 % des hommes du même groupe d'âge. Chez les 55 à 64 ans, les femmes sont également plus souvent sans diplôme, soit 13,6 % contre 12,1 % des hommes. Toutefois, dans la région, pour tous les autres groupes d'âge, ce sont les femmes qui sont plus souvent diplômées que les hommes. Le plus grand écart entre les sexes s'observe chez les 15 à 19 ans où le taux de diplômées (54,2 %) atteint 7,8 points de pourcentage de plus que celui des diplômés (46,4 %).

Au Québec, les femmes âgées de 65 ans et plus sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à n'avoir aucun diplôme, soit 45,0 % contre 36,1 %, ce qui est également le cas chez les 55 à 64 ans : 20,7 % des femmes en comparaison de 19,8 % des hommes. Pour tous les autres groupes d'âge, les Québécoises sont elles aussi plus souvent diplômées que les Québécois. Tout comme c'est le cas dans la région de la Capitale-Nationale, le plus grand écart entre les filles et les garçons s'observe chez les 15 à 19 ans où le taux de diplômées (51,2 %) atteint 7,3 points de pourcentage de plus que celui des diplômés (43,9 %).

Au sein de la population des 20 à 44 ans, les femmes de la région de la Capitale-Nationale demeurent plus nombreuses que les hommes à avoir fait des études supérieures (7 805 par

rapport à 6 920). Elles sont plus nombreuses qu'eux à avoir obtenu une maîtrise (6 765 contre 5 715), mais moins nombreuses à avoir obtenu un doctorat (1 040 comparativement à 1 205).

Parmi de la population immigrante qui réside dans la région de la Capitale-Nationale, 85,1 % des femmes en regard de 87,8 % des hommes sont titulaires d'un diplôme, tous niveaux de scolarité confondus, soit des proportions supérieures à celles de l'ensemble du Québec (78,0 % contre 82,2 %). La proportion de femmes ayant un diplôme universitaire est de 37,1 % et celle des hommes, de 40,9 %. Ces proportions demeurent largement supérieures à la moyenne québécoise (28,8 % des immigrantes par rapport à 33,2 % des immigrants).

LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Selon le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), « le taux de décrochage est la proportion de la population d'un âge ou d'un groupe d'âge donné qui ne fréquente pas l'école et qui n'a pas obtenu de diplôme du secondaire » (2000, p. 1). En 2010-2011, la région de la Capitale-Nationale est celle qui présente les taux de décrochage scolaire les plus faibles pour les jeunes femmes de 15 à 24 ans. Pour les jeunes hommes du même groupe d'âge, la région se classe au 3^e rang des régions ayant les plus bas taux, après les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de Montréal. Par exemple, en 2010-2011, au sein des ménages privés, 3,5 % des jeunes filles de 15 à 19 ans et 4,6 % des jeunes femmes de 20 à 24 ans dans la région n'avaient aucun diplôme et ne fréquentaient pas l'école (comparativement à 5,5 % et à 7,9 % au Québec), tandis que 7,1 % des garçons de 15 à 19 ans et 9,2 % des jeunes hommes de 20 à 24 ans étaient dans la même situation (en comparaison de 8,8 % et de 14,0 % au Québec).

LA SCOLARITÉ ET LA SITUATION D'EMPLOI

Lorsqu'on examine les indicateurs du marché de l'emploi, on constate qu'il y a un lien direct entre le niveau de scolarité atteint et l'emploi occupé par les femmes, ce qui entraîne nécessairement des répercussions sur leur accès à une plus grande autonomie économique. Les jeunes qui ne fréquentent pas l'école et qui n'ont pas de diplôme se trouvent dans une situation de vulnérabilité dont les conséquences sont encore plus importantes pour les femmes. À ce jour, le taux d'emploi des hommes demeure plus élevé que celui des femmes, bien que cet écart tende à diminuer grâce à une hausse du niveau de scolarité des femmes.

Ainsi, dans la région de la Capitale-Nationale, le taux d'emploi des femmes de 15 à 64 ans qui sont titulaires d'un diplôme, tous niveaux de scolarité confondus, atteint 72,7 % compara-



TABLEAU 2.1

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU, LE SEXE, LE GROUPE D'ÂGE ET LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE, 2011

	TOTAL	AUCUN DIPLOME	DES*	DEP**	DEC***	CERTIFICAT	DIPLOME UNIVERSITAIRE	TOTAL	AUCUN DIPLOME	DES	DEP	DEC	CERTIFICAT	DIPLOME UNIVERSITAIRE
	NOMBRE							TAUX DE NIVEAU D'ÉTUDES %						
ENSEMBLE DU QUÉBEC														
FEMMES														
15-19 ANS	236 875	115 590	92 520	6 520	20 940	1 035	270	100,0	48,8	39,1	2,8	8,8	0,4	0,1
20-24 ANS	239 100	26 400	58 345	27 705	79 995	10 205	36 450		11,0	24,4	11,6	33,5	4,3	15,2
25-34 ANS	512 130	41 325	68 510	77 970	116 785	26 735	180 800		8,1	13,4	15,2	22,8	5,2	35,3
35-44 ANS	508 740	49 715	72 470	82 915	113 720	30 985	158 930		9,8	14,2	16,3	22,4	6,1	31,2
45-54 ANS	637 690	96 460	151 420	105 340	126 660	37 470	120 345		15,1	23,7	16,5	19,9	5,9	18,9
55-64 ANS	551 545	114 280	159 310	70 170	87 970	34 935	84 890		20,7	28,9	12,7	15,9	6,3	15,4
65 ANS ET PLUS	617 880	278 170	151 530	43 415	57 425	37 405	49 940		45,0	24,5	7,0	9,3	6,1	8,1
15 ANS ET PLUS	3 303 950	721 930	754 100	414 040	603 495	178 765	631 625		21,9	22,8	12,5	18,3	5,4	19,1
IMMIGRANTES	460 685	101 195	86 890	41 885	65 020	33 010	132 675	22,0	18,9	9,1	14,1	7,2	28,8	
HOMMES														
15-19 ANS	252 090	141 350	85 225	10 325	14 365	585	245	100,0	56,1	33,8	4,1	5,7	0,2	0,1
20-24 ANS	247 040	44 140	65 810	47 700	60 845	7 535	21 005		17,9	26,6	19,3	24,6	3,1	8,5
25-34 ANS	505 740	64 490	83 975	120 685	95 070	17 755	123 760		12,8	16,6	23,9	18,8	3,5	24,5
35-44 ANS	502 935	65 490	79 825	111 660	91 945	23 085	130 925		13,0	15,9	22,2	18,3	4,6	26,0
45-54 ANS	624 510	109 475	118 140	148 440	100 755	27 090	120 615		17,5	18,9	23,8	16,1	4,3	19,3
55-64 ANS	526 840	104 480	119 535	108 475	69 000	26 910	98 440		19,8	22,7	20,6	13,1	5,1	18,7
65 ANS ET PLUS	511 480	184 670	98 155	88 145	40 375	23 605	76 535		36,1	19,2	17,2	7,9	4,6	15,0
15 ANS ET PLUS	3 170 635	714 090	650 660	635 430	472 360	126 565	571 525		22,5	20,5	20,0	14,9	4,0	18,0
IMMIGRANTES	442 305	78 650	79 025	51 760	57 105	29 005	146 755	17,8	17,9	11,7	12,9	6,6	33,2	
CAPITALE-NATIONALE														
FEMMES														
15-19 ANS	18 715	8 575	7 790	430	1 875	25	20	100,0	45,8	41,6	2,3	10,0	0,1	0,1
20-24 ANS	22 940	1 535	4 815	2 490	9 175	770	4 160		6,7	21,0	10,9	40,0	3,4	18,1
25-34 ANS	46 435	1 870	4 485	7 290	11 940	2 150	18 700		4,0	9,7	15,7	25,7	4,6	40,3
35-44 ANS	41 105	2 710	4 750	6 860	10 495	2 200	14 095		6,6	11,6	16,7	25,5	5,4	34,3
45-54 ANS	55 660	5 180	13 015	9 180	13 260	3 270	11 755		9,3	23,4	16,5	23,8	5,9	21,1
55-64 ANS	53 235	7 230	16 265	6 345	10 100	3 680	9 615		13,6	30,6	11,9	19,0	6,9	18,1
65 ANS ET PLUS	61 745	23 460	17 345	4 150	6 690	4 605	5 485		38,0	28,1	6,7	10,8	7,5	8,9
15 ANS ET PLUS	299 830	50 555	68 470	36 745	63 535	16 695	63 825		16,9	22,8	12,3	21,2	5,6	21,3
IMMIGRANTES	12 980	1 940	1 920	1 070	2 215	1 015	4 815	14,9	14,8	8,2	17,1	7,8	37,1	
HOMMES														
15-19 ANS	19 840	10 635	6 910	890	1 360	30	0	100,0	53,6	34,8	4,5	6,9	0,2	0,0
20-24 ANS	23 120	2 720	5 860	4 920	6 880	555	2 180		11,8	25,3	21,3	29,8	2,4	9,4
25-34 ANS	48 845	3 480	7 430	12 660	10 925	1 230	13 115		7,1	15,2	25,9	22,4	2,5	26,9
35-44 ANS	40 925	3 500	5 740	10 665	8 420	1 535	11 075		8,6	14,0	26,1	20,6	3,8	27,1
45-54 ANS	53 865	5 700	9 365	13 575	10 650	2 245	12 330		10,6	17,4	25,2	19,8	4,2	22,9
55-64 ANS	49 020	5 955	11 095	9 825	7 300	2 465	12 380		12,1	22,6	20,0	14,9	5,0	25,3
65 ANS ET PLUS	48 485	13 400	9 465	7 990	4 440	3 000	10 195		27,6	19,5	16,5	9,2	6,2	21,0
15 ANS ET PLUS	284 100	45 385	55 875	60 530	49 970	11 070	61 275		16,0	19,7	21,3	17,6	3,9	21,6
IMMIGRANTES	13 755	1 680	2 020	1 840	1 840	745	5 625	12,2	14,7	13,4	13,4	5,4	40,9	

*DES : Diplôme d'études secondaires.

**DEP : Diplôme d'études professionnelles.

***DEC : Diplôme d'études collégiales.

Source : Statistique Canada (2013).



tivement à 77,4 % pour les hommes, mais il chute à 41,2 % chez les femmes sans diplôme en regard de 54,8 % chez les hommes sans diplôme. Pour leur part, les femmes de la région titulaires d'un diplôme universitaire obtiennent un taux d'emploi qui se rapproche de celui des hommes du même niveau de scolarité (83,3 % contre 84,3 %). En comparaison, au Québec, le taux d'emploi des personnes sans diplôme est de 38,3 % chez les femmes et de 52,3 % chez les hommes. Il atteint 81,0 % chez les femmes en comparaison de 83,4 % chez les hommes qui ont un diplôme universitaire.

Le taux d'emploi des 15 à 64 ans qui ont un diplôme d'études secondaires dans la région de la Capitale-Nationale est de 64,9 % pour les femmes contre 72,8 % pour les hommes, soit des taux légèrement supérieurs à ceux de l'ensemble du Québec (62,4 % en comparaison de 70,0 %). L'obtention d'un DEP ou d'un DEC rapproche le taux d'emploi des femmes de celui des hommes. Ainsi, le taux d'emploi des femmes ayant obtenu un DEP est de 77,5 % comparativement à 82,8 % pour

les hommes; pour ce niveau de scolarité, les filles âgées de 15 à 19 ans ont un taux d'emploi supérieur à celui des garçons du même groupe d'âge. Le taux d'emploi des femmes ayant obtenu un DEC est de 80,8 % et celui des hommes, de 84,2 %; pour ce niveau de scolarité, on note cependant un taux d'emploi supérieur à celui des jeunes hommes pour les jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans. En comparaison, au Québec, le taux d'emploi des femmes qui ont un DEP est de 74,8 % et celui des hommes, de 79,9 %, tandis que, pour les femmes ayant un DEC, il s'établit à 78,3 % et celui des hommes, à 81,0 %.

Au sein de la population immigrante de la région de la Capitale-Nationale, plus scolarisée que dans l'ensemble du Québec, les femmes, peu importe leur niveau de scolarité, ont un taux d'emploi inférieur à celui des hommes et des écarts importants persistent entre les sexes malgré l'obtention d'un diplôme universitaire (70,3 % des immigrantes contre 81,6 % des immigrants).

TABLEAU 2.2

**POPULATION ÂGÉE DE 20 À 44 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET AYANT FAIT DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES
SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE, 2011**

	CAPITALE-NATIONALE		ENSEMBLE DU QUÉBEC	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
	NOMBRE			
DIPLÔME UNIVERSITAIRE	36 955	26 370	376 180	275 690
BACCALAURÉAT	24 745	17 005	257 715	176 695
CERTIFICAT OU DIPLÔME UNIVERSITAIRE SUPÉRIEUR AU BACCALAURÉAT	3 210	1 875	35 870	27 215
DIPLÔME EN MÉDECINE, EN MÉDECINE DENTAIRE, EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE OU EN OPTOMÉTRIE	1 185	575	9 390	5 415
MAÎTRISE	6 765	5 715	64 480	56 155
DOCTORAT	1 040	1 205	8 715	10 210
	%			
DIPLÔME UNIVERSITAIRE	100,0			
BACCALAURÉAT	67,0	64,5	68,5	64,1
CERTIFICAT OU DIPLÔME UNIVERSITAIRE SUPÉRIEUR AU BACCALAURÉAT	8,7	7,1	9,5	9,9
DIPLÔME EN MÉDECINE, EN MÉDECINE DENTAIRE, EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE OU EN OPTOMÉTRIE	3,2	2,2	2,5	2,0
MAÎTRISE	18,3	21,7	17,1	20,4
DOCTORAT	2,8	4,6	2,3	3,7

Source : Statistique Canada (2013).



TABLEAU 2.3

POPULATION ÂGÉE DE 15 À 24 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, SANS DIPLÔME ET N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE EN 2010-2011 SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE, 2011

	FEMMES			HOMMES		
	TOTAL DANS LES MÉNAGES PRIVÉS	SANS DIPLÔME ET N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE		TOTAL DANS LES MÉNAGES PRIVÉS	SANS DIPLÔME ET N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE	
	NOMBRE	%		NOMBRE	%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
15-24 ANS	475 970	31 865	6,7	499 130	56 740	11,4
15-19 ANS	236 875	12 935	5,5	252 090	22 205	8,8
20-24 ANS	239 100	18 930	7,9	247 040	34 535	14,0
CAPITALE-NATIONALE						
15-24 ANS	41 655	1 715	4,1	42 960	3 530	8,2
15-19 ANS	18 715	650	3,5	19 840	1 415	7,1
20-24 ANS	22 940	1 065	4,6	23 120	2 120	9,2

Source : Statistique Canada (2013).



TABLEAU 2.4

POPULATION ÂGÉE DE 15 À 64 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET TAUX D'EMPLOI SELON LE PLUS HAUT DIPLOME OBTENU, LE GROUPE D'ÂGE, LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE, 2011

	CAPITALE-NATIONALE				ENSEMBLE DU QUÉBEC			
	FEMMES		HOMMES		FEMMES		HOMMES	
	POPULATION	TAUX D'EMPLOI	POPULATION	TAUX D'EMPLOI	POPULATION	TAUX D'EMPLOI	POPULATION	TAUX D'EMPLOI
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
TOTAL								
15-19 ANS	18 715	48,5	19 840	45,4	236 875	39,0	252 090	35,9
20-24 ANS	22 940	77,4	23 120	76,8	239 100	70,2	247 040	67,8
25-34 ANS	46 435	86,1	48 845	87,9	512 130	78,1	505 740	83,1
35-44 ANS	41 105	85,8	40 925	89,9	508 740	80,0	502 935	85,6
45-54 ANS	55 660	84,1	53 865	87,7	637 690	78,4	624 510	83,7
55-64 ANS	53 235	45,6	49 020	58,6	551 545	47,1	526 840	59,5
15-64 ANS	238 085	72,7	235 615	77,4	2 686 070	68,0	2 659 155	73,1
PERSONNES IMMIGRANTES	11 600	62,2	11 795	76,4	374 080	59,2	362 405	71,9
AUCUN DIPLOME								
15-19 ANS	8 575	29,7	10 635	33,5	115 590	22,5	141 350	24,4
20-24 ANS	1 535	58,0	2 720	72,2	26 400	46,6	44 140	58,9
25-34 ANS	1 870	46,8	3 480	73,5	41 325	43,2	64 490	65,5
35-44 ANS	2 710	54,8	3 500	66,7	49 715	51,4	65 490	68,8
45-54 ANS	5 180	59,8	5 700	71,3	96 460	53,6	109 475	68,8
55-64 ANS	7 230	31,4	5 955	51,0	114 280	32,0	104 480	51,5
15-64 ANS	27 095	41,2	31 985	54,8	443 760	38,3	529 420	52,3
PERSONNES IMMIGRANTES	1 520	31,6	1 370	48,2	59 220	33,7	51 590	53,2
DES*								
15-19 ANS	7 790	63,0	6 910	59,8	92 520	52,3	85 225	48,6
20-24 ANS	4 815	75,5	5 860	74,1	58 345	67,1	65 810	66,5
25-34 ANS	4 485	77,5	7 430	83,2	68 510	67,7	83 975	79,6
35-44 ANS	4 750	80,1	5 740	85,7	72 470	73,3	79 825	83,0
45-54 ANS	13 015	79,3	9 365	84,9	151 420	76,6	118 140	83,4
55-64 ANS	16 265	43,2	11 095	56,6	159 310	45,8	119 535	58,4
15-64 ANS	51 125	64,9	46 410	72,8	602 570	62,4	552 505	70,0
PERSONNES IMMIGRANTES	1 650	54,2	1 715	70,3	69 685	50,6	66 550	66,1
DEP**								
15-19 ANS	430	67,1	890	58,4	6 520	67,3	10 325	63,6
20-24 ANS	2 490	86,5	4 920	87,5	27 705	82,4	47 700	81,0
25-34 ANS	7 290	84,2	12 660	90,0	77 970	80,5	120 685	87,1
35-44 ANS	6 860	84,5	10 665	90,8	82 915	80,7	111 660	87,2
45-54 ANS	9 180	82,5	13 575	86,1	105 340	79,2	148 440	83,9
55-64 ANS	6 345	52,1	9 825	60,2	70 170	52,6	108 475	60,0
15-64 ANS	32 595	77,5	52 540	82,8	370 625	74,8	547 285	79,9
PERSONNES IMMIGRANTES	975	59,5	1 435	86,4	35 900	66,3	39 905	77,3
DEC***								
15-19 ANS	1 875	70,7	1 360	57,9	20 940	62,3	14 365	52,4
20-24 ANS	9 175	78,3	6 880	75,9	79 995	74,6	60 845	68,4
25-34 ANS	11 940	92,2	10 925	92,1	116 785	86,1	95 070	89,4
35-44 ANS	10 495	89,2	8 420	94,9	113 720	86,6	91 945	91,2
45-54 ANS	13 260	90,6	10 650	93,1	126 660	86,3	100 755	89,4
55-64 ANS	10 100	50,0	7 300	59,4	87 970	53,0	69 000	60,9
15-64 ANS	56 845	80,8	45 530	84,2	546 070	78,3	431 985	81,0
PERSONNES IMMIGRANTES	2 035	72,2	1 665	85,6	58 055	67,7	50 635	76,1
CERTIFICAT								
15-19 ANS					1 035	43,8	585	40,5
20-24 ANS	770	82,6	555	76,8	10 205	72,6	7 535	62,4
25-34 ANS	2 150	86,5	1 230	88,2	26 735	79,1	17 755	83,9
35-44 ANS	2 200	87,5	1 535	92,5	30 985	83,0	23 085	87,7
45-54 ANS	3 270	91,7	2 245	89,1	37 470	86,6	27 090	88,2
55-64 ANS	3 680	43,9	2 465	54,0	34 935	49,9	26 910	61,5
15-64 ANS	12 090	74,7	8 070	77,6	141 360	74,0	102 960	78,2
PERSONNES IMMIGRANTES	895	69,8	605	80,2	29 245	64,1	24 945	74,9
DIPLOME UNIVERSITAIRE								
15-19 ANS		---			270	29,6	245	35,4
20-24 ANS	4 160	78,4	2 180	68,0	36 450	72,5	21 005	60,7
25-34 ANS	18 700	88,9	13 115	89,0	180 800	83,6	123 760	85,8
35-44 ANS	14 095	91,6	11 075	94,2	158 930	86,5	130 925	89,9
45-54 ANS	11 755	91,9	12 330	94,3	120 345	88,8	120 615	91,5
55-64 ANS	9 615	52,2	12 380	63,1	84 890	58,1	98 440	67,0
15-64 ANS	58 340	83,3	51 080	84,3	581 685	81,0	494 990	83,4
PERSONNES IMMIGRANTES	4 525	70,3	5 005	81,6	121 960	69,1	128 780	78,5

*DES : Diplôme d'études secondaires.

**DEP : Diplôme d'études professionnelles.

***DEC : Diplôme d'études collégiales.

Source : Statistique Canada (2013).

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

L'économie de la région de la Capitale-Nationale repose principalement sur les services, du fait de l'administration publique provinciale. Les plus jeunes, peu importe le sexe, bénéficient de taux d'emploi nettement meilleurs que dans l'ensemble du Québec. Malgré cela, le taux d'emploi des femmes de la région se trouve systématiquement inférieur à celui des hommes. Chez les immigrantes, cette différence selon le sexe est encore plus accentuée. Dans la région comme dans l'ensemble du Québec, la qualité des emplois que les femmes occupent n'est pas à la hauteur de ceux des hommes: elles travaillent plus souvent à temps partiel et sont moins bien rémunérées. Même dans les professions à prédominance féminine, les salaires des femmes continuent d'être inférieurs à ceux des hommes. Les femmes sont moins souvent que les hommes à la tête d'une entreprise; cependant, la proportion des immigrantes dans cette situation dépasse celle de l'ensemble des femmes de la région.





LA SITUATION DE L'EMPLOI

Les femmes de la région de la Capitale-Nationale connaissent une situation de l'emploi plus favorable que dans l'ensemble du Québec. En 2011, leur taux d'emploi atteint 58,9 % comparativement à 56,5 % dans l'ensemble du Québec. Il en va de même pour les hommes, dont le taux d'emploi atteint 66,3 % dans la région contre 63,5 % dans l'ensemble du Québec. On observe une forte différence de taux d'emploi des femmes par rapport aux hommes dans la région, soit 7,4 points de pourcentage. La région se classe, parmi toutes les régions du Qué-

bec, au 5^e rang pour ce qui est du taux d'emploi le plus élevé chez les femmes et au 3^e rang chez les hommes.

Le taux de chômage des femmes (4,4 %) est inférieur à celui des hommes (5,4 %) dans la région de la Capitale-Nationale : cela s'explique principalement par un taux d'activité plus faible. L'influence du taux d'activité des femmes sur leur taux de chômage est telle que si, au moment de la tenue de l'ENM, leur taux d'activité avait été égal à celui des hommes, le taux de chômage des femmes aurait atteint 16,0 %³.

TABEAU 3.1

PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, LE GROUPE D'ÂGE ET LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE, 2011

		FEMMES				HOMMES			
		POPULATION	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	POPULATION	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
		NOMBRE	%			NOMBRE	%		
ENSEMBLE DU QUÉBEC	15-19 ANS	236 875	45,5	39,0	14,3	252 090	43,4	35,9	17,4
	20-24 ANS	239 100	77,3	70,2	9,3	247 040	77,7	67,8	12,8
	25-34 ANS	512 130	82,9	78,1	5,8	505 740	89,8	83,1	7,4
	35-44 ANS	508 740	84,7	80,0	5,5	502 935	91,4	85,6	6,4
	45-54 ANS	637 690	82,4	78,4	4,8	624 510	89,2	83,7	6,1
	55-64 ANS	551 545	50,3	47,1	6,3	526 840	64,5	59,5	7,8
	65 ANS ET PLUS	617 880	7,2	6,3	12,6	511 480	14,9	13,7	8,5
	15 ANS ET PLUS	3 303 950	60,4	56,5	6,5	3 170 635	69,0	63,5	7,9
	PERSONNES IMMIGRANTES	460 685	56,0	49,4	11,8	442 305	69,1	61,8	10,6
CAPITALE-NATIONALE	15-19 ANS	18 715	54,5	48,5	11,1	19 840	51,6	45,4	12,0
	20-24 ANS	22 940	82,3	77,4	6,0	23 120	83,9	76,8	8,6
	25-34 ANS	46 435	88,9	86,1	3,1	48 845	92,3	87,9	4,7
	35-44 ANS	41 105	88,8	85,8	3,3	40 925	93,6	89,9	4,0
	45-54 ANS	55 660	86,7	84,1	3,0	53 865	91,1	87,7	3,7
	55-64 ANS	53 235	48,3	45,6	5,5	49 020	62,2	58,6	5,9
	65 ANS ET PLUS	61 745	6,2	5,4	13,6	48 485	13,3	12,2	8,7
	15 ANS ET PLUS	299 830	61,6	58,9	4,4	284 100	70,1	66,3	5,4
	PERSONNES IMMIGRANTES	12 980	62,0	56,3	9,2	13 755	73,0	67,7	7,2

Source : Statistique Canada (2013).

3 Le taux de chômage est égal à $100 \times \left[1 - \frac{\text{taux d'emploi}}{\text{taux d'activité}} \right]$. On substitue pour ce calcul le taux d'activité des hommes de la région.



Dans la région de la Capitale-Nationale comme dans l'ensemble du Québec, les taux d'emploi des femmes et des hommes varient en fonction de l'âge. Le taux d'emploi des femmes est supérieur à celui des hommes chez les 15 à 19 ans. Ainsi, dans la région, celui des femmes atteint 48,5 % contre 45,4 % pour les hommes. De leur côté, les 20 à 24 ans affichent dans la région un taux d'emploi très semblable selon le sexe. Ce taux progresse par la suite pour atteindre un sommet de 86,1 % chez les femmes de 25 à 34 ans et de 89,9 % chez les hommes de 35 à 44 ans dans la région. C'est parmi les 55 à 64 ans que l'écart selon le sexe se révèle le plus grand, soit 13,0 points de pourcentage en faveur des hommes. Chez les 65 ans et plus, le taux d'emploi des hommes (12,2 %) atteint plus du double de celui des femmes (5,4 %). Les plus jeunes bénéficient de taux d'emploi nettement meilleurs dans la région que dans l'ensemble du Québec, peu importe le sexe. La supériorité du taux d'emploi s'amenuise dans les groupes d'âge allant jusqu'à 54 ans; à partir de 55 ans, le taux d'emploi de la région passe sous celui de l'ensemble du Québec, tant chez les femmes que chez les hommes.

Dans la région de la Capitale-Nationale, le taux d'emploi des immigrantes (56,3 %) est inférieur à celui de l'ensemble des femmes de 15 ans et plus (58,9 %). Cette différence est nettement plus faible que dans l'ensemble du Québec, où le taux d'emploi des immigrantes laisse voir 7,1 points de pourcentage de moins que celui de l'ensemble des femmes de 15 ans et plus. Pour leur part, les immigrants de la région affichent un taux d'emploi (67,7 %) supérieur à celui de l'ensemble des hommes de 15 ans et plus (66,3 %), alors que, dans l'ensemble

du Québec, le taux d'emploi des immigrants est inférieur à celui de l'ensemble des hommes de 15 ans et plus. Ainsi, il y a une forte différence de taux d'emploi selon le sexe parmi la population immigrante, tant dans la région (11,4 points de pourcentage) que dans l'ensemble du Québec (12,4 points de pourcentage).

LA QUALITÉ DU TRAVAIL

Dans la région de la Capitale-Nationale, plus d'hommes (73,0 %) que de femmes (64,2 %) ont occupé un emploi pendant l'année précédant l'ENM. Cependant, tous ces emplois ne sont pas de même qualité. À la lumière des données de l'ENM sur la stabilité, le statut et le taux d'emploi, on observe que les femmes éprouvent plus de difficultés non seulement à trouver un emploi, mais aussi à en obtenir un de qualité équivalente à ceux que décrochent les hommes, que ce soit dans la région ou dans l'ensemble du Québec. Ainsi, dans la région, 57,2 % des femmes qui ont travaillé au cours de l'année et 64,8 % des hommes dans la même situation travaillaient toujours au moment de l'ENM. Cependant, toutes professions confondues, 52,4 % des femmes contre 58,4 % des hommes ont travaillé à temps plein toute l'année. Ces proportions sont supérieures aux résultats obtenus pour l'ensemble des Québécoises (49,7 %) et des Québécois (56,4 %). De même, 16,5 % des femmes de 15 ans et plus travaillent à temps partiel (16,7 % au Québec), alors que c'est le cas de 11,6 % des hommes de la région (10,8 % au Québec).



TABLEAU 3.2

**STATUT DE TRAVAIL DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
SELON LE SEXE, LE GROUPE D'ÂGE ET LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE, 2011**

		FEMMES					HOMMES				
		POPULATION AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION EN EMPLOI EN MAI 2011 ET AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION AYANT TRAVAILLÉ À TEMPS PARTIEL EN 2010	POPULATION SANS EMPLOI EN MAI 2011, MAIS AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION INACTIVE N'AYANT PAS TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION EN EMPLOI EN MAI 2011 ET AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION AYANT TRAVAILLÉ À TEMPS PARTIEL EN 2010	POPULATION SANS EMPLOI EN MAI 2011, MAIS AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION INACTIVE N'AYANT PAS TRAVAILLÉ EN 2010
		%									
ENSEMBLE DU QUÉBEC	15-24 ANS	67,7	51,4	42,9	16,3	26,4	66,5	48,2	32,6	18,3	27,0
	25-54 ANS	82,9	76,7	14,0	6,2	13,3	89,2	82,4	6,0	6,8	7,3
	25-34 ANS	83,1	75,1	15,0	8,0	12,1	89,5	81,0	8,5	8,5	6,6
	35-44 ANS	83,6	78,0	14,1	5,7	12,3	90,1	84,0	4,9	6,2	6,2
	45-54 ANS	82,0	76,9	13,1	5,1	15,0	88,2	82,3	4,7	5,9	8,7
	PERSONNES NON IMMIGRANTES (25-54 ANS)	85,4	79,9	14,0	5,5	11,6	90,5	84,1	5,5	6,4	6,8
	PERSONNES IMMIGRANTES (25-54 ANS)	71,0	61,8	14,1	9,3	21,2	83,7	75,2	8,3	8,5	9,0
	55-64 ANS	54,1	46,0	15,5	8,1	43,6	68,1	58,3	8,5	9,8	29,4
	65 ANS ET PLUS	8,5	5,9	4,8	2,6	90,5	18,2	13,1	7,1	5,1	80,6
	15 ANS ET PLUS	62,0	54,7	16,7	7,3	34,7	70,7	61,8	10,8	8,8	25,9
CAPITALE-NATIONALE	15-24 ANS	78,0	60,9	49,9	17,1	17,0	78,9	58,9	40,8	20,1	16,2
	25-54 ANS	88,5	83,5	12,2	5,0	8,9	92,2	87,0	5,5	5,1	5,5
	25-34 ANS	89,8	83,3	14,6	6,4	6,8	93,4	86,5	8,6	6,9	4,4
	35-44 ANS	88,9	84,3	11,7	4,5	8,6	93,0	88,7	3,8	4,4	4,7
	45-54 ANS	87,1	83,1	10,5	4,1	11,0	90,4	86,3	4,0	4,1	7,1
	PERSONNES NON IMMIGRANTES (25-54 ANS)	89,3	84,7	12,0	4,6	8,3	92,5	87,5	5,1	5,0	5,4
	PERSONNES IMMIGRANTES (25-54 ANS)	76,6	67,2	13,7	9,4	18,0	88,5	81,7	11,2	6,9	6,6
	55-64 ANS	53,5	44,2	15,8	9,3	43,9	67,7	57,5	8,6	10,2	30,2
	65 ANS ET PLUS	7,6	4,9	4,6	2,7	91,3	16,6	11,7	6,7	4,9	82,4
	15 ANS ET PLUS	64,2	57,2	16,5	7,0	33,2	73,0	64,8	11,6	8,2	24,5

Source : Statistique Canada (2013).



Le taux d'emploi à temps partiel des femmes demeure supérieur à celui des hommes dans tous les groupes d'âge de 15 à 64 ans. Le travail à temps partiel prend le plus d'importance chez les 15 à 24 ans : dans la région de la Capitale-Nationale, le taux des jeunes femmes atteint 49,9 % et celui des jeunes hommes, 40,8 %. Ce sont les taux les plus élevés de toutes les régions du Québec pour ce groupe d'âge. En outre, le travail à temps partiel ne suit pas le même profil selon l'âge et le sexe. Chez les femmes de 25 à 64 ans de la région, le taux d'emploi à temps partiel passe de 14,6 % pour les 25 à 34 ans à son point le plus bas (10,5 %) pour les 45 à 54 ans et revient à 15,8 % chez les 55 à 64 ans. Pour sa part, le taux d'emploi à temps partiel des hommes baisse à 8,6 % chez les 25 à 34 ans. Le taux le plus faible se trouve chez les 35 à 44 ans (3,8 %).

Par ailleurs, 33,2 % des femmes contre 24,5 % des hommes de la région de la Capitale-Nationale ne font pas partie du marché du travail en 2010, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas cherché d'emploi et n'ont pas travaillé au cours de l'année. Ces taux sont inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec, où 34,7 % des femmes en comparaison de 25,9 % des hommes se trouvent dans cette situation.

Parmi la population immigrante de 25 à 54 ans, 88,5 % d'hommes par rapport à 76,6 % de femmes ont travaillé en 2010. Le taux d'emploi à temps partiel est plus élevé chez les femmes (13,7 %) que chez les hommes (11,2 %). Plus de femmes présentes sur le marché du travail ont déclaré être sans emploi que d'hommes (9,4 % contre 6,9 %). Deux fois plus d'immigrantes que de non-immigrantes (18,0 % en comparaison de 8,3 %) n'ont pas fait partie du marché du travail en 2010. Chez les hommes, la différence est nettement moins forte, soit 6,6 % des immigrants contre 5,4 % des non-immigrants.

LES PROFESSIONS EXERCÉES PAR LES FEMMES ET PAR LES HOMMES

Le rehaussement de la scolarité des femmes ne s'est pas accompagné d'une diversification des choix professionnels. Les femmes continuent de s'orienter vers les mêmes filières de formation, de sorte que l'on observe toujours une ségrégation professionnelle selon le sexe, du reste plus prononcée dans la région de la Capitale-Nationale que dans l'ensemble du Québec.

Comme c'est le cas dans l'ensemble du Québec, on constate dans la région de la Capitale-Nationale une concentration de travailleuses dans un nombre plus restreint de professions que ce qui est observé chez les hommes. Ainsi, les 15 principales professions exercées par les femmes regroupent 79 550 personnes dans la région, soit 43,7 % de la population active expérimentée féminine contre 41,4 % au Québec. Parmi les 15 professions exercées par le plus de femmes de la région, 10 sont à prédominance féminine, avec un taux de féminité de la main-d'œuvre de 66 % et plus. Les 5 professions exercées par le plus de femmes dans la région sont les suivantes : adjointe administrative, vendeuse, caissière, agente d'adminis-

tration et, enfin, infirmière. Ces professions regroupent 22,8 % de la main-d'œuvre féminine expérimentée de la région. Dans l'ensemble du Québec, les agentes administratives se classent plutôt au 8^e rang des professions exercées par le plus de femmes, tandis que les éducatrices et aides-éducatrices de la petite enfance se classent parmi les 5 professions les plus fréquentes. Au Québec, les 5 professions les plus nombreuses chez les femmes regroupent 21,1 % de la main-d'œuvre féminine expérimentée.

Les 15 principales professions exercées par les hommes regroupent seulement 29,1 % de la population active expérimentée masculine de la région de la Capitale-Nationale et 26,1 % au Québec. Parmi les 15 principales professions exercées par les hommes de la région, 10 sont à prédominance masculine. Les 5 professions les plus fréquentes chez les hommes sont les suivantes : vendeur, analyste et consultant en informatique, conducteur de camions, cuisinier et directeur de commerce de détail et de gros. Ces professions regroupent 12,9 % de la main-d'œuvre masculine expérimentée dans la région. Dans l'ensemble du Québec, les analystes en informatique et les cuisiniers ne se trouvent pas dans les 5 professions les plus exercées chez les hommes, alors les charpentiers-menuisiers et les mécaniciens y sont. Les 5 professions les plus exercées chez les hommes regroupent au Québec 12,2 % de la main-d'œuvre masculine expérimentée.

Le salaire moyen des travailleuses est inférieur à celui des travailleurs, que ce soit pour l'ensemble des 15 principales professions exercées par les femmes (27 216 \$ comparativement à 32 391 \$) ou pour les 15 principales professions exercées par les hommes (22 100 \$ en comparaison de 35 158 \$). Cette situation générale se répète dans la plupart des principales professions exercées par les femmes et les hommes de la région de la Capitale-Nationale. Par exemple, les hommes exerçant la profession de conducteur de camions de transport ont un revenu moyen de 38 946 \$ comparativement à 29 710 \$ pour les femmes. Dans les professions à prédominance féminine, le même constat s'impose : ainsi, les adjointes administratives, dont le taux de féminité atteint 97,4 %, gagnent en moyenne 33 196 \$, soit 72,0 % du salaire de leurs homologues masculins. De même, les éducatrices et les aides-éducatrices de la petite enfance (profession affichant un taux de féminité de 95,8 %) gagnent 24 855 \$, soit 74,6 % de celui des hommes exerçant cette profession dans la région. Parmi les 27 professions dans lesquelles se concentrent les femmes et les hommes, seules les femmes de 4 professions gagnent en moyenne plus que les hommes dans la région. Ce sont les serveuses au comptoir, les employées de soutien de bureau, les programmeuses en médias interactifs et les commis de magasin. À noter que les salaires des serveuses de comptoir et des commis de magasin sont inférieurs à la moyenne des 15 professions les plus fréquentes chez les femmes, tandis que les salaires des employées de bureau et des programmeuses en médias interactifs sont supérieurs. Toutefois, les femmes de cette dernière profession étant très peu nombreuses, cette donnée est donc plus sujette à l'erreur statistique.



TABLEAU 3.3

**PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
ET AYANT TRAVAILLÉ DURANT L'ANNÉE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE, 2011**

	CAPITALE-NATIONALE							ENSEMBLE DU QUÉBEC			
	FEMMES					HOMMES		FEMMES		HOMMES	
	IMPORTANCE RELATIVE DU GROUPE PROFESSIONNEL	TAUX DE FÉMINITÉ	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	
											NOMBRE
PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES											
ADJOINTES ADMINISTRATIVES	11 970	6,6	97,4	62,6	33 196	68,8	46 104	57,4	31 573	54,7	38 936
VENDEUSES - COMMERCE DE DÉTAIL	9 490	5,2	53,5	29,3	16 129	45,9	27 527	30,4	16 193	43,9	26 890
CAISSIÈRES	7 465	4,1	86,2	20,8	11 813	21,7	13 643	21,2	11 722	17,6	11 867
AGENTES D'ADMINISTRATION	6 410	3,5	74,4	69,7	41 378	73,1	57 553	63,4	41 149	67,8	58 723
INFIRMIÈRES AUTORISÉES ET INFIRMIÈRES PSYCHIATRIQUES AUTORISÉES	6 115	3,4	85,5	49,4	47 682	64,4	57 378	48,2	50 147	58,0	58 444
ÉDUCATRICES ET AIDES-ÉDUCATRICES DE LA PETITE ENFANCE	5 885	3,2	95,8	47,9	24 855	53,8	33 300	48,3	24 104	46,2	27 381
AIDES-INFIRMIÈRES, AIDES-SOIGNANTES ET PRÉPOSÉES AUX BÉNÉFICIAIRES	4 235	2,3	78,8	47,8	24 620	57,0	29 842	44,7	24 647	51,1	30 965
SERVEUSES AU COMPTOIR, AIDES DE CUISINE ET PERSONNEL DE SOUTIEN ASSIMILÉ	4 010	2,2	53,1	23,2	14 187	21,8	13 290	26,1	13 326	20,7	12 475
SERVEUSES D'ALIMENTS ET DE BOISSONS	3 940	2,2	69,5	29,8	17 883	34,4	20 491	28,8	15 841	32,2	20 070
ENSEIGNANTES AUX NIVEAUX PRIMAIRE ET PRÉSCOLAIRE	3 890	2,1	87,5	59,3	41 578	73,9	50 142	60,2	44 121	68,2	49 824
PRÉPOSÉES À L'ENTRETIEN MÉNAGER ET AU NETTOYAGE - TRAVAUX LÉGERS	3 750	2,1	53,3	39,1	18 314	50,3	22 229	34,5	17 036	46,7	23 725
RÉCEPTIONNISTES	3 425	1,9	92,4	43,1	21 524	33,9	24 244	41,3	21 159	36,1	22 510
EMPLOYÉES DE SOUTIEN DE BUREAU GÉNÉRALES	3 365	1,8	79,5	59,4	32 595	51,7	31 524	54,2	31 153	53,2	33 878
DIRECTRICES - COMMERCE DE DÉTAIL ET DE GROS	3 000	1,6	42,1	72,5	32 007	76,6	54 489	69,9	33 178	75,2	51 794
AUTRES PRÉPOSÉES AUX SERVICES D'INFORMATION ET AUX SERVICES À LA CLIENTÈLE	2 600	1,4	64,9	53,5	31 495	56,9	34 520	53,9	30 558	54,9	32 775
TOTAL DES PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES	79 550	43,7	72,5	46,6	27 216	50,6	32 391	45,1	26 806	48,6	32 264
TAUX DE L'ENSEMBLE DES PROFESSIONS %				38,9		13,3		37,5		13,1	10,8
RATIO FEMMES/HOMMES %				92,2	84,0			92,8	83,1		
ENSEMBLE DES PROFESSIONS	181 970	100,0	48,1	52,4	34 222	58,4	45 402	49,7	33 637	56,4	45 794



TABLEAU 3.3 (SUITE)

**PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
ET AYANT TRAVAILLÉ DURANT L'ANNÉE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE, 2011**

	CAPITALE-NATIONALE							ENSEMBLE DU QUÉBEC			
	HOMMES				FEMMES			HOMMES		FEMMES	
	IMPORTANCE RELATIVE DU GROUPE PROFESSIONNEL	TAUX DE MASCULINITÉ	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE*	REVENU MOYEN**		TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN
	NOMBRE	%		\$	%	\$		%	\$	%	\$
PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES											
VENDEURS - COMMERCE DE DÉTAIL	8 250	4,2	46,5	45,9	27 527	29,3	16 129	43,9	26 890	30,4	16 193
ANALYSTES ET CONSULTANTS EN INFORMATIQUE	4 510	2,3	71,3	78,8	63 457	78,8	59 931	73,1	68 458	69,5	62 420
CONDUCTEURS DE CAMIONS DE TRANSPORT	4 235	2,2	96,9	66,6	38 946	51,9	29 710	58,8	36 935	42,0	29 689
CUISINIER	4 160	2,1	64,2	44,1	20 464	41,3	17 883	39,9	18 394	40,1	17 672
DIRECTEURS - COMMERCE DE DÉTAIL ET DE GROS	4 125	2,1	57,9	76,6	54 489	72,5	32 007	75,2	51 794	69,9	33 178
SOUS-OFFICIERS DES FORCES CANADIENNES	3 860	2,0	92,6	68,4	55 431	71,0	49 617	61,3	51 277	62,3	43 912
CHARPENTIER-MENUISIER	3 555	1,8	98,6	33,2	37 998	50,0	---	31,2	36 335	38,0	31 434
SERVEURS AU COMPTOIR, AIDES DE CUISINE ET PERSONNEL DE SOUTIEN ASSIMILÉ	3 540	1,8	46,9	21,8	13 290	23,2	14 187	20,7	12 475	26,1	13 326
MÉCANICIENS ET RÉPARATEURS DE VÉHICULES AUTOMOBILES, DE CAMIONS ET D'AUTOBUS	3 385	1,7	99,0	71,3	38 993	---	---	70,1	36 588	64,2	28 986
PRÉPOSÉS À L'ENTRETIEN MÉNAGER ET AU NETTOYAGE - TRAVAUX LÉGERS	3 290	1,7	46,7	50,3	22 229	39,1	18 314	46,7	23 725	34,5	17 036
CHAUFFEURS-LIVREURS - SERVICES DE LIVRAISON ET DE MESSAGERIE	2 945	1,5	97,4	56,4	30 148	56,3	---	56,4	27 931	36,8	18 902
CONCIERGES ET SURINTENDANTS D'IMMEUBLES	2 935	1,5	93,5	49,4	27 142	53,7	21 502	52,4	27 860	41,5	21 805
PROGRAMMEURS ET DÉVELOPPEURS EN MÉDIAS INTERACTIFS	2 855	1,5	88,8	71,1	45 823	63,9	50 414	70,1	54 481	68,2	52 072
GARNISSEURS DE TABLETTES, COMMIS ET PRÉPOSÉS AUX COMMANDES DANS LES MAGASINS	2 845	1,4	72,4	25,3	15 558	47,0	16 303	28,9	15 179	43,2	17 126
MANUTENTIONNAIRES	2 705	1,4	91,9	56,2	28 833	39,6	19 326	53,2	29 450	46,2	23 249
TOTAL DES PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES	57 195	29,1	68,0	54,5	35 158	41,1	22 100	49,7	31 696	39,4	20 299
TAUX DE L'ENSEMBLE DES PROFESSIONS %				27,2		11,6		23,0		11,2	
RATIO FEMMES/HOMMES %						75,4	62,9			79,3	64,0
ENSEMBLE DES PROFESSIONS	196 450	100,0	51,9	58,4	45 402	52,4	34 222	56,4	45 794	49,7	33 637

* «---» si le nombre de femmes est inférieur à 50.

** «---» si le nombre de femmes est inférieur à 100.

Note : Pour le Québec, le total des 15 principales professions se rapporte aux professions en tête du Québec, et non aux professions correspondantes des principales professions de la région.

Source : Statistique Canada (2013).



TABLEAU 3.4

POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE POUR CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITÉ, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE, 2010 ET 2011

	CAPITALE-NATIONALE						
	FEMMES	PART DE L'EMPLOI FÉMININ	HOMMES	PART DE L'EMPLOI MASCULIN	TOTAL	PART DE L'EMPLOI TOTAL	TAUX DE FÉMINITÉ
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	
TOTAL – INDUSTRIE – SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN) 2007	181 970	100,0	196 445	100,0	378 415	100,0	48,1
INDUSTRIES PRIMAIRES	1 715	0,9	4 770	2,4	6 490	1,7	26,4
AGRICULTURE, FORESTERIE, PÊCHE ET CHASSE	1 105	0,6	2 315	1,2	3 425	0,9	32,3
EXTRACTION MINIÈRE, EXPLOITATION EN CARRIÈRE, ET EXTRACTION DE PÉTROLE ET DE GAZ	80	0,0	590	0,3	670	0,2	11,9
SERVICES PUBLICS	530	0,3	1 865	0,9	2 395	0,6	22,1
TRANSFORMATION	9 000	4,9	37 385	19,0	46 385	12,3	19,4
CONSTRUCTION	2 205	1,2	17 995	9,2	20 200	5,3	10,9
FABRICATION	6 795	3,7	19 390	9,9	26 185	6,9	25,9
FABRICATION D'ALIMENTS, DE BOISSONS ET DE PRODUITS DU TABAC	1 540	0,8	2 735	1,4	4 270	1,1	36,1
USINES DE TEXTILES, USINES DE PRODUITS TEXTILES, FABRICATION DE VÊTEMENTS, FABRICATION DE PRODUITS EN CUIR ET DE PRODUITS ANALOGUES	700	0,4	215	0,1	920	0,2	76,1
FABRICATION DE PRODUITS EN BOIS	270	0,1	1 335	0,7	1 610	0,4	16,8
FABRICATION DU PAPIER	155	0,1	1 210	0,6	1 360	0,4	11,4
IMPRESSION ET ACTIVITÉS CONNEXES DE SOUTIEN	635	0,3	955	0,5	1 585	0,4	40,1
FABRICATION DE PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON, FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES	580	0,3	1 230	0,6	1 805	0,5	32,1
FABRICATION DE PRODUITS EN PLASTIQUE ET EN CAOUTCHOUC	285	0,2	910	0,5	1 195	0,3	23,8
FABRICATION DE PRODUITS MINÉRAUX NON MÉTALLIQUES	175	0,1	1 110	0,6	1 290	0,3	13,6
PREMIÈRE TRANSFORMATION DES MÉTAUX	140	0,1	990	0,5	1 125	0,3	12,4
FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES	285	0,2	2 385	1,2	2 670	0,7	10,7
FABRICATION DE MACHINES	165	0,1	1 005	0,5	1 170	0,3	14,1
FABRICATION DE PRODUITS INFORMATIQUES ET ÉLECTRONIQUES	540	0,3	1 265	0,6	1 805	0,5	29,9
FABRICATION DE MATÉRIEL, D'APPAREILS ET DE COMPOSANTS ÉLECTRIQUES	245	0,1	665	0,3	910	0,2	26,9
FABRICATION DE MATÉRIEL DE TRANSPORT	115	0,1	905	0,5	1 015	0,3	11,3
FABRICATION DE MEUBLES ET DE PRODUITS CONNEXES	325	0,2	1 295	0,7	1 615	0,4	20,1
ACTIVITÉS DIVERSES DE FABRICATION	640	0,4	1 200	0,6	1 840	0,5	34,8
SERVICES	171 185	94,1	154 145	78,5	325 345	86,0	52,6
COMMERCE DE GROS	3 135	1,7	8 405	4,3	11 540	3,0	27,2
COMMERCE DE DÉTAIL	25 005	13,7	23 205	11,8	48 215	12,7	51,9
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	2 765	1,5	11 000	5,6	13 765	3,6	20,1
INDUSTRIE DE L'INFORMATION ET INDUSTRIE CULTURELLE	2 510	1,4	4 215	2,1	6 725	1,8	37,3
FINANCE ET ASSURANCES	10 020	5,5	5 200	2,6	15 225	4,0	65,8
SERVICES IMMOBILIERS ET SERVICES DE LOCATION ET DE LOCATION À BAIL	2 140	1,2	3 360	1,7	5 500	1,5	38,9
SERVICES PROFESSIONNELS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	11 110	6,1	16 520	8,4	27 630	7,3	40,2
SERVICES ADMINISTRATIFS, SERVICES DE SOUTIEN, SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS ET SERVICES D'ASSAINISSEMENT	5 420	3,0	8 420	4,3	13 840	3,7	39,2
SERVICES D'ENSEIGNEMENT	17 440	9,6	9 910	5,0	27 345	7,2	63,8
SOINS DE SANTÉ ET ASSISTANCE SOCIALE	38 180	21,0	11 380	5,8	49 560	13,1	77,0
ARTS, SPECTACLES ET LOISIRS	3 680	2,0	3 905	2,0	7 590	2,0	48,5
HÉBERGEMENT ET SERVICES DE RESTAURATION	14 790	8,1	13 250	6,7	28 045	7,4	52,7
AUTRES SERVICES (SAUF LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES)	9 410	5,2	8 225	4,2	17 635	4,7	53,4
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	25 580	14,1	27 150	13,8	52 730	13,9	48,5



TABLEAU 3.4 (SUITE)

POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE POUR CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITÉ, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE, 2010 ET 2011

	ENSEMBLE DU QUÉBEC						
	FEMMES	PART DE L'EMPLOI FÉMININ	HOMMES	PART DE L'EMPLOI MASCULIN	TOTAL	PART DE L'EMPLOI TOTAL	Taux de Féminité
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	
TOTAL – INDUSTRIE – SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN) 2007	1 947 635	100,0	2 137 485	100,0	4 085 125	100,0	47,7
INDUSTRIES PRIMAIRES	34 905	1,8	104 150	4,9	139 050	3,4	25,1
AGRICULTURE, FORESTERIE, PÊCHE ET CHASSE	22 920	1,2	61 545	2,9	84 465	2,1	27,1
EXTRACTION MINIÈRE, EXPLOITATION EN CARRIÈRE, ET EXTRACTION DE PÉTROLE ET DE GAZ	2 730	0,1	18 040	0,8	20 770	0,5	13,1
SERVICES PUBLICS	9 255	0,5	24 565	1,1	33 815	0,8	27,4
TRANSFORMATION	161 220	8,3	556 955	26,1	718 175	17,6	22,4
CONSTRUCTION	28 170	1,4	213 610	10,0	241 780	5,9	11,7
FABRICATION	133 050	6,8	343 345	16,1	476 395	11,7	27,9
FABRICATION D'ALIMENTS, DE BOISSONS ET DE PRODUITS DU TABAC	27 040	1,4	46 165	2,2	73 205	1,8	36,9
USINES DE TEXTILES, USINES DE PRODUITS TEXTILES, FABRICATION DE VÊTEMENTS, FABRICATION DE PRODUITS EN CUIR ET DE PRODUITS ANALOGUES	16 165	0,8	10 815	0,5	26 975	0,7	59,9
FABRICATION DE PRODUITS EN BOIS	5 345	0,3	28 440	1,3	33 780	0,8	15,8
FABRICATION DU PAPIER	4 190	0,2	19 770	0,9	23 965	0,6	17,5
IMPRESSION ET ACTIVITÉS CONNEXES DE SOUTIEN	8 710	0,4	14 005	0,7	22 720	0,6	38,3
FABRICATION DE PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON, FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES	10 810	0,6	18 395	0,9	29 205	0,7	37,0
FABRICATION DE PRODUITS EN PLASTIQUE ET EN CAOUTCHOUC	8 345	0,4	19 880	0,9	28 230	0,7	29,6
FABRICATION DE PRODUITS MINÉRAUX NON MÉTALLIQUES	2 760	0,1	13 640	0,6	16 390	0,4	16,8
PREMIÈRE TRANSFORMATION DES MÉTAUX	2 610	0,1	21 745	1,0	24 355	0,6	10,7
FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES	6 745	0,3	33 525	1,6	40 270	1,0	16,7
FABRICATION DE MACHINES	5 480	0,3	25 275	1,2	30 755	0,8	17,8
FABRICATION DE PRODUITS INFORMATIQUES ET ÉLECTRONIQUES	6 060	0,3	12 060	0,6	18 120	0,4	33,4
FABRICATION DE MATÉRIEL, D'APPAREILS ET DE COMPOSANTS ÉLECTRIQUES	3 935	0,2	8 760	0,4	12 705	0,3	31,0
FABRICATION DE MATÉRIEL DE TRANSPORT	9 345	0,5	38 515	1,8	47 865	1,2	19,5
FABRICATION DE MEUBLES ET DE PRODUITS CONNEXES	7 215	0,4	20 460	1,0	27 680	0,7	26,1
ACTIVITÉS DIVERSES DE FABRICATION	8 285	0,4	11 890	0,6	20 175	0,5	41,1
SERVICES	1 751 505	89,9	1 476 400	69,1	3 227 910	79,0	54,3
COMMERCE DE GROS	56 280	2,9	113 545	5,3	169 825	4,2	33,1
COMMERCE DE DÉTAIL	266 655	13,7	234 725	11,0	501 380	12,3	53,2
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	43 545	2,2	137 745	6,4	181 290	4,4	24,0
INDUSTRIE DE L'INFORMATION ET INDUSTRIE CULTURELLE	41 885	2,2	56 455	2,6	98 340	2,4	42,6
FINANCE ET ASSURANCES	102 295	5,3	56 935	2,7	159 230	3,9	64,2
SERVICES IMMOBILIERS ET SERVICES DE LOCATION ET DE LOCATION À BAIL	25 425	1,3	35 940	1,7	61 365	1,5	41,4
SERVICES PROFESSIONNELS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	123 200	6,3	158 915	7,4	282 120	6,9	43,7
SERVICES ADMINISTRATIFS, SERVICES DE SOUTIEN, SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS ET SERVICES D'ASSAINISSEMENT	63 600	3,3	92 535	4,3	156 135	3,8	40,7
SERVICES D'ENSEIGNEMENT	201 860	10,4	99 565	4,7	301 425	7,4	67,0
SOINS DE SANTÉ ET ASSISTANCE SOCIALE	398 870	20,5	97 255	4,5	496 125	12,1	80,4
ARTS, SPECTACLES ET LOISIRS	37 265	1,9	41 535	1,9	78 800	1,9	47,3
HÉBERGEMENT ET SERVICES DE RESTAURATION	140 490	7,2	112 650	5,3	253 140	6,2	55,5
AUTRES SERVICES (SAUF LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES)	100 585	5,2	88 705	4,1	189 290	4,6	53,1
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	147 835	7,6	147 645	6,9	295 480	7,2	50,0

Source : Statistique Canada (2013).



On observe également que les femmes sont moins susceptibles que les hommes de travailler à temps plein toute l'année dans la région de la Capitale-Nationale, tant dans les 15 principales professions qu'elles exercent (46,6 % comparativement à 50,6 %) que dans les 15 principales professions exercées par les hommes (41,1 % contre 54,5 %). Si un meilleur accès des femmes aux professions à prédominance masculine favorise la diversification de l'emploi dans leur cas, il ne semble pas résoudre, à lui seul, les inégalités entre les sexes sur le marché du travail.

LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES DIFFÉRENTES INDUSTRIES

Les industries des services emploient 86,0 % de la main-d'œuvre expérimentée de la région de la Capitale-Nationale : c'est le troisième taux en importance en matière de main-d'œuvre expérimentée dans ce secteur, après les régions de l'Outaouais et de Montréal. Les femmes constituent la majo-

rité de la main-d'œuvre de l'industrie des services, mais le taux de féminité est plus faible dans la région (52,6 %) que dans l'ensemble du Québec (54,3 %). Ce secteur est de loin le principal employeur des femmes, puisque 94,1 % de la main-d'œuvre féminine y travaille, proportion plus importante que dans l'ensemble du Québec (89,9 %). Plus précisément, 58,4 % des emplois féminins de la région sont concentrés dans quatre industries des services, soit les soins de santé et assistance sociale, l'administration publique, le commerce de détail et les services d'enseignement. Le taux de féminité de la main-d'œuvre le plus élevé de la région se trouve dans les soins de santé et l'assistance sociale (77,0 %), mais ce taux est tout de même plus faible que dans l'ensemble du Québec (80,4 %). La main-d'œuvre masculine est moins concentrée dans le secteur des services : dans la région, 46,6 % des emplois sont répartis au sein de cinq industries, soit le commerce de détail, les services professionnels, scientifiques et techniques, les soins de santé et l'assistance sociale, l'hébergement et la restauration ainsi que l'administration publique.

TABLEAU 3.5

TRAVAIL AUTONOME DE LA POPULATION ACTIVE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, LE STATUT DE L'ENTREPRISE, LA PRÉSENCE DE PERSONNEL ET LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE, 2011

	FEMMES			HOMMES		
	POPULATION	PART DE LA POPULATION ACTIVE	PART DES ENTREPRISES	POPULATION	PART DE LA POPULATION ACTIVE	PART DES ENTREPRISES
	NOMBRE	%		NOMBRE	%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
POPULATION ACTIVE	1 994 885	100,0	---	2 188 560	100,0	---
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	149 725	7,5	100,0	265 380	12,1	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	42 715	2,1	28,5	115 675	5,3	43,6
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	38 070	1,9	25,4	109 085	5,0	41,1
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	111 660	5,6	74,6	156 300	7,1	58,9
TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ DANS L'ENTREPRISE FAMILIALE	5 165	0,3	3,4	3 155	0,1	1,2
CAPITALE-NATIONALE						
POPULATION ACTIVE	184 620	100,0	---	199 040	100,0	---
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	11 700	6,3	100,0	19 420	9,8	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	3 150	1,7	26,9	8 350	4,2	43,0
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	2 650	1,4	22,6	8 580	4,3	44,2
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	9 060	4,9	77,4	10 840	5,4	55,8
TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ DANS L'ENTREPRISE FAMILIALE	285	0,2	2,4	135	0,1	0,7



Les femmes n'occupent que 19,4 % des emplois du secteur de la transformation de la région de la Capitale-Nationale, ce qui représente 12,3 % de l'emploi total de la région. C'est dire que ce secteur est peu porteur d'emplois pour les femmes, puisqu'il n'emploie que 4,9 % de la population active expérimentée féminine comparativement à 19,0 % de la population active masculine. Dans l'ensemble du Québec, le taux de féminité de ce secteur est supérieur (22,4 %). Ce secteur se divise en deux composantes : la fabrication et la construction. Celle de la fabrication comprend, en 2010, 6,9 % des emplois de la région, proportion nettement moindre que dans l'ensemble du Québec (11,7 %). Le taux de féminité varie fortement à l'intérieur du groupe : il va de 76,1 % dans l'industrie textile à 10,7 % dans la construction, la faiblesse de l'emploi des femmes y est aussi marquante. Son taux de féminité n'atteint que 10,9 %, toutes professions confondues, y compris les emplois de bureau. Ainsi, les entreprises qui offrent ces métiers aux salaires bien souvent très intéressants et aux formations d'une durée accessible n'engagent dans la région que 1,2 % de la main-d'œuvre féminine, alors que, chez les hommes, ce taux atteint 9,2 %.

Dans la région de la Capitale-Nationale, le taux de féminité des industries primaires est faible (26,4 %), de même que l'importance de leur emploi, soit seulement 2,4 % des emplois occupés par les hommes et 0,9 % de ceux qui le sont par les femmes. Ce secteur est moins présent dans la région que dans l'ensemble du Québec, où l'on trouve 4,9 % de la main-d'œuvre masculine et 1,8 % de la main-d'œuvre féminine.

L'ENTREPRENEURIAT

Les femmes optent moins pour l'entrepreneuriat que ne le font les hommes. Dans la région de la Capitale-Nationale, les propriétaires d'entreprises comptent pour 9,8 % de la population active masculine et pour 6,3 % de population active féminine. Ces taux sont inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec, où les propriétaires d'entreprises représentent 12,1 % de la population active masculine et 7,5 % de la population active féminine. Les entreprises n'ont pas toutes la même envergure, la création d'emploi étant étroitement liée au développement entrepreneurial. Dans la région, 22,6 % des femmes sont propriétaires

TABLEAU 3.5 (SUITE)

TRAVAIL AUTONOME DE LA POPULATION ACTIVE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, LE STATUT DE L'ENTREPRISE, LA PRÉSENCE DE PERSONNEL ET LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE, 2011

	IMMIGRANTES			IMMIGRANTS		
	POPULATION	PART DE LA POPULATION ACTIVE	PART DES ENTREPRISES	POPULATION	PART DE LA POPULATION ACTIVE	PART DES ENTREPRISES
	NOMBRE	%		NOMBRE	%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
POPULATION ACTIVE	257 875	100,0	---	305 670	100,0	---
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	22 575	8,8	100,0	43 940	14,4	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	7 070	2,7	31,3	19 435	6,4	44,2
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	7 225	2,8	32,0	16 505	5,4	37,6
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	15 360	6,0	68,0	27 440	9,0	62,4
TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ DANS L'ENTREPRISE FAMILIALE	915	0,4	4,1	585	0,2	1,3
CAPITALE-NATIONALE						
POPULATION ACTIVE	8 050	100,0	---	10 035	100,0	---
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	665	8,3	100,0	1 185	11,8	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	195	2,4	29,3	590	5,9	49,8
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	220	2,7	33,1	445	4,4	37,6
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	450	5,6	67,7	740	7,4	62,4
TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ DANS L'ENTREPRISE FAMILIALE	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0

Source : Statistique Canada (2013).



d'entreprises avec personnel comparativement à 25,4 % dans l'ensemble du Québec. Par contre, chez les hommes, la part des entreprises avec personnel s'avère plus importante dans la région (44,2 %) que dans l'ensemble du Québec (41,1 %).

En ce qui a trait à la population immigrante active sur le marché du travail, une proportion légèrement plus faible de femmes (8,3 %) que d'hommes (11,8 %) sont propriétaires d'une entreprise. Dans la région de la Capitale-Nationale comme dans l'ensemble du Québec, les immigrantes sont proportionnellement plus nombreuses dans cette situation que l'ensemble des femmes de 15 ans et plus actives sur le marché du travail. Dans la région, une plus grande part (2,7 %) d'immigrantes actives sur le marché du travail que l'ensemble des femmes de la région (1,4 %) sont à la tête d'une entreprise avec personnel. La proportion d'immigrants propriétaires d'entreprises dans la population active y est aussi plus élevée que pour l'ensemble des hommes de 15 ans et plus, mais le taux de propriétaires d'entreprises avec personnel n'est pas plus marqué que chez leurs homologues de la région. Cette situation plus propice à l'entrepreneuriat peut notamment s'expliquer par une importante difficulté d'accès au marché du travail dans le cas de la

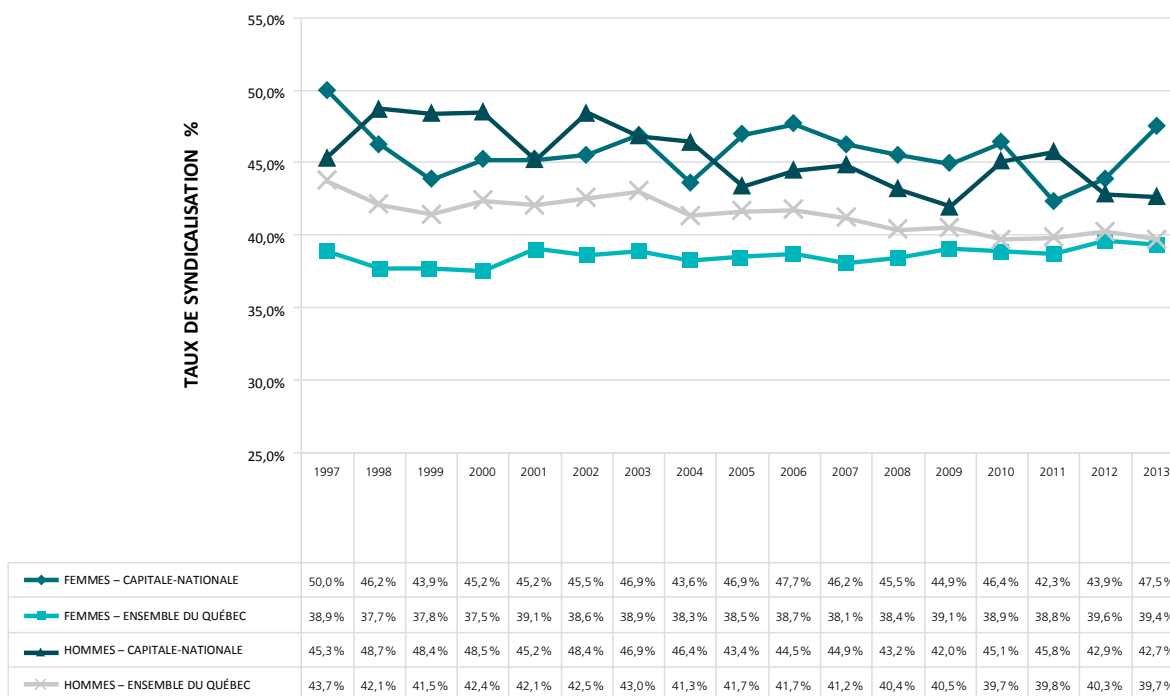
population immigrante, mais également par un esprit d'entrepreneuriat plus développé et des politiques d'immigration qui favorisent l'entrée des investisseuses et des investisseurs.

LA SYNDICALISATION

Dans l'ensemble du Québec, le taux de syndicalisation des femmes a légèrement augmenté au fil du temps : il est passé de 38,9 % en 1997 à 39,4 % en 2013. Chez les hommes, ce taux a baissé sensiblement de 1997 (43,7 %) à 2013 (39,7 %). Au cours des cinq dernières années, le taux de syndicalisation québécois a peu divergé selon le sexe. Dans la région de la Capitale-Nationale, le taux de syndicalisation des femmes et celui des hommes ont diminué de 1997 à 2013. Cependant, ils sont demeurés supérieurs à ceux de l'ensemble du Québec pendant toute cette période. L'écart entre le taux de syndicalisation des femmes et des hommes à l'échelon régional a été instable de 2011 à 2013. L'enquête sur la population active reposant sur un échantillon limité, ces données changeantes laissent présumer qu'il n'y a pas non plus de réelle différence de syndicalisation selon le sexe dans la région.

GRAPHIQUE 3.1

PERSONNES ÂGÉES DE 15 ANS ET PLUS EMPLOYÉES ET SYNDICALISÉES SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE, DE 1997 À 2013



Source : Statistique Canada (2014).

LA CONCILIATION DES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES

Une personne sur le marché du travail doit composer avec ses obligations personnelles et familiales. De plus en plus souvent, les deux parents travaillent, de sorte que la conciliation s'étend davantage aux hommes que par le passé. Cependant, d'une façon générale, il incombe toujours plus aux femmes de concilier les obligations professionnelles et personnelles. Bien que leur participation au marché du travail se soit accrue au cours des dernières décennies, les femmes consacrent encore davantage de temps que les hommes aux travaux ménagers et aux soins de la famille. À cet égard, l'augmentation du nombre de places dans les services de garde à contribution réduite dans la région de la Capitale-Nationale ainsi que l'offre de congés de paternité réservés aux pères semblent constituer des pas dans la bonne direction.





LA FAMILLE ET L'EMPLOI

Bien que le taux d'emploi des femmes et des mères ait augmenté au cours des dernières décennies, les femmes doivent davantage faire face que les hommes aux difficultés de concilier les obligations professionnelles et familiales⁴. La présence d'enfants à la maison influe moins sur le taux d'emploi masculin que sur son pendant féminin, en particulier lorsque les enfants sont en bas âge.

Au Québec, 77,1 % des femmes âgées de 25 à 54 ans qui ont au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison occupent un emploi rémunéré en 2011 comparativement à 79,3 % de celles qui n'en ont pas. Le taux d'emploi des mères est plus faible chez celles dont les enfants sont d'âge préscolaire (73,6 %). Du côté des hommes, la présence d'enfants semble

au contraire les inciter à une plus grande participation au marché du travail : en effet, le taux d'emploi atteint 89,3 % chez les hommes qui ont au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison et 88,6 % chez ceux qui ont au moins un enfant d'âge préscolaire. Le taux d'emploi des hommes qui n'ont pas d'enfant n'atteint que 78,8 %.

Dans la région de la Capitale-Nationale, 84,6 % des femmes de 25 à 54 ans sans enfant à la maison et 85,3 % de celles qui ont au moins un enfant de 15 ans occupent un emploi rémunéré en 2011. Ce taux d'emploi chute de 1,3 point de pourcentage pour celles qui ont au moins un enfant de moins de 6 ans et s'établit à 84,0 %. En comparaison, le taux d'emploi pour les hommes qui ont au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison se situe à 93,8 % et à 93,5 % pour ceux qui ont au moins un enfant d'âge préscolaire. On constate donc une diffé-

TABEAU 4.1

TAUX D'EMPLOI DES PERSONNES ÂGÉES DE 25 À 54 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, LA SITUATION DE COUPLE OU MONOPARENTALE ET LA PRÉSENCE D'ENFANTS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE, 2011

		TOTAL	PERSONNES AVEC ENFANTS			PERSONNES SANS ENFANTS
			ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS	ENFANTS DE MOINS DE 15 ANS	TOTAL	
		%				
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
FEMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	78,8	73,6	77,1	78,4	79,3
	SITUATION DE COUPLE	80,2	75,1	78,2	79,3	82,2
	SITUATION MONOPARENTALE	74,8	61,9	71,7	74,8	---
HOMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	84,1	88,6	89,3	89,5	78,8
	SITUATION DE COUPLE	89,3	88,8	89,7	90,0	87,7
	SITUATION MONOPARENTALE	83,2	80,8	82,5	83,2	---
CAPITALE-NATIONALE						
FEMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	85,2	84,0	85,3	85,7	84,6
	SITUATION DE COUPLE	86,7	85,0	86,4	86,5	87,1
	SITUATION MONOPARENTALE	82,2	73,3	79,6	82,3	---
HOMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	88,4	93,5	93,8	93,8	83,7
	SITUATION DE COUPLE	93,1	93,7	94,2	94,2	91,0
	SITUATION MONOPARENTALE	88,7	83,2	87,9	88,7	---

Source : Statistique Canada (2013); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011031).

4 D'entrée de jeu, il faut souligner que la question portant sur le temps consacré gratuitement à la famille et aux travaux ménagers a été retirée du questionnaire de l'ENM. Cette information n'est donc plus accessible pour les régions du Québec. Il n'existe des données équivalentes que pour le Canada. Les données diffusées sur la famille montrent de grandes différences entre le Québec et le Canada, de sorte que ces données ont été jugées non pertinentes pour le présent portrait. Les données économiques sur le marché du travail et la responsabilité familiale de même que les données administratives du Régime québécois d'assurance parentale et des services de garde sont les seules statistiques actualisées restantes à l'échelon régional.



rence de 9,5 points de pourcentage entre le taux d'emploi des mères et des pères d'enfants d'âge préscolaire dans la région : la différence atteint 15,0 points de pourcentage au Québec.

On observe également une différence selon l'état matrimonial des mères. Ainsi, le taux d'emploi des femmes qui ont au moins un enfant de moins de 6 ans se révèle supérieur chez celles qui vivent en couple (85,0 % dans la région de la Capitale-Nationale contre 75,1 % au Québec) par rapport aux femmes à la tête d'une famille monoparentale (73,3 % dans la région en regard de 61,9 % au Québec). Une fois encore, les hommes

dans la même situation s'en tirent mieux puisque le taux d'emploi des pères seuls avec au moins un enfant de moins de 6 ans à la maison se situe à 83,2 % dans la région en comparaison de 80,8 % au Québec.

LES SERVICES DE GARDE

Dans le contexte où les femmes sont de plus en plus nombreuses à concilier soins aux enfants et travail rémunéré, la disponibilité et le coût des services de garde constituent des

TABEAU 4.2

RÉPARTITION DES PLACES SOUS PERMIS DANS LES SERVICES DE GARDE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE, 2006 ET 2011

	CAPITALE-NATIONALE			ENSEMBLE DU QUÉBEC		
	2006	2011	VARIATION ENTRE 2006 ET 2011	2006	2011	VARIATION ENTRE 2006 ET 2011
TYPES DE SERVICES DE GARDE						
SERVICES DE GARDE OFFRANT DES PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	NOMBRE		%	NOMBRE		%
BUREAUX COORDONNATEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	101	14	-86,1	890	165	-81,5
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	125	128	2,4	1 305	1 411	8,1
GARDERIES SUBVENTIONNÉES	45	51	13,3	534	646	21,0
TOTAL	271	193	-28,8	2 729	2 222	-18,6
GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	7	28	300,0	78	346	343,6
TOTAL	278	221	-20,5	2 807	2 568	-8,5
PLACES DANS LES SERVICES DE GARDE						
PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	NOMBRE		%	NOMBRE		%
BUREAUX COORDONNATEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	7 393	7 643	3,4	89 011	91 607	2,9
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	6 690	7 251	8,4	74 573	82 671	10,9
GARDERIES SUBVENTIONNÉES	2 247	2 606	16,0	33 034	40 526	22,7
TOTAL	16 330	17 500	7,2	196 618	214 804	9,2
PLACES DANS LES GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	223	1 343	502,2	3 487	17 824	411,2
TOTAL	16 553	18 843	13,8	200 105	232 628	16,3
ENFANTS DE 0 À 4 ANS DANS L'ENSEMBLE DE LA POPULATION	28 510	35 760	25,4	375 270	440 840	17,5
RATIO DE PLACES PAR ENFANT DE 0 À 4 ANS						
SERVICES DE GARDE OFFRANT DES PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	%					
BUREAUX COORDONNATEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	25,9	21,4	---	23,7	20,8	---
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	23,5	20,3	---	19,9	18,8	---
GARDERIES SUBVENTIONNÉES	7,9	7,3	---	8,8	9,2	---
TOTAL	57,3	48,9	---	52,4	48,7	---
GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	0,8	3,8	---	0,9	4,0	---
TOTAL	58,1	52,7	---	53,3	52,8	---

Source : Ministère de la Famille (2011); Ministère de la Famille (2013); Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (2006); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).



facteurs importants dans la décision des parents de jeunes enfants de retourner ou non sur le marché du travail après l'arrivée de leur enfant.

À ce sujet, on observe une hausse importante du nombre de places offertes dans les services de garde au Québec de 2006 à 2011. Il y avait en effet 200 105 places offertes en 2006 et 232 628 places en 2011, soit une augmentation de 16,3 %. De ce dernier nombre, 214 804 sont des places à contribution réduite⁵. Toutefois, le nombre d'enfants de 4 ans et moins ayant augmenté de 17,5 % pendant la même période, le ratio de 53,3 places pour 100 enfants en 2006 a donc diminué à 52,8 places pour 100 enfants en 2011.

Dans la région de la Capitale-Nationale, le nombre de places a lui aussi augmenté de 2006 à 2011, mais dans une proportion moindre qu'au Québec. On dénombrait 16 553 places en 2006 et 18 843 places en 2011, soit une hausse de 13,8 %. En raison du nombre d'enfants d'âge préscolaire qui s'est accru dans la région (25,4 %), le ratio de 58,1 places pour 100 enfants de 4 ans et moins en 2006 a diminué à 52,7 places pour 100 enfants, en 2011. Sur les 18 843 places offertes en 2011 dans la région, la majorité, soit 17 500 places, est à contribution réduite. On compte en effet 7 251 places dans les centres de la petite enfance (CPE), 7 643 places en milieu familial et 2 606 places en garderie subventionnée. Les 1 343 autres places sont en garderie non subventionnée⁶.

LE CONGÉ SUIVANT L'ARRIVÉE D'UN ENFANT

La décision gouvernementale concernant l'octroi de périodes de congé assorties d'une protection de l'emploi et d'une garantie de revenu suivant la naissance ou l'adoption d'un enfant repose notamment sur la prise en considération des problèmes liés à la dénatalité, à l'amélioration du développement de l'enfant et au maintien du lien de la mère avec le marché du travail.

Cette décision concerne également la promotion de l'équité entre les sexes. En ce sens, l'introduction d'un congé rémunéré à l'usage exclusif du père et non transférable à la mère cherche à encourager les pères à prendre part aux activités de soins et d'éducation des enfants et à atteindre un meilleur partage des responsabilités entre les deux parents. En outre, la possibilité de partager le congé parental entre le père et la mère permet à celle-ci de réduire les effets négatifs découlant d'une longue absence du marché du travail.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) prévoit le versement de prestations⁷ à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs admissibles – salariés et autonomes – qui prennent un congé de maternité réservé à la mère, un congé de paternité exclusif au père, un congé parental pouvant être pris par l'un ou l'autre des parents ou partagé entre eux, ou un congé d'adoption. Bien que le RQAP encourage la prise d'un congé de paternité et qu'un certain nombre de pères choisissent par la suite de partager le congé parental avec la mère, le congé suivant la naissance ou l'adoption d'un enfant repose principalement sur les épaules des femmes.

En 2012, il y a eu 6 987 naissances et 45 adoptions dans la région de la Capitale-Nationale, événements pour lesquels une prestation a été versée. Au total, 6 652 mères et 5 934 pères ont touché des prestations du RQAP. À titre comparatif, en 2008, on dénombrait dans la région 6 599 naissances et 76 adoptions pour lesquelles 6 259 mères et 5 347 pères avaient touché des prestations du RQAP.

Si plus des trois quarts des femmes optent pour le régime de base, et ce, tant dans la région de la Capitale-Nationale (77,3 %) que dans l'ensemble du Québec (78,7 %), on remarque qu'une proportion moindre d'hommes le fait : c'est le cas de 75,4 % d'entre eux dans la région en comparaison de 74,0 % au Québec. Ceux-ci se tournent davantage vers le régime particulier⁸ de durée plus brève, mais comportant des prestations plus élevées.

5 Les places à contribution réduite sont fixées à un tarif de 7 \$ par jour pour les parents d'enfants de moins de 5 ans. Ce tarif représente environ 14 % du coût réel des frais de garde, le reste étant payé par l'État.

6 Lorsque les enfants fréquentent une garderie non subventionnée (à tarif courant), les parents bénéficient d'un crédit d'impôt remboursable.

7 Le RQAP prévoit quatre types de prestations : prestations de maternité, de paternité, parentales et d'adoption. Les prestations de maternité sont exclusives à la mère et ne peuvent être partagées entre les deux parents. Les prestations de paternité sont exclusives au père et ne peuvent être partagées entre les deux parents. Les prestations parentales peuvent être prises par l'un ou l'autre des parents ou partagées entre les parents. Par ailleurs, ces semaines peuvent être prises simultanément ou successivement par les parents. Enfin, les prestations d'adoption peuvent être prises par l'un ou l'autre des parents ou partagées entre les parents, selon une entente établie entre eux. Ces semaines peuvent également être prises simultanément ou successivement par les parents. Dans le cas d'une adoption, précisons que la mère et le père n'ont pas droit au congé de maternité ou de paternité, lequel ne s'applique que pour la naissance d'un enfant.

8 Le régime particulier comprend un congé de maternité (réservé à la mère) de 15 semaines à 75 % du salaire, un congé de paternité (réservé au père) d'un maximum de 3 semaines à 75 % du salaire et un congé parental (pour l'un ou l'autre des parents ou pouvant être partagé) d'une durée maximale de 25 semaines à 75 % du salaire.



TABLEAU 4.3

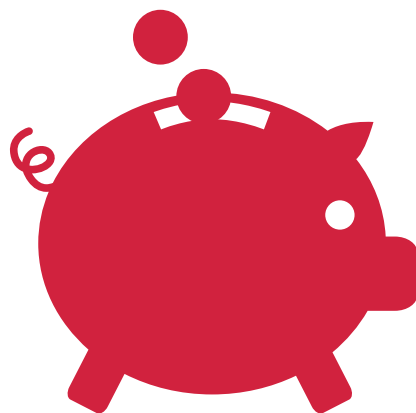
**PRESTATAIRES DU RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE
SELON LE SEXE ET LE RÉGIME, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE, 2008 ET 2012**

	CAPITALE-NATIONALE			ENSEMBLE DU QUÉBEC		
	2008	2012	VARIATION ENTRE 2008 ET 2012	2008	2012	VARIATION ENTRE 2008 ET 2012
	NOMBRE		%	NOMBRE		%
ÉVÉNEMENTS						
NAISSANCES	6 599	6 987	5,9	73 808	76 775	4,0
ADOPTIONS	76	45	-40,8	611	479	-21,6
TOTAL	6 675	7 032	5,3	74 419	77 254	3,8
FEMMES – RÉGIME DE BASE						
NAISSANCES	4 849	5 116	5,5	53 321	55 123	3,4
ADOPTIONS	43	28	-34,9	370	266	-28,1
TOTAL	4 892	5 144	5,2	53 691	55 389	3,2
FEMMES – RÉGIME PARTICULIER						
NAISSANCES	1 347	1 501	11,4	13 586	14 890	9,6
ADOPTIONS	20	7	-65,0	149	101	-32,2
TOTAL	1 367	1 508	10,3	13 735	14 991	9,1
HOMMES – RÉGIME DE BASE						
NAISSANCES	4 063	4 457	9,7	40 401	44 175	9,3
ADOPTIONS	15	18	20,0	137	168	22,6
TOTAL	4 078	4 475	9,7	40 538	44 343	9,4
HOMMES – RÉGIME PARTICULIER						
NAISSANCES	1 255	1 452	15,7	13 512	15 462	14,4
ADOPTIONS	14	7	-50,0	104	101	-2,9
TOTAL	1 269	1 459	15,0	13 616	15 563	14,3

Sources : Conseil de gestion de l'assurance parentale (2008); Conseil de gestion de l'assurance parentale (2012).

LE REVENU

Les femmes de la région de la Capitale-Nationale se classent au 2^e rang au Québec pour leur revenu médian de l'année 2010, après la région de l'Outaouais. Le revenu des femmes dans la région de la Capitale-Nationale demeure toutefois nettement inférieur à celui des hommes. L'écart de revenu d'emploi, faible chez les plus jeunes, s'amplifie à la fin de la vingtaine et s'accroît chez les générations antérieures. Or, l'écart de revenu tiré de l'emploi se répercute sur l'ensemble des sources de revenu et touche les femmes tout au long de leur vie. Malgré des revenus supérieurs à ceux des Québécoises et des Québécois, la population de la région n'échappe pas à la pauvreté. Après la région de Montréal, la région de la Capitale-Nationale est celle où l'on observe la plus grande proportion de femmes vivant sous le seuil de faible revenu. Par ailleurs, bien que le revenu de la population immigrante soit meilleur dans la région que dans l'ensemble du Québec, cette population court un risque nettement plus grand de gagner moins que le seuil de faible revenu que la population non immigrante, la situation étant davantage marquée chez les femmes.





LES SOURCES DE REVENU

Le revenu total des personnes provient tant des emplois ou du travail autonome que des placements, des pensions de retraite, des rentes et des transferts gouvernementaux. Le revenu d'emploi et celui de retraite, les placements, l'assurance-emploi et la capacité d'investir dans une entreprise sont aussi interreliés. De manière générale, des revenus très élevés d'un petit groupe de population pouvant entraîner une augmentation du revenu moyen, le revenu médian constitue un meilleur indicateur du revenu de la classe moyenne. Dans la région de la Capitale-Nationale, le revenu médian des femmes atteint 26 727 \$ en 2010, soit 72,9 % de celui des hommes (36 639 \$). Cette disparité de revenu selon le sexe s'apparente à la réalité québécoise, où le revenu médian des femmes se situe à 23 598 \$, soit 71,2 % du revenu des hommes (33 148 \$). Ainsi, force est de constater qu'aujourd'hui encore les Québécoises gagnent à peine plus des deux tiers des revenus des Québécois.

Le travail, qui représente la principale source de revenu des femmes et des hommes, rapporte toujours plus à ces derniers. Dans la région de la Capitale-Nationale, le revenu d'emploi constitue 67,6 % du revenu total des femmes en comparaison de 74,0 % de celui des hommes. Les revenus d'emploi proviennent surtout des salaires et des traitements, alors que le revenu de travail autonome ne rapporte que 3,9 % du revenu des femmes de la région et 5,7 % de celui des hommes. Non seulement les hommes sont plus nombreux que les femmes à tirer des revenus d'un emploi, mais ils bénéficient de meilleurs revenus qu'elles. En effet, ces dernières gagnent 81,4 % du revenu médian des hommes provenant d'un travail autonome et 78,9 % de leur revenu médian de traitements et salaires. Cela représente, pour l'ensemble des revenus d'emploi, 8 115 \$ de moins en 2010 pour les femmes de la région.

Tant dans la région de la Capitale-Nationale que dans l'ensemble du Québec, un plus grand nombre de femmes touchent des transferts gouvernementaux⁹ que des revenus d'emploi, contrairement aux hommes. En outre, les montants de transferts gouvernementaux reçus par les femmes sont supérieurs à ceux reçus par les hommes. Ainsi, dans la région, le revenu médian de transferts gouvernementaux s'élève à 6 838 \$ chez les femmes en comparaison de 5 349 \$ chez les hommes. Comme on peut le constater, ces montants se révèlent plus modestes que les revenus d'emploi. En raison de la situation démographique de la région, les revenus de transferts le plus souvent versés aux femmes sont, outre les autres revenus, les prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, suivis des prestations pour enfants. Dans l'ensemble du Québec, plus de femmes reçoivent des prestations pour enfants que des prestations provenant du Régime de pension du Canada ou du Régime de rentes du Québec.

Outre les autres prestations, les prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec constituent les paiements de transferts les plus fréquents chez les hommes, tandis que les pensions de sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti arrivent au 2^e rang.

Le salaire gagné détermine, en principe, le montant des prestations d'assurance-emploi : curieusement, les Québécoises ont reçu des prestations correspondant à 109,5 % de celui des hommes. Dans la région de la Capitale-Nationale, les femmes ont également touché un revenu médian provenant de l'assurance-emploi supérieur à celui des hommes (4 646 \$ pour les femmes contre 4 014 \$ pour les hommes). Les modalités de l'assurance-emploi peuvent restreindre le montant des prestations versées aux hommes ayant les plus hauts revenus et exclure les femmes à faible revenu. En effet, moins de femmes que d'hommes touchent des prestations d'assurance-emploi dans la région, de même que dans l'ensemble du Québec.

Le revenu tiré des régimes de retraite et des rentes s'appuie sur les gains d'emploi réalisés tout au long de la vie active. Les pensions de retraite affichent la disparité de revenu selon le sexe la plus importante de toutes les sources de revenu. Ainsi, les femmes de la région de la Capitale-Nationale ont un revenu médian provenant d'une pension de retraite et des rentes équivalent à 60,3 % de celui des hommes. Elles gagnent toutefois un revenu de retraite supérieur à celui de l'ensemble des Québécoises, soit 13 836 \$ en comparaison de 10 484 \$. En outre, la disparité de revenu selon le sexe est plus importante dans l'ensemble du Québec, où le revenu de retraite des femmes n'atteint que 56,4 % de celui des hommes.

Dans la région de la Capitale-Nationale, 3,7 % des femmes de 15 ans et plus sont sans revenu comparativement à 2,5 % des hommes de 15 ans et plus. Ces taux sont inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec, où 5,1 % des femmes par rapport à 3,8 % des hommes se trouvent dans cette situation. Parmi la population immigrante, toutefois, l'absence de revenu se révèle plus fréquente que dans l'ensemble du Québec. Cette différence est plus prononcée chez les immigrantes, dont 7,8 % ne touchent aucun revenu dans la région contre 6,3 % dans l'ensemble du Québec. Chez les immigrants, la proportion de ceux qui ne touchent pas de revenu atteint 4,8 % dans la région en comparaison de 4,3 % dans l'ensemble du Québec.

En 2010, dans la région de la Capitale-Nationale, le revenu total médian des immigrantes est de 22 635 \$, ce qui correspond à 77,2 % du revenu total médian des immigrants (29 337 \$). Ce revenu est supérieur à celui de la population immigrante de l'ensemble du Québec, où les immigrantes gagnent un revenu total médian de 20 260 \$. De même, le ratio du revenu des immigrantes par rapport à celui des immigrants est plus élevé dans la région que dans l'ensemble du Québec (76,5 %).

9 Comme leur nom l'indique, les transferts gouvernementaux sont des revenus qui proviennent du gouvernement. Il s'agit notamment des prestations de l'assurance-emploi, des prestations pour enfants (envoyées à la mère, sauf exception) et des prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec.



TABLEAU 5.1

REVENU MOYEN ET REVENU MÉDIAN EN 2010 DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LA SOURCE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE, 2011

	CAPITALE-NATIONALE				ENSEMBLE DU QUÉBEC			
	EFFECTIF	REVENU MOYEN	REVENU MÉDIAN	RATIO FEMMES/HOMMES	EFFECTIF	REVENU MOYEN	REVENU MÉDIAN	RATIO FEMMES/HOMMES
	NOMBRE	\$		%	NOMBRE	\$		%
FEMMES								
POPULATION TOTALE	299 825	---			3 303 950	---		
SANS REVENU	11 085	---			169 870	---		
AVEC REVENU	288 740	32 094	26 727	72,9	3 134 085	30 523	23 598	71,2
REVENU D'EMPLOI	194 380	32 245	27 684	77,3	2 076 385	31 174	25 066	74,9
TRAITEMENTS ET SALAIRES	184 285	32 049	28 603	78,9	1 946 970	31 246	26 079	75,6
REVENU D'UN TRAVAIL AUTONOME	19 275	18 760	5 711	81,4	231 060	16 856	6 137	85,2
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	216 350	7 812	6 838	127,8	2 426 390	8 016	7 038	130,5
PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	31 865	6 925	4 646	115,7	382 470	6 972	4 818	109,5
PRESTATIONS POUR ENFANTS	69 195	4 623	3 775	107,7	867 835	5 378	4 528	113,2
PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA OU DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC	81 005	5 454	5 610	80,2	795 960	5 328	5 495	77,7
REVENU DE PENSION DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE ET SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI	61 745	7 890	6 237	100,1	620 535	8 130	6 479	103,9
AUTRES REVENUS DU GOUVERNEMENT	115 555	1 910	670	98,2	1 342 855	2 107	681	90,4
REVENU DE PLACEMENTS	84 910	3 340	521	92,7	874 545	3 758	552	83,0
PENSIONS DE RETRAITE	50 760	17 463	13 836	60,3	429 295	15 434	10 484	56,4
AUTRE REVENU EN ESPÈCES	42 100	3 299	664	88,5	441 080	3 563	790	98,5
HOMMES								
POPULATION TOTALE	284 100	---			3 170 635	---		
SANS REVENU	7 045	---			121 325	---		
AVEC REVENU	277 055	44 322	36 639	---	3 049 315	42 343	33 148	---
REVENU D'EMPLOI	211 695	42 907	35 799		2 281 440	42 282	33 448	
TRAITEMENTS ET SALAIRES	199 635	41 990	36 237		2 123 195	42 092	34 508	
REVENU D'UN TRAVAIL AUTONOME	24 180	28 968	7 016		295 705	23 995	7 203	
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	174 550	6 972	5 349		2 005 465	7 160	5 394	
PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	39 650	5 176	4 014		476 000	5 749	4 401	
PRESTATIONS POUR ENFANTS	4 910	4 249	3 506		55 955	4 823	4 000	
PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA OU DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC	65 910	6 618	6 996		678 765	6 680	7 071	
REVENU DE PENSION DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE ET SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI	45 465	7 204	6 232		478 925	7 468	6 235	
AUTRES REVENUS DU GOUVERNEMENT	114 560	1 982	682		1 422 840	2 278	753	
REVENU DE PLACEMENTS	77 875	6 276	562		849 710	6 908	665	
PENSIONS DE RETRAITE	51 610	25 675	22 960		465 235	22 386	18 573	
AUTRE REVENU EN ESPÈCES	40 395	4 100	750		430 835	4 663	802	

Source : Statistique Canada (2013).



LE REVENU D'EMPLOI

En 2010, le revenu médian d'emploi des travailleuses de la région de la Capitale-Nationale atteint 27 684 \$ et celui des travailleurs, 35 799 \$, soit une différence de 8 115 \$. Ainsi, le revenu d'emploi médian des femmes correspond à 77,3 % de celui des hommes. Les femmes de la région obtiennent de meilleurs résultats sur ce plan que dans l'ensemble du Québec, où le revenu médian d'emploi s'établit à 25 066 \$ chez les Québécoises, ce qui équivaut à 74,9 % de celui des Québécois. À noter que cet écart est souvent présent même lorsque leur taux d'emploi à temps partiel se révèle semblable, et il subsiste dans les professions à prédominance masculine. En outre, le taux de syndicalisation des femmes ne diffère plus significativement de celui des hommes. Il reste ainsi du chemin à parcourir aux femmes pour atteindre l'égalité de revenu sur le marché du travail.

Comme c'est le cas dans l'ensemble du Québec, dans la région de la Capitale-Nationale, le revenu des femmes est moindre que celui des hommes, peu importe l'âge, sauf chez les 65 ans et plus. Déjà chez les 15 à 19 ans, les plus jeunes sur le marché

du travail, les femmes gagnent un revenu médian de 537 \$ de moins que les hommes dans la région comparativement à 226 \$ dans l'ensemble du Québec. Cet écart s'accroît avec l'âge, jusqu'à 64 ans. Dans la région, les femmes de 55 à 64 ans ne gagnent plus que 73,3 % du revenu d'emploi des hommes, soit une différence de 10 280 \$. L'inégalité de revenu selon le sexe persiste donc après l'âge où les familles ont des enfants à la maison. Les revenus d'emploi médians de la région sont supérieurs à ceux de l'ensemble du Québec, peu importe le sexe, en particulier dans les groupes d'âge allant de 30 à 64 ans.

LA DISTRIBUTION DU REVENU ET LA PAUVRETÉ

LA DISTRIBUTION DU REVENU

La proportion de femmes dont le revenu est inférieur à 20 000 \$ en 2010 est plus faible dans la région de la Capitale-Nationale (38,7 %) que dans l'ensemble du Québec (43,2 %). Par ailleurs, on compte nettement moins d'hommes dont le revenu n'at-

TABEAU 5.2

PRÉSENCE DE REVENU, REVENU MOYEN ET REVENU MÉDIAN DE LA POPULATION IMMIGRANTE ET NON IMMIGRANTE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE, 2011

	FEMMES				HOMMES			
	NON-IMMIGRANTES		IMMIGRANTES		NON-IMMIGRANTS		IMMIGRANTS	
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
POPULATION	2 815 100	100,0	460 685	100,0	2 696 645	100,0	442 310	100,0
SANS REVENU	137 900	4,9	29 045	6,3	101 205	3,8	18 880	4,3
AVEC REVENU	2 677 195	95,1	431 640	93,7	2 595 440	96,2	423 425	95,7
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
REVENU MÉDIAN	24 408	---	20 260	---	34 464	---	26 478	---
REVENU MOYEN	31 079	---	27 815	---	43 178	---	38 498	---
CAPITALE-NATIONALE								
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
POPULATION	285 715	100,0	12 980	100,0	268 965	100,0	13 755	100,0
SANS REVENU	9 945	3,5	1 015	7,8	6 360	2,4	660	4,8
AVEC REVENU	275 770	96,5	11 965	92,2	262 610	97,6	13 095	95,2
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
REVENU MÉDIAN	26 945	---	22 635	---	37 059	---	29 337	---
REVENU MOYEN	32 272	---	28 851	---	44 708	---	38 632	---

Source : Statistique Canada (2013).



teint pas 20 000 \$ par année en 2010, soit 26,8 % dans la région comparativement à 31,2 % dans l'ensemble du Québec. À l'opposé, 15,7 % des hommes avec revenu gagnent plus de 70 000 \$ par année dans la région, ce qui représente plus du double de la proportion de femmes (6,8 %). Ces taux sont, dans les deux cas, analogues aux moyennes québécoises.

Les quartiles découpent les ménages en quatre groupes égaux, selon l'importance du revenu gagné. Ainsi, le premier quartile regroupe 25 % des ménages ayant le plus faible revenu et le quatrième, 25 % des ménages ayant le revenu le plus élevé. La comparaison des revenus dans les couples hétéro-

sexuels permet d'établir le nombre de femmes gagnant plus que leur conjoint et leur distribution dans les classes de revenu. À l'intérieur d'un couple hétérosexuel, 26,2 % des femmes de la région de la Capitale-Nationale gagnent plus que la moitié du revenu du ménage, taux semblable à celui du Québec (26,9 %). La proportion de femmes qui gagnent davantage que leur conjoint est plus élevée dans les tranches de revenus plus faibles que dans celles qui sont supérieures. Ainsi, dans la région, cette proportion passe de 29,4 % des femmes pour les ménages dans le quartile des revenus les plus bas à 22,8 % dans les quartiles les plus élevés.

TABLEAU 5.3

REVENU D'EMPLOI MOYEN ET REVENU D'EMPLOI MÉDIAN DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE, 2011

	FEMMES			HOMMES			RATIO FEMMES/HOMMES	
	POPULATION	REVENU D'EMPLOI MOYEN	REVENU D'EMPLOI MÉDIAN	POPULATION	REVENU D'EMPLOI MOYEN	REVENU D'EMPLOI MÉDIAN	REVENU D'EMPLOI MOYEN	REVENU D'EMPLOI MÉDIAN
	NOMBRE	\$		NOMBRE	\$		%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
15-19 ANS	127 980	6 092	5 206	132 615	7 056	5 432	86,3	95,8
20-24 ANS	199 830	14 849	12 358	206 680	18 026	14 721	82,4	83,9
25-29 ANS	204 270	26 946	24 468	211 830	32 872	30 552	82,0	80,1
30-34 ANS	220 155	32 121	29 264	232 375	42 617	39 240	75,4	74,6
35-44 ANS	420 780	38 755	33 913	442 025	52 181	44 638	74,3	76,0
45-54 ANS	516 265	40 616	34 767	537 330	57 085	46 531	71,2	74,7
55-64 ANS	313 565	31 906	25 816	378 170	47 103	35 286	67,7	73,2
65 ANS ET PLUS	73 530	15 310	6 641	140 410	24 111	5 472	63,5	121,4
15 ANS ET PLUS	2 076 385	31 174	25 066	2 281 440	42 282	33 448	73,7	74,9
CAPITALE-NATIONALE								
15-19 ANS	12 615	6 010	5 417	12 990	7 161	5 954	83,9	91,0
20-24 ANS	20 390	15 072	12 648	21 250	18 564	15 413	81,2	82,1
25-29 ANS	20 950	27 342	25 262	22 295	33 638	32 340	81,3	78,1
30-34 ANS	20 620	33 256	31 668	22 465	43 113	41 114	77,1	77,0
35-44 ANS	35 935	40 888	36 956	37 365	53 365	47 552	76,6	77,7
45-54 ANS	47 610	43 745	38 830	47 640	59 196	50 794	73,9	76,4
55-64 ANS	30 125	32 883	28 234	35 400	49 801	38 514	66,0	73,3
65 ANS ET PLUS	6 135	13 617	8 085	12 280	24 424	5 893	55,8	137,2
15 ANS ET PLUS	194 380	32 245	27 684	211 695	42 907	35 799	75,2	77,3

Source : Statistique Canada (2013).



LES PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU

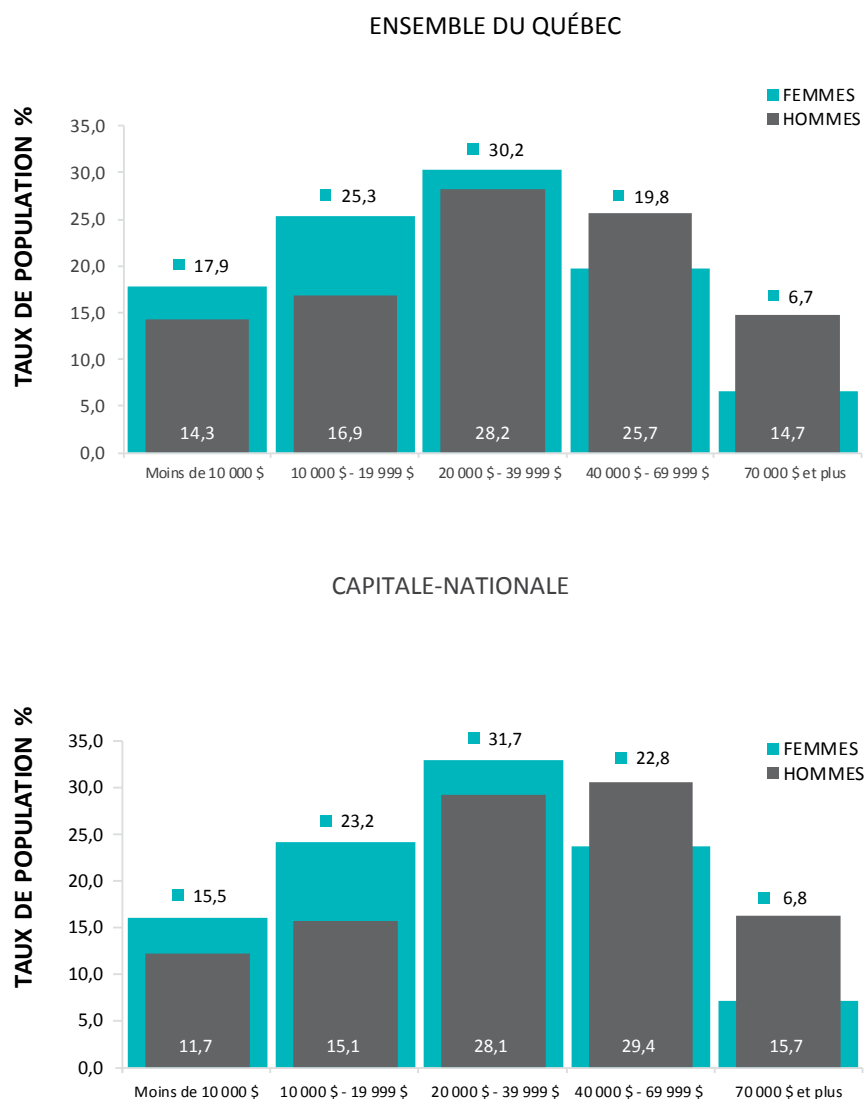
Le taux de femmes de la région de la Capitale-Nationale vivant sous le seuil de faible revenu atteint 12,7 %. Suivant la région de Montréal (22,6 %) et devançant la région de la Mauricie (12,2 %), la région de la Capitale-Nationale est celle où l'on observe la plus grande proportion de femmes vivant sous le seuil de faible revenu. La situation s'avère meilleure chez les hommes de la région : ils se classent au 3^e rang au Québec avec un taux de 10,6 %, loin derrière ceux de la région de Mon-

tréal (21,8 %) et très près de ceux de la région de la Mauricie (10,8 %). De plus, leur taux surpasse celui des femmes de 2,1 points de pourcentage, soit un écart plus important que dans l'ensemble du Québec (1,3 point de pourcentage). C'est la plus forte disparité de faible revenu selon le sexe au Québec.

Le taux de femmes vivant sous le seuil de faible revenu atteint son sommet chez les 15 à 24 ans, où 17,9 % des jeunes femmes et 15,7 % des jeunes hommes vivent sous le seuil de faible revenu dans la région de la Capitale-Nationale, taux supérieur à celui de l'ensemble du Québec (16,4 % et 15,0 %). À par-

GRAPHIQUE 5.1

REVENU TOTAL MOYEN DURANT L'ANNÉE DE LA POPULATION VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE ET LA TRANCHE DE REVENU, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE, 2011



Source : Statistique Canada (2013).



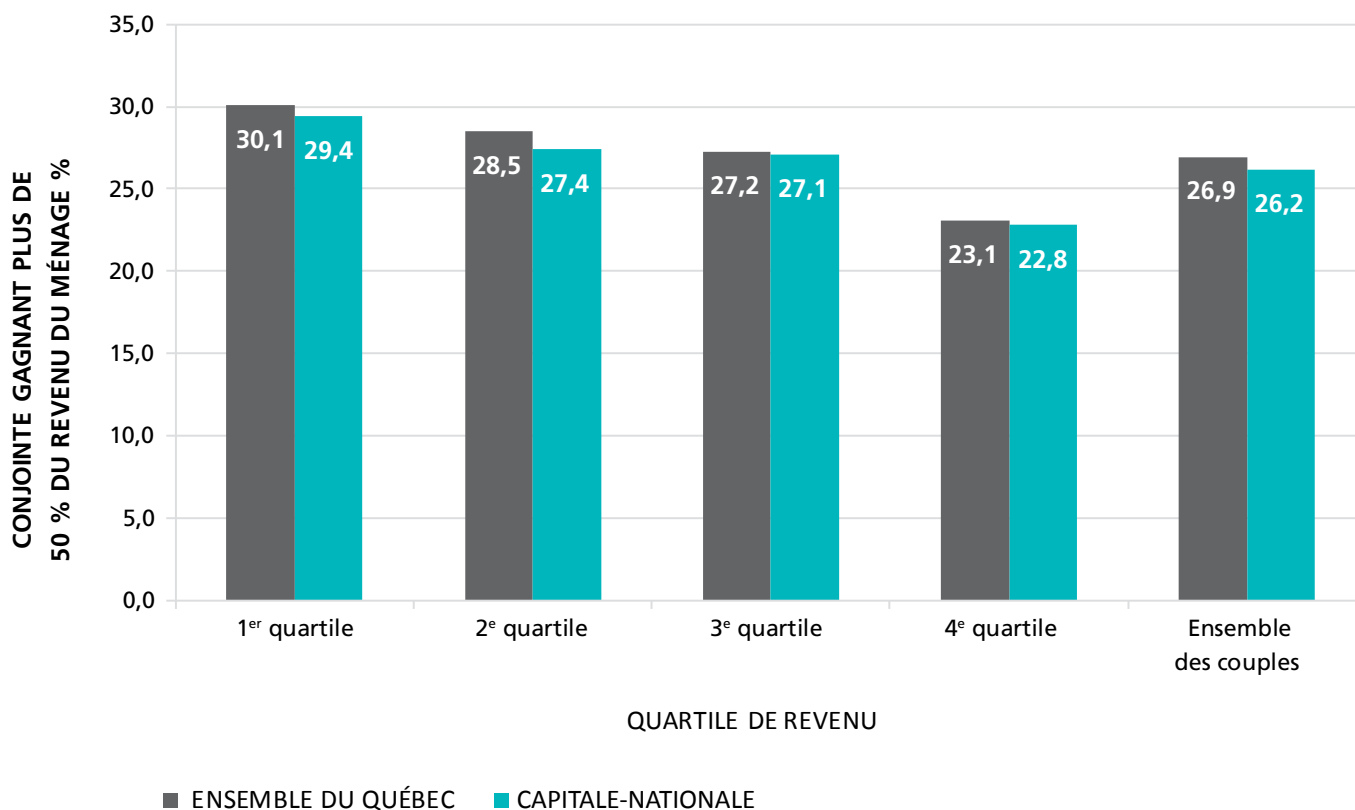
tir de 25 ans, le taux de faible revenu diminue dans la région et devient inférieur à celui de l'ensemble du Québec, et ce, jusqu'à 64 ans, peu importe le sexe. Ensuite, le taux de faible revenu remonte au-dessus de celui de l'ensemble du Québec, plus fortement chez les femmes. Par ailleurs, le taux de femmes de 65 ans et plus vivant sous le seuil de faible revenu (15,5 % dans la région) atteint plus du double de celui des hommes (6,7 %). À noter que l'ENM exclut les personnes dans les établissements d'hébergement, ce qui touche une partie importante de la population de 65 ans et plus. Ainsi, le taux de faible revenu de ce groupe d'âge pourrait être sous-estimé.

Les femmes à la tête d'un ménage sont plus susceptibles de se trouver sous le seuil de faible revenu dans la région de la Capitale-Nationale que dans l'ensemble du Québec. En effet, le taux de faible revenu des ménages atteint 20,0 % pour les femmes de la région contre 19,3 % dans l'ensemble du Québec. Au contraire, le taux de faible revenu se révèle plus bas pour les ménages dont le principal répondant est un homme dans la région (11,1 %) que dans l'ensemble du Québec (12,4 %).

En général, le risque de gagner moins que le seuil de faible revenu est nettement plus fort parmi la population immigrante que parmi la population non immigrante. Dans la région de la Capitale-Nationale, 19,5 % des immigrantes vivent dans des ménages à faible revenu contre 12,3 % des non-immigrantes. Par ailleurs, 17,7 % des immigrants de la région vivent dans des ménages sous le seuil de faible revenu contre 10,0 % des non-immigrants. La population immigrante de la région se compare avantageusement à celle de l'ensemble du Québec sur ce point : en effet, elle vit plus rarement sous le seuil de faible revenu dans la région. Cela reste vrai, peu importe le sexe et la plupart des situations familiales. Les femmes qui vivent avec des personnes non apparentées font exception à cette tendance. Ainsi, dans ce type de ménage, le taux d'immigrantes gagnant moins du seuil de faible revenu atteint 46,3 % dans la région comparativement à 44,6 % dans l'ensemble du Québec.

GRAPHIQUE 5.2

**DISTRIBUTION DU REVENU SELON LE SEXE ET LE QUARTILE DE REVENU DE LA POPULATION
EN SITUATION DE COUPLE HÉTÉROSEXUEL VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE, 2011**



Source : Statistique Canada (2013).



LA PROPORTION DU REVENU DU MÉNAGE CONSCRÉE AU COÛT DU LOGEMENT

Le coût du logement¹⁰ représente la dépense la plus importante des ménages à faible revenu. Comme il s'agit d'une dépense incompressible, une hausse plus rapide du coût de l'électricité, du chauffage et du loyer ou de l'hypothèque que du revenu entraîne une réduction de la marge de manœuvre pour les autres besoins essentiels.

Les propriétaires peuvent récupérer au moins une partie de leurs dépenses de logement en cas de vente de leur propriété, tandis que ce n'est pas le cas pour les locataires. Or, les femmes sont plus fréquemment locataires que les hommes. Dans la région de la Capitale-Nationale, près de la moitié des femmes sont locataires (49,6 %), mais seulement 33,8 % des hommes. C'est donc dire que ces derniers tirent davantage profit de ces dépenses que les femmes dans la région, tout comme c'est le cas pour 47,3 % des Québécoises en regard de 32,5 % des Québécois qui sont locataires.

TABLEAU 5.4

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU SELON LE SEXE, LE GROUPE D'ÂGE ET LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE, 2011

	FEMMES			HOMMES		
	PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU		POPULATION VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS	PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU		POPULATION VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
15-24 ANS	77 995	16,4	475 970	75 025	15,0	499 130
25-34 ANS	71 400	13,9	512 125	69 435	13,7	505 735
35-54 ANS	129 060	11,3	1 146 430	130 220	11,6	1 127 445
55-64 ANS	74 485	13,5	551 540	64 000	12,1	526 840
65 ANS ET PLUS	71 225	11,5	617 880	27 525	5,4	511 480
15 ANS ET PLUS	424 160	12,8	3 303 955	366 195	11,5	3 170 635
PERSONNES IMMIGRANTES	98 225	21,3	460 685	89 040	20,1	442 310
PERSONNES NON IMMIGRANTES	312 340	11,1	2 815 100	261 240	9,7	2 696 645
CAPITALE-NATIONALE						
15-24 ANS	7 450	17,9	41 660	6 735	15,7	42 960
25-34 ANS	5 550	12,0	46 435	6 065	12,4	48 845
35-54 ANS	8 615	8,9	96 760	8 770	9,3	94 795
55-64 ANS	6 940	13,0	53 235	5 145	10,5	49 015
65 ANS ET PLUS	9 545	15,5	61 740	3 270	6,7	48 485
15 ANS ET PLUS	38 085	12,7	299 830	29 990	10,6	284 100
PERSONNES IMMIGRANTES	2 535	19,5	12 980	2 435	17,7	13 755
PERSONNES NON IMMIGRANTES	35 065	12,3	285 715	26 995	10,0	268 965

Source : Statistique Canada (2013).

¹⁰ Sous la définition du rapport des frais du logement au revenu, le coût du logement comprend le prix du loyer (pour les locataires) ou le paiement de l'hypothèque (pour les propriétaires) et les frais d'électricité, de chauffage, de services municipaux, etc. (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).



Plus de la moitié des femmes locataires consacrent au moins le quart de leur revenu au logement, soit 51,0 % dans la région de la Capitale-Nationale comparativement à 52,7 % dans l'ensemble du Québec. À noter que la population devient très vul-

néralable si elle doit consacrer au moins la moitié de son revenu au loyer, situation dans laquelle se trouvent 17,6 % des femmes locataires de la région en comparaison de 18,2 % de celles de l'ensemble du Québec.

TABLEAU 5.5

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU SELON LE SEXE, LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES ET LA SITUATION FAMILIALE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE, 2011

	MÉNAGES PRIVÉS		PERSONNES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS		PERSONNES EN SITUATION DE COUPLE OU MONOPARENTALE		PERSONNES VIVANT SEULES		PERSONNES VIVANT AVEC DES PERSONNES NON APPARENTÉES	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC										
FEMMES										
TOTAL DES FEMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	270 695	19,3	424 160	12,8	163 070	7,7	165 535	28,4	50 665	40,0
NON-IMMIGRANTES	214 570	17,5	312 340	11,1	101 000	5,7	138 585	26,6	40 145	37,7
IMMIGRANTES	49 595	30,1	98 225	21,3	56 700	17,3	23 985	41,0	6 515	44,6
TOTAL DES FEMMES	1 401 255	100,0	3 303 955	100,0	2 116 210	100,0	583 570	100,0	126 805	100,0
NON-IMMIGRANTES	1 226 015	100,0	2 815 100	100,0	1 773 590	100,0	520 695	100,0	106 575	100,0
IMMIGRANTES	164 570	100,0	460 685	100,0	327 950	100,0	58 515	100,0	14 600	100,0
HOMMES										
TOTAL DES HOMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	246 890	12,4	366 195	11,5	118 905	6,2	134 835	26,5	58 980	38,5
NON-IMMIGRANTS	174 760	10,4	261 240	9,7	70 360	4,4	107 410	24,2	42 795	34,5
IMMIGRANTS	62 725	20,9	89 040	20,1	44 110	14,5	23 295	40,5	9 950	48,2
TOTAL DES HOMMES	1 993 965	100,0	3 170 635	100,0	1 929 840	100,0	507 865	100,0	153 125	100,0
NON-IMMIGRANTS	1 674 840	100,0	2 696 645	100,0	1 612 450	100,0	443 370	100,0	124 200	100,0
IMMIGRANTS	300 555	100,0	442 310	100,0	303 900	100,0	57 470	100,0	20 630	100,0
CAPITALE-NATIONALE										
FEMMES										
TOTAL DES FEMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	27 260	20,0	38 085	12,7	10 795	5,8	19 045	29,8	5 575	41,7
NON-IMMIGRANTES	25 800	19,6	35 065	12,3	9 195	5,2	18 315	29,5	5 230	41,1
IMMIGRANTES	1 170	27,2	2 535	19,5	1 385	15,5	590	36,6	220	46,3
TOTAL DES FEMMES	136 275	100,0	299 830	100,0	187 230	100,0	63 950	100,0	13 380	100,0
NON-IMMIGRANTES	131 475	100,0	285 715	100,0	177 605	100,0	62 145	100,0	12 730	100,0
IMMIGRANTES	4 305	100,0	12 980	100,0	8 925	100,0	1 610	100,0	475	100,0
HOMMES										
TOTAL DES HOMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	20 495	11,1	29 990	10,6	8 240	4,7	12 415	24,9	6 315	39,3
NON-IMMIGRANTS	18 640	10,7	26 995	10,0	6 810	4,1	11 740	24,6	5 870	38,8
IMMIGRANTS	1 550	17,1	2 435	17,7	1 195	12,9	535	27,2	275	39,9
TOTAL DES HOMMES	184 410	100,0	284 100	100,0	174 220	100,0	49 910	100,0	16 065	100,0
NON-IMMIGRANTS	174 650	100,0	268 965	100,0	164 165	100,0	47 655	100,0	15 125	100,0
IMMIGRANTS	9 080	100,0	13 755	100,0	9 270	100,0	1 965	100,0	690	100,0

Source : Statistique Canada (2013).



TABLEAU 5.6

PORTION DU REVENU CONSACRÉ AU LOGEMENT DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE DU PRINCIPAL SOUTIEN DU MÉNAGE ET LA SITUATION FAMILIALE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE, 2011

	POPULATION DE 15 ANS ET PLUS		PERSONNES DANS LES MÉNAGES CONSACRANT 25 % ET PLUS DE LEUR REVENU AU LOGEMENT		PERSONNES DANS LES MÉNAGES CONSACRANT 50 % ET PLUS DE LEUR REVENU AU LOGEMENT		SANS OBJET*	
	NOMBRE	TAUX DU MODE D'OCCUPATION %	NOMBRE	TAUX DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS %	NOMBRE	TAUX DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS %	NOMBRE	TAUX DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS %
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
FEMMES								
PROPRIÉTAIRE	735 005	52,5	186 600	25,4	53 945	7,3	5 850	0,8
LOCATAIRE	662 695	47,3	349 465	52,7	120 815	18,2	2 640	0,4
LOGEMENT DE BANDE	3 555	0,3	---					
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	1 401 255	100,0	536 075	38,3	174 765	12,5	12 045	0,9
HOMMES								
PROPRIÉTAIRE	1 342 635	67,3	246 550	18,4	70 820	5,3	16 640	1,2
LOCATAIRE	648 505	32,5	275 115	42,4	107 055	16,5	4 465	0,7
LOGEMENT DE BANDE	2 825	0,1	---					
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	1 993 965	100,0	521 670	26,2	177 880	8,9	23 930	1,2
CAPITALE-NATIONALE								
FEMMES								
PROPRIÉTAIRE	68 725	50,4	15 200	22,1	3 885	5,7	135	0,2
LOCATAIRE	67 555	49,6	34 435	51,0	11 865	17,6	75	0,1
LOGEMENT DE BANDE	---							
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	136 275	100,0	49 635	36,4	15 750	11,6	210	0,2
HOMMES								
PROPRIÉTAIRE	122 000	66,2	17 475	14,3	4 920	4,0	530	0,4
LOCATAIRE	62 410	33,8	24 215	38,8	8 240	13,2	140	0,2
LOGEMENT DE BANDE	---							
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	184 410	100,0	41 690	22,6	13 160	7,1	670	0,4

* Sont ici inclus les ménages agricoles, les ménages vivant dans une réserve et les ménages dont le revenu est égal ou inférieur à zéro.

Source : Statistique Canada (2013).

LA SANTÉ

Dans la région de la Capitale-Nationale, les femmes ont toujours une espérance de vie plus longue que les hommes et sont moins touchées qu'eux par le cancer. De manière générale, elles adoptent des habitudes de vie plus favorables à leur santé: elles sont notamment moins nombreuses à afficher un surplus de poids et à faire usage du tabac.





L'ÉTAT GÉNÉRAL

En 2008, dans la région de la Capitale-Nationale, les femmes et les hommes ont, à la naissance, une espérance de vie respective de 83,4 ans¹¹ et de 78,4 ans : c'est donc dire que les femmes y vivent en moyenne 5,0 ans de plus que les hommes. Cette réalité est comparable à celle de l'ensemble du Québec, où l'espérance de vie des femmes est de 82,9 ans et celle des hommes, de 78,3 ans. La région se classe au 4^e rang, *ex æquo* avec la région de l'Estrie, parmi les 18 régions sociosanitaires du Québec où l'espérance de vie des femmes est la meilleure, et au 6^e rang chez les hommes.

L'espérance de vie en bonne santé des femmes se rapproche davantage de celle des hommes. Cet indicateur soustrait les années de vie avec des incapacités de la durée de vie totale. En 2006, à la naissance, l'espérance de vie en bonne santé dans la région de la Capitale-Nationale atteint 70,1 ans chez les femmes et 67,7 ans chez les hommes, ce qui s'avère légèrement au-dessus des moyennes québécoises (respectivement 68,3 ans et 66,5 ans). Ainsi, la région se classe au 2^e rang des régions où l'espérance de vie en bonne santé des femmes est la meilleure (après la région de la Chaudière-Appalaches) et au 3^e rang dans le cas des hommes.

Selon le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), la « perception que les personnes ont de leur santé est reconnue comme une mesure fiable et valide de l'état de santé d'une population » (2011, p. 33). En 2010, dans la région sociosanitaire de la Capitale-Nationale, 5,1 % des femmes¹² (9,3 % au Québec) contre 7,0 % des hommes¹³ (10,4 % au Québec) considèrent que leur état de santé est passable ou mauvais. À noter que, parmi l'ensemble des régions, c'est dans la région de la Capitale-Nationale que les femmes et les hommes se perçoivent en meilleure santé.

LA MORTALITÉ

En 2008, le taux ajusté de mortalité pour l'ensemble des causes de décès chez les femmes et les hommes de la région de la Capitale-Nationale équivaut respectivement au 5^e et au 6^e taux les plus faibles parmi les 18 régions sociosanitaires du Québec : chez les femmes, il est de 617,2 pour 100 000, alors que chez les hommes il s'élève à 860,9 pour 100 000. Depuis 1988, le taux de mortalité régional a baissé de 138,7 points pour 100 000 chez les femmes et de 513,1 points chez les hommes¹⁴.

Dans la région de la Capitale-Nationale, comme au Québec, les tumeurs malignes sont devenues la cause la plus importante de mortalité : elles atteignent un taux de 204,7 pour 100 000 chez les femmes (contre 206,6 au Québec) et de 295,8 pour 100 000 chez les hommes (en regard de 296,2 au Québec). Le taux de mortalité régional attribuable à l'appareil circulatoire, quant à lui, s'établit à 158,5 pour 100 000 chez les femmes¹⁵ (par rapport à 166,5 au Québec) et à 222,3 chez les hommes¹⁶ (contre 232,5 au Québec). Dans la région, comme dans l'ensemble du Québec d'ailleurs, le taux de mortalité attribuable à l'appareil circulatoire a fortement diminué en vingt ans. Alors qu'en 1988 c'était le taux de mortalité le plus élevé tant chez les femmes que chez les hommes, vingt ans plus tard, il avait chuté de 177,1 points pour 100 000 chez les femmes¹⁷ et de 350,6 points chez les hommes.

En 2008, le taux de mortalité par suicide se situe à 8,8 pour 100 000 chez les femmes dans la région de la Capitale-Nationale, ce qui est statistiquement plus élevé qu'au Québec (7,2 pour 100 000), contre 26,2 chez les hommes (24,0 chez les Québécois).

LES MALADIES

Dans la région de la Capitale-Nationale, tout comme dans l'ensemble de la province, l'hypertension touche une plus grande proportion de femmes (18,3 % comparativement à 19,1 % au Québec) que d'hommes (16,3 % en comparaison de 17,0 % au Québec).

En 2006, moins de femmes que d'hommes de la région de la Capitale-Nationale et du Québec souffraient du cancer. Cette année-là, le cancer touchait 476,9 femmes pour 100 000 et 619,1 hommes pour 100 000 dans la région. Ces taux sont statistiquement plus élevés que pour l'ensemble des Québécoises (459,2 pour 100 000) et des Québécois (590,5 pour 100 000).

Dans la région de la Capitale-Nationale, le cancer le plus courant chez les femmes est celui du sein (30,9 % des cas), suivi du cancer du poumon (13,6 % des cas) et de celui du côlon-rectum (12,1 % des cas). Chez les hommes de la région, c'est le cancer de la prostate qui est le plus fréquent (22,8 % des cas), suivi de celui du poumon (19,0 % des cas) et du cancer du côlon-rectum (13,9 % des cas).

11 Ce taux est statistiquement plus élevé que celui de l'ensemble du Québec.

12 Bien que ce taux soit statistiquement plus faible que celui de l'ensemble du Québec, il faut l'interpréter avec prudence étant donné que le coefficient de variation est compris entre 16,6 et 33,3 %.

13 Ce taux est statistiquement plus faible que celui de l'ensemble du Québec.

14 En 1988, le taux masculin était statistiquement plus élevé que celui de l'ensemble du Québec.

15 Ce taux est statistiquement plus faible que celui de l'ensemble du Québec.

16 Ce taux est statistiquement plus faible que celui de l'ensemble du Québec.

17 En 1988, le taux féminin était statistiquement plus faible que celui de l'ensemble du Québec.



TABLEAU 6.1

**INDICATEURS DE SANTÉ SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION SOCIO SANITAIRE
DE LA CAPITALE-NATIONALE, 1988, 2006, 2008 ET 2010**

		CAPITALE-NATIONALE		ENSEMBLE DU QUÉBEC	
		FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
ÉTAT GÉNÉRAL					
		ANNÉES			
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE (MOYENNE SUR 5 ANS)	2008	83,4 r	78,4	82,9	78,3
	1988	80,0	72,0	79,7	72,2
ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À LA NAISSANCE	2006	70,1	67,7	68,3	66,5
ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À 65 ANS	2006	11,8	11,0	11,0	10,7
		TAUX %			
PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ	2010	5,1 v	7,0 t	9,3	10,4
MORTALITÉ					
		TAUX ANNUEL AJUSTÉ SUR 5 ANS POUR 100 000			
ENSEMBLE DES CAUSES	2008	617,2	860,9	629,5	862,5
	1988	755,9	1374,0 r	772,0	1339,8
MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE	2008	158,5 t	222,3 t	166,5	232,5
	1988	335,6 t	572,9	349,5	565,4
TUMEURS MALIGNES	2008	204,7	295,8	206,6	296,2
	1988	211,5	385,9	207,3	372,0
SUICIDES	2008	8,8 r	26,2	7,2	24,0
	1988	7,7	28,5	7,7	27,4
MALADIES					
		TAUX %			
PROBLÈME D'HYPERTENSION	2008	18,3	16,3	19,1	17,0
		TAUX ANNUEL AJUSTÉ SUR 5 ANS POUR 100 000			
INCIDENCE DU CANCER – ENSEMBLE DES TUMEURS MALIGNES	2006	476,9 r	619,1 r	459,2	590,5
INCIDENCE DU CANCER DU SEIN CHEZ LA FEMME OU DE LA PROSTATE CHEZ L'HOMME	2006	147,4 r	141,2 r	133,2	123,5
INCIDENCE DU CANCER DU POU MON	2006	64,7	117,5	68,2	121,2
INCIDENCE DU CANCER DU CÔLON OU DU RECTUM	2006	57,7	85,8	56,9	85,1
SANTÉ MENTALE					
		TAUX %			
PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ MENTALE	2010	2,7 v	2,8 v	4,0	4,0
STRESS QUOTIDIEN ÉLEVÉ	2008	28,6	26,1	27,0	26,4
DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE	2008	25,1	17,9	23,2	16,6
INSATISFACTION DE LA VIE EN GÉNÉRAL	2008	2,3 w	--- x	2,4	2,6
IDÉES SUICIDAIRES	2008	3,0 w	2,9 w	2,8	2,7
FAIBLE SOUTIEN	2010	9,0	--- x	10,0	14,0
HABITUDES DE VIE ET ENVIRONNEMENT					
		TAUX %			
CONSUMMATION MOINS DE 5 FOIS PAR JOUR DE FRUITS ET DE LÉGUMES	2010	40,0	60,9	39,7	56,7
12 ÉPISODES DE CONSUMMATION ÉLEVÉE D'ALCOOL PAR ANNÉE	2010	16,7 r	28,6	10,8	25,7
FUMEURS	2010	18,9	21,9 t	20,6	25,3
SURPLUS DE POIDS	2010	39,5	53,6 t	42,4	58,5
PRISE DE TENSION	2008	83,6	79,4	85,2	82,6
FAIBLE APPARTENANCE À LA COMMUNAUTÉ	2010	10,0	13,6	10,3	11,4
INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE	2008	4,9 w	5,7 w	6,4	5,6
		NOMBRE			
RETRAIT PRÉVENTIF DU TRAVAIL POUR GROSSESSE OU ALLAITEMENT	2010	4 879	---	38 110	---
		TAUX POUR 1 000 (%)			
RETRAIT PRÉVENTIF DU TRAVAIL POUR GROSSESSE OU ALLAITEMENT SUR LA POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE	2010	26,8	---	19,6	---

r: Statistiquement plus élevée que le Québec.

v: Statistiquement plus faible que le Québec avec coefficient de variation plus grand que 16,6 et plus petit ou égal à 33,3 (prudence).

t: Statistiquement plus faible que le Québec.

w: Coefficient de variation plus grand que 16,6 et plus petit ou égal à 33,3 (prudence).

x: Coefficient de variation plus grand que 33,3 (à titre indicatif).

Source : Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



LA SANTÉ MENTALE

Divers indicateurs donnent un aperçu de la santé mentale de la population. Des problèmes de santé mentale peuvent avoir des répercussions sur la vie personnelle ou sur le fonctionnement des organisations, ce qui entraîne notamment des absences et des frais de fonctionnement. Selon les chiffres de 2010, dans la région de la Capitale-Nationale, 2,7 % des femmes¹⁸ en regard de 2,8 % des hommes¹⁹ ont une mauvaise perception de leur santé mentale, alors qu'en moyenne, au Québec, c'est le cas d'autant de femmes que d'hommes (4,0 %, peu importe le sexe). En 2008, 28,6 % des femmes de 18 ans et plus de la région (27,0 % au Québec) comparativement à 26,1 % des hommes (contre 26,4 % au Québec) mentionnent éprouver un stress quotidien élevé. La détresse psychologique, quant à elle, atteint davantage les femmes que les hommes, tant dans la région (25,1 % par rapport à 17,9 %) qu'au Québec (23,2 % contre 16,6 %). Dans la région, 2,3 % des femmes²⁰ se disent insatisfaites de la vie en général contre 2,4 % des Québécoises. À noter que les femmes songent au suicide dans des proportions comparables à celles des hommes. Ainsi, 3,0 % des femmes et 2,9 % des hommes dans la région disent avoir eu des idées suicidaires en comparaison de 2,8 % des Québécoises et de 2,7 % des Québécois.

L'ENVIRONNEMENT ET LES HABITUDES DE VIE

L'environnement physique et psychologique ainsi que les habitudes de vie influent sur l'état de santé de la population. Le tabagisme, par exemple, expose la population à des risques accrus de cancer et d'autres maladies graves, ce qui peut avoir des conséquences importantes à long terme sur la santé de la population. Par contre, la vérification périodique de la pression artérielle à l'occasion d'une visite médicale permet la détection précoce des problèmes d'hypertension et peut en réduire les conséquences. Par ailleurs, un environnement physique et social difficile est souvent associé à une moins bonne santé.

En 2010, dans la région de la Capitale-Nationale, la population qui fume parmi les femmes de 12 ans et plus est de 18,9 % comparativement à 20,6 % dans l'ensemble du Québec. Les hommes fument en plus grand nombre que les femmes, tant

dans la région (21,9 %²¹) qu'au Québec (25,3 %). La proportion de femmes dans la région qui ont une consommation d'alcool élevée est statistiquement supérieure à la moyenne québécoise (16,7 % contre 10,8 %). Chez les hommes, cette proportion atteint 28,6 % dans la région comparativement à 25,7 % au Québec. On note dans la région un surplus de poids chez 39,5 % des femmes et 53,6 % des hommes²² comparativement à 42,4 % et à 58,5 % au Québec. Parmi les 18 régions sociosanitaires, la plus faible proportion de femmes ayant un surplus de poids se trouve dans la région de la Capitale-Nationale.

Dans la région de la Capitale-Nationale, l'insécurité alimentaire touche, en 2008, 4,9 % des femmes²³ comparativement à 5,7 % des hommes²⁴. Dans l'ensemble du Québec, l'insécurité alimentaire concerne majoritairement les femmes, soit 6,4 % en regard de 5,6 % des hommes. Comme c'est le cas dans l'ensemble du Québec, moins de femmes (40,0 %) que d'hommes (60,9 %) affirment consommer moins de cinq fruits et légumes par jour dans la région.

Enfin, on a procédé, en 2010, au retrait préventif de 4 879 femmes enceintes ou allaitant dans la région de la Capitale-Nationale et de 38 110 au Québec, ce qui représente un taux par rapport à la main-d'œuvre féminine de 26,8 ‰ pour la région sociosanitaire de la Capitale-Nationale comparativement à 19,6 ‰ pour l'ensemble du Québec, soit le taux le plus élevé des régions du Québec après celui de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

LA REPRODUCTION ET LA SANTÉ MATERNELLE

LA FÉCONDITÉ

En 2007, dans la région de la Capitale-Nationale, l'indice synthétique de grossesse chez les femmes de 14 à 49 ans est de 1,91 comparativement à 2,29 au Québec. À l'image de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la région de la Capitale-Nationale se classe au dernier rang en ce qui a trait à cet indicateur. Par rapport aux données de 2002, on constate néanmoins une légère augmentation (1,86). L'âge moyen des mères à la maternité est de 29,3 ans en 2008 dans la région comparativement à 29,1 ans au Québec. Après les

18 Bien que ce taux soit statistiquement plus faible que celui de l'ensemble du Québec, il faut l'interpréter avec prudence étant donné que le coefficient de variation est compris entre 16,6 et 33,3 %.

19 Bien que ce taux soit statistiquement plus faible que celui de l'ensemble du Québec, il faut l'interpréter avec prudence étant donné que le coefficient de variation est compris entre 16,6 et 33,3 %.

20 L'écart-type de ce taux étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence. C'est également le cas pour les données touchant les idées suicidaires chez les femmes et les hommes de la région.

21 Ce taux est statistiquement plus faible que celui de l'ensemble du Québec.

22 Ce taux est statistiquement plus faible que celui de l'ensemble du Québec.

23 L'écart-type de ce taux étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.

24 L'écart-type de ce taux étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.



TABEAU 6.2

**INDICATEURS DE SANTÉ DE LA REPRODUCTION CHEZ LES FEMMES, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE LA CAPITALE-NATIONALE, 1998, 2002, 2007-2009 ET 2011**

			CAPITALE-NATIONALE		ENSEMBLE DU QUÉBEC	
			FEMMES	TOTAL	FEMMES	TOTAL
GROSSESSES						
GROSSESSES DE 14 À 49 ANS	INDICE SYNTHÉTIQUE DE GROSSESSE (NOMBRE MOYEN SUR 5 ANS)	2007	1,91		2,29	
		2002	1,86		2,22	
FÉCONDITÉ DE 15 À 49 ANS	INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ (NOMBRE MOYEN SUR 5 ANS)	2008	1,46		1,63	
		2007	1,39		1,58	
		2002	1,28		1,48	
		1998	1,36		1,58	
IVG DE 14 À 49 ANS	IVG POUR 100 NAISSANCES VIVANTES (MOYENNE SUR 5 ANS) (%)	2009	29,4		33,6	
		2007	34		37,8	
		2002	39,0		42,2	
		1998	33,2		36,1	
TAUX DE GROSSESSE SELON L'ÂGE						
FÉCONDITÉ DE 15 À 49 ANS	ÂGE MOYEN À LA NAISSANCE (MOYENNE SUR 5 ANS)	2008	29,3		29,1	
		2007	29,2		29,0	
		2002	28,8		28,4	
		1998	28,6		28,3	
GROSSESSES DE 14 À 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	20,9		28,3	
		2002	26,1 t		35,6	
GROSSESSES DE 20 À 24 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	67,7 t		92,1	
		2002	75,1 t		102,5	
GROSSESSES DE 25 À 29 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	125,1 t		143,3	
		2002	124,7 t		143,3	
GROSSESSES DE 30 À 34 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	118,6 t		124,7	
		2002	100,0 t		105,8	
GROSSESSES DE 35 À 49 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	15,0 t		19,3	
		2002	14,0 t		17,2	
GROSSESSES À L'ADOLESCENCE						
GROSSESSES DE 14 À 17 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	9,8 t		14,2	
		2002	14,2 t		18,9	
IVG DE 14 À 17 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	8,1 t		11,0	
NAISSANCES DE 14 À 17 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	1,5 t		3,0	
GROSSESSES 18 ET 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	42,6 t		57,5	
		2002	46,0 t		66,5	
		1998	48,9 t		68,6	
IVG 18 ET 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	29,9 t		35,7	
NAISSANCES 18 ET 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	11,3 t		19,9	
MATERNITÉ						
NAISSANCES CHEZ LES MÈRES DE MOINS DE 11 ANS DE SCOLARITÉ	TAUX MOYEN SUR 5 ANS (%)	2007	4,4 t		9,7	
		2002	6,2 t		13,5	
		1998	7,6 t		14,7	
FEMMES SUIVIES DANS LES SIPPE	TAUX (%)	2011	100,0		82,2	
		2009	80,6		69,0	
LITS DE SOINS DE NOUVEAU-NÉS	NOMBRE DE LITS / 100 000 PERSONNES	2009		21		20
		2008		21		21
		2007		19		21
		2002		23		22
		1998		23		23
NAISSANCES FAIBLE POIDS	TAUX MOYEN SUR 5 ANS (%)	2009	5,2 t		5,7	
		2008	5,3 t		5,7	
		2007	5,4		5,7	
		2002	5,4		5,7	
		1998	5,4 t		6,0	
MORTALITÉ INFANTILE TOTALE	TAUX MOYEN SUR 5 ANS (‰)	2008		4,9		4,6
		2007		5,1		4,7
		2002		5,5		5,0
		1998		5,5		5,3

t : Statistiquement plus faible que le Québec.

Source : Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



régions de Laval et de Montréal, c'est dans la région de la Capitale-Nationale que l'âge de la maternité est le plus élevé. Comme c'est le cas dans l'ensemble du Québec, l'âge des femmes de la région à la naissance de leurs enfants a augmenté depuis 2002, soit 28,8 ans comparativement à 28,4 ans au Québec.

Après la région de Montréal, la région de la Capitale-Nationale est celle qui affiche le taux de grossesse chez les 25 à 29 ans le plus bas parmi les régions sociosanitaires du Québec : il est de 125,1 %²⁵ comparativement à 143,3 % pour le Québec. L'évolution du nombre de grossesses varie selon le groupe d'âge, diminuant chez les plus jeunes et augmentant chez les plus âgées. Ainsi, le taux de grossesse chez les jeunes filles de 14 à 19 ans est passé de 26,1 %²⁶ en 2002 à 20,9 %²⁷ en 2007. Chez les jeunes femmes de 20 à 24 ans, ce taux qui atteignait 75,1 %²⁸ en 2002 a aussi diminué à 67,7 %²⁹ en 2007. En contrepartie, une hausse importante du taux de grossesse s'est produite chez les femmes de 30 à 34 ans, soit 118,6 %³⁰ en 2007 en comparaison de 100,0 % en 2002.

En ce qui a trait plus particulièrement au taux de grossesse chez les adolescentes de la région de la Capitale-Nationale, en 2007, il était de 9,8 %³¹ chez celles qui sont âgées de 14 à 17 ans contre 14,2 % au Québec et de 42,6 %³² chez les jeunes qui sont âgées de 18 ou 19 ans en comparaison de 57,5 % au Québec.

Cependant, toutes ne rendent pas leur grossesse à terme : en 2007, chez les adolescentes de 14 à 17 ans et chez celles qui sont âgées de 18 ou 19 ans dans la région de la Capitale-Nationale, on en compte respectivement 8,1 % et 29,9 % qui ont eu recours à une interruption volontaire de grossesse (IVG), soit des taux statistiquement inférieurs à la moyenne québécoise (11,0 % et 35,7 %). En considérant les avortements naturels qui surviennent, on obtient pour la région, en 2007, 1,5 naissance pour 1 000 adolescentes de 14 à 17 ans et 11,3 naissances pour 1 000 jeunes filles de 18 ou 19 ans : ces proportions se révèlent statistiquement inférieures à celles qui ont été enregistrées pour l'ensemble du Québec.

Par ailleurs, chez les femmes de 14 à 49 ans, on enregistre dans la région de la Capitale-Nationale une proportion de 29,4 IVG sur 100 naissances vivantes en 2009 comparativement à 33,6 au Québec.

LA MATERNITÉ

On considère les indicateurs de naissance de faible poids et de mortalité infantile comme pertinents pour évaluer la santé des femmes. Ainsi, dans la région de la Capitale-Nationale, le taux de naissances de faible poids atteignait 5,2 %³³ en 2009 comparativement à 5,7 % pour le Québec. Quant à la mortalité infantile, elle est passée de 5,5 % naissances vivantes en 1998 à 4,9 % en 2008 (en comparaison d'une baisse de 5,3 à 4,6 % au Québec).

Les études de santé publique relient généralement la faible scolarité des mères à des risques accrus en matière de santé. En 2007, les mères faiblement scolarisées ont donné naissance à 4,4 % des enfants dans la région de la Capitale-Nationale (9,7 % au Québec) comparativement à 7,6 % en 1998 (14,7 % au Québec), ce qui est statistiquement inférieur à la moyenne québécoise. Les Services intégrés en périnatalité et petite enfance (SIPPE)³⁴, qui s'adressent aux mères peu scolarisées, ont permis de joindre 100,0 % de cette population en 2011, proportion qui s'établissait à 80,6 % en 2009.

LES SOINS DE SANTÉ

En 2010, la région de la Capitale-Nationale compte 888 omnipraticiennes et omnipraticiens. La proportion de médecins généralistes par rapport à la population à l'échelon régional (129,1 pour 100 000 personnes) est donc supérieure à celle de l'ensemble du Québec (102,3 pour 100 000). Après les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de la Côte-Nord et du Bas-Saint-Laurent, la région de la Capitale-Nationale est celle où l'on trouve la proportion la plus élevée d'omnipraticiennes et d'omnipraticiens par rapport à la population. On dénombre 27 groupes de médecine familiale (GMF) implantés dans la région, prodiguant des services à 340 414 personnes, dont 34,9 % sont considérées comme vulnérables. Cependant, l'accès aux services de santé ne permet pas de joindre l'ensemble de la population. En effet, dans la région, 13,8 % des femmes contre 27,5 % des hommes n'ont pas de médecin de famille : ce sont là des taux statistiquement inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec où 19,6 % des femmes et 34,3 % des hommes n'en ont pas.

25 Ce taux est statistiquement plus faible que celui de l'ensemble du Québec.

26 Ce taux est statistiquement plus faible que celui de l'ensemble du Québec.

27 Ce taux est statistiquement plus faible que celui de l'ensemble du Québec.

28 Ce taux est statistiquement plus faible que celui de l'ensemble du Québec.

29 Les taux de 2002 et de 2007 demeurent statistiquement plus faibles que ceux de l'ensemble du Québec.

30 Les taux de 2002 et de 2007 demeurent statistiquement plus faibles que ceux de l'ensemble du Québec.

31 Ce taux est statistiquement plus faible que celui de l'ensemble du Québec.

32 Ce taux est statistiquement plus faible que celui de l'ensemble du Québec.

33 Ce taux est statistiquement plus faible que celui de l'ensemble du Québec.

34 Définition du pourcentage de femmes ayant accouché durant l'année de référence et suivies dans les SIPPE : « Nombre de femmes en situation d'extrême pauvreté ayant accouché durant l'année de référence et suivies dans les services intégrés en périnatalité et petite enfance (SIPPE) parmi l'ensemble de femmes ayant accouché au cours de la même période et ayant moins de 11 ans de scolarité. Cet indicateur permet de mesurer l'atteinte des cibles à rejoindre pour l'année de référence. L'inscription aux SIPPES peut dater de l'année antérieure à l'année de référence. Elle peut se faire en périodes prénatale ou postnatale. Le nombre de femmes ayant moins de 11 ans de scolarité au moment de l'accouchement est utilisé pour identifier au dénominateur la population à rejoindre, soit les femmes en situation d'extrême pauvreté » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).



TABLEAU 6.3

**CERTAINS SERVICES DE SANTÉ SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE LA CAPITALE-NATIONALE, 1998, 2004, 2006, 2008 ET 2010**

SERVICES DE SANTÉ	INDICATEUR	ANNÉE	CAPITALE-NATIONALE			ENSEMBLE DU QUÉBEC			TAUX DE POPULATION VULNÉRABLE DES GMF	
			FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL	CAPITALE-NATIONALE	ENSEMBLE DU QUÉBEC
SERVICES DE SANTÉ	INDICATEUR	ANNÉE	%		NOMBRE	%		NOMBRE	%	
ABSENCE DE MÉDECIN DE FAMILLE	TAUX	2008	13,8 t	27,5 t		19,6	34,3			
GMF	NOMBRE	2010			27			209		
		2008			19			163		
		2006			13			108		
		2004			7			76		
GMF – BÉNÉFICIAIRES INSCRITS	POPULATION TOTALE	2010			340 414			2 263 240		
		2008			181 196			1 381 230		
		2006			110 713			800 719		
		2004			33 379			194 591		
	POPULATION VULNÉRABLE	2010			118 925			759 691	34,9	33,6
		2008			53 771			385 477	29,7	27,9
		2006			30 018			183 416	27,1	22,9
		2004			10 978			55 902	32,9	28,7
MAMMOGRAPHIE, DE 50 À 69 ANS	TAUX	2008	73,7 r			67,3				
		2006	70,8 r			65,8				
		2004	70,7 r			63,6				
		1998	58,1 r			55,7				
	TEST DE DÉPISTAGE	2008	64,6 r			55,6				
	TEST DE DIAGNOSTIC	2008	9,1 t	5,7		11,7				
TEST PAP DEPUIS 3 ANS, DE 20 À 69 ANS	TAUX	2008	71,5			69,6				
POPULATION DE 65 ANS ET PLUS EN INSTITUTION DE SANTÉ	TAUX	2006	10,8			10,7	5,6			
CONSULTATION D'UN MÉDECIN DE FAMILLE	TAUX	2010	82,0 r	--- x		77,5	65,1			
		2008	78,6	69,4 r		77,4	62,9			
OMNIPRATICIENNES ET OMNIPRATICIENS	NOMBRE	2010			888			8 063		
		2006			838			7 565		
	TAUX POUR 100 000 PERSONNES	2010			129,1			102,3		
		2006			125,3			99,1		

t : Statistiquement plus faible que le Québec.

r : Statistiquement plus élevée que le Québec.

x : Coefficient de variation plus grand que 33,3 (à titre indicatif).

Source : Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



Au cours des trois années précédant 2008, 71,5 % des femmes de 20 à 69 ans dans la région de la Capitale-Nationale ont subi un test PAP³⁵ comparativement à 69,6 % des Québécoises. En dix ans, le pourcentage de femmes ayant subi une mammographie dans la région a augmenté de 15,6 points de pourcentage : alors qu'il était de 58,1 %³⁶ en 1998, ce taux est passé à 73,7 %³⁷ en 2008. Par rapport au Québec, en 2008, le taux de dépistage est statistiquement plus élevé dans la région, tandis que celui du diagnostic y est plus faible.

La proportion de femmes et d'hommes ayant obtenu des soins médicaux en 2010 est plus élevée dans la région de la Capitale-Nationale que dans l'ensemble du Québec. Une grande partie des soins médicaux que les femmes reçoivent sont liés à la reproduction. Tous groupes d'âge confondus, la proportion de femmes recevant des soins médicaux est supérieure à celle des hommes. Le même phénomène se répète pour tous les groupes d'âge, sauf chez les jeunes de moins de 15 ans, où la proportion de garçons recevant des soins dépasse celle des filles. Chez les 70 ans et plus, cette proportion est égale pour les deux sexes (92,6 %). Du côté des femmes âgées de 15 à 59 ans dans la région, le nombre de services par personne augmente progressivement dans tous les groupes d'âge. C'est chez les 60 ans et plus que le nombre de services reçus est à son maximum, et cela, tant chez les femmes que chez les hommes.

LA SANTÉ AU TRAVAIL

Selon la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), 2 932 des 181 970 travailleuses et 5 829 des 196 445 travailleurs de la région de la Capitale-Nationale ont reçu en 2011 une indemnité de remplacement du revenu pour une lésion professionnelle, ce qui correspond à 16,1‰ de la main-d'œuvre féminine et à 29,7‰ de la main-d'œuvre masculine. Ces personnes étaient parmi les 29 369 travailleuses et 61 661 travailleurs du Québec à avoir reçu ce type d'indemnisation : elles représentaient à l'échelle québécoise 15,1‰ de la main-d'œuvre féminine et 28,8‰ de la main-d'œuvre masculine.

En 2008, les facteurs de risques associés au travail et liés aux contraintes physiques élevées étaient proportionnellement plus faibles pour les femmes de la région de la Capitale-Nationale que pour les Québécoises. Par contre, la proportion de personnes au travail ayant eu des troubles musculosquelettiques était plus importante dans la région chez les femmes (20,7‰) que chez les hommes (15,8‰) : à noter que ces taux ne divergent pas significativement de ceux de l'ensemble du Québec. De même, les risques associés aux tensions sont davantage élevés chez les femmes que chez les hommes³⁸, tant dans la région que dans l'ensemble du Québec.

35 Test de Papanicolaou.

36 Ce taux est statistiquement plus élevé que celui de l'ensemble du Québec.

37 Ce taux est statistiquement plus élevé que celui de l'ensemble du Québec.

38 Dans la région de la Capitale-Nationale, cette statistique comporte un risque d'erreur élevé chez les hommes : elle doit donc être interprétée avec prudence.



TABEAU 6.4

**SERVICES MÉDICAUX REÇUS PAR PERSONNE PARTICIPANTE SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE LA CAPITALE-NATIONALE, 2010**

	PERSONNES PARTICIPANTES		POPULATION 2011		PERSONNES PARTICIPANTES/ POPULATION 2011		SERVICES/ PERSONNE PARTICIPANTE		COÛT/ PERSONNE PARTICIPANTE	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
	NOMBRE				%				\$	
ENSEMBLE DU QUÉBEC										
14 ANS ET MOINS	411 007	439 189	572 820	597 600	71,8	73,5	4,5	4,9	204	233
15-34 ANS	806 324	556 471	995 795	1 007 490	81,0	55,2	7,3	5,2	413	246
35-44 ANS	428 207	338 875	508 305	510 725	84,2	66,4	7,9	6,2	413	302
45-59 ANS	812 177	694 356	934 240	917 310	86,9	75,7	9,3	8,0	461	424
60-69 ANS	419 459	380 824	471 060	444 980	89,0	85,6	12,4	12,0	646	678
70 ANS ET PLUS	467 284	329 518	501 860	352 620	93,1	93,4	17,9	19,3	976	1 096
TOTAL	3 344 458	2 739 233	3 984 080	3 830 725	83,9	71,5	9,8	8,9	518	474
CAPITALE-NATIONALE										
14 ANS ET MOINS	32 973	34 681	44 290	46 175	74,4	75,1	4,7	5,3	209	245
15-34 ANS	74 249	51 480	89 520	91 965	82,9	56,0	7,2	5,2	402	236
35-44 ANS	36 096	29 192	40 950	42 425	88,1	68,8	7,8	6,1	393	291
45-59 ANS	76 025	64 450	84 000	80 990	90,5	79,6	9,1	7,8	443	402
60-69 ANS	41 904	36 944	46 305	42 420	90,5	87,1	11,9	11,8	601	652
70 ANS ET PLUS	47 166	30 655	50 940	33 090	92,6	92,6	17,2	18,8	925	1 059
TOTAL	308 413	247 402	356 020	337 075	86,6	73,4	9,9	9,0	511	471

Source : Institut de la statistique du Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023).



TABLEAU 6.5

LÉSIONS PROFESSIONNELLES ET RISQUES ASSOCIÉS AU TRAVAIL ET PROPORTION DE PERSONNES AU TRAVAIL AYANT EU DES TROUBLES MUSCULOQUELETTIQUES (TMS) LIÉS À L'EMPLOI PRINCIPAL ACTUEL SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION SOCIO SANITAIRE DE LA CAPITALE-NATIONALE, 2008 ET 2011

	CAPITALE-NATIONALE	ENSEMBLE DU QUÉBEC	CAPITALE-NATIONALE	ENSEMBLE DU QUÉBEC
	FEMMES		HOMMES	
LÉSIONS 2011 (NOMBRE)	2 932	29 369	5 829	61 661
PERSONNES AYANT TRAVAILLÉ EN 2010-2011	181 970	1 947 635	196 445	2 137 485
TAUX PAR PERSONNE ACTIVE EXPÉRIMENTÉE (‰)	16,1	15,1	29,7	28,8
FACTEURS DE RISQUES 2008 (‰)				
CONTRAINTES PHYSIQUES*	11,2	14,0	30,5	30,5
TENSIONS**	15,0	16,3	9,8	12,4
TMS***	20,7	23,7	15,8	16,2

* La valeur est significativement plus faible chez les femmes que chez les hommes dans la région comme au Québec, au seuil de 5 %. Elle est aussi plus faible dans la région que dans l'ensemble du Québec pour les femmes. Cependant, celle des hommes n'est pas significativement différente de celle de l'ensemble du Québec.

** La valeur est significativement plus élevée chez les femmes que chez les hommes dans la région comme au Québec, au seuil de 5 %. Elle n'est pas significativement différente de celle de l'ensemble du Québec pour les femmes. Le coefficient de variation, pour hommes de la région, est entre 15 % et 25 % : interpréter avec prudence.

*** La valeur est significativement plus élevée chez les femmes que chez les hommes dans la région comme au Québec. Cependant, les valeurs régionales ne sont pas significativement différentes de celles de l'ensemble du Québec, au seuil de 5 %.

Source : Institut de la statistique du Québec (2012).

LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES

Si les femmes sont moins exposées que les hommes aux problèmes de santé physique, elles demeurent nettement plus nombreuses qu'eux à être victimes de violence conjugale. Il est également inquiétant de constater que, dès leur jeune âge, que ce soit dans un contexte conjugal ou non, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'être agressées sexuellement, et ce, dans la région de la Capitale-Nationale comme dans l'ensemble du Québec.





LES VICTIMES D'INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE

Au chapitre des crimes contre la personne déclarés en 2011, la région de la Capitale-Nationale se classe au 12^e rang : on y note des taux de victimisation inférieurs aux taux nationaux pour l'ensemble des catégories d'infractions, tant chez les femmes que chez les hommes adultes. Chez les filles, la région se classe au 11^e rang quant au taux de victimisation et chez les garçons, au 13^e rang.

Tout comme cela se produit pour l'ensemble du Québec, pour toutes les catégories d'infractions, ce sont surtout des voies de fait et des menaces qui sont le plus souvent rapportées par les femmes et les hommes de 18 ans et plus. De façon plus spécifique, les taux de victimisation des femmes dans la région de la Capitale-Nationale sont inférieurs aux taux notés dans l'ensemble du Québec, pour toutes les catégories d'infractions, à l'exception des agressions sexuelles, des autres infractions d'ordre sexuel et du harcèlement criminel. Chez les hommes, les taux dans la région sont supérieurs aux taux provinciaux pour les agressions sexuelles et le harcèlement criminel.

La situation chez les jeunes se révèle également dramatique. Les voies de fait, toujours au 1^{er} rang en matière d'infractions contre la personne, présentent chez les jeunes filles de la région de la Capitale-Nationale un taux inférieur à celui des jeunes Québécoises (respectivement 360,9 pour 100 000 et 376,4 pour 100 000) et à celui des femmes adultes de la région (393,3 pour 100 000). Chez les garçons, ce taux (531,7 pour 100 000) est supérieur à celui des jeunes Québécois (529,9 pour 100 000) et à celui des hommes adultes de la région (521,6 pour 100 000). Chez les mineures de la région, après les voies de fait, viennent, par ordre d'importance, les agressions sexuelles (259,8 pour 100 000) et les menaces (137,8 pour 100 000).

LES VICTIMES D'INFRACTIONS SEXUELLES

Les infractions sexuelles comprennent les agressions sexuelles et les autres infractions d'ordre sexuel³⁹, qui concernent principalement les personnes mineures. Selon le ministère de la Sécurité publique (2012a, p. 16), les premières composent 75 % des infractions sexuelles déclarées au Québec, en 2011 comme auparavant.

En matière d'agression sexuelle, le taux de victimisation des femmes de la région de la Capitale-Nationale (50,5 pour 100 000) est supérieur au taux national (46,6 pour 100 000). C'est également le cas des hommes, bien que leurs taux soient sans commune mesure avec ceux des femmes (6,0 pour 100 000 dans la région contre 3,7 pour 100 000 au Québec). Au Québec, le taux des femmes qui en sont victimes est plus de douze fois plus élevé que celui des hommes.

Par ailleurs, chez les moins de 18 ans, le taux d'agressions sexuelles dans la région de la Capitale-Nationale est particulièrement élevé, tant pour les jeunes filles (259,8 pour 100 000 dans la région en regard de 215,5 au Québec) que pour les jeunes garçons (61,7 pour 100 000 dans la région par rapport à 54,3 au Québec). Sur le plan des autres infractions d'ordre sexuel, le taux de victimisation des filles (52,3 pour 100 000) excède de beaucoup celui des garçons (10,0 pour 100 000).

LES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

Selon le ministère de la Sécurité publique (2012b, p. 3), la région de la Capitale-Nationale occupe en 2011 le 3^e rang parmi les taux les plus bas dans l'ensemble du Québec quant aux infractions perpétrées dans un contexte de violence conjugale⁴⁰.

Dans l'ensemble du Québec, 47,5 % des femmes victimes d'actes criminels le sont dans un contexte conjugal⁴¹ comparativement à 12,0 % chez les hommes. Dans la région de la Capitale-Nationale, la proportion de femmes victimes d'infractions contre la personne dans un contexte conjugal (42,9 %) est moins élevée que dans l'ensemble du Québec, tout comme c'est le cas chez les hommes (8,3 %).

39 Les autres infractions d'ordre sexuel comprennent principalement des infractions relatives à des personnes mineures : contacts sexuels (moins de 16 ans); exploitation sexuelle (16 et 17 ans); corruption d'enfant (moins de 18 ans); leurre au moyen d'un ordinateur (moins de 18 ans); relations sexuelles anales (moins de 18 ans). Les autres infractions concernent également les adultes, mais elles ne sont pas aussi fréquentes, outre les deux premières : inceste, voyeurisme, exploitation sexuelle (déficience) relations sexuelles anales non consentantes, bestialité.

40 « Plusieurs facteurs peuvent expliquer les variations régionales de la violence en contexte conjugal : des caractéristiques démographiques et sociodémographiques (le chômage, la défavorisation matérielle et sociale, le niveau de scolarité), certains déterminants de la santé (le soutien social, la consommation d'alcool, la perception de la santé ou la santé mentale) et les comportements de violence dans la région (les abus dans l'enfance, la délinquance et la criminalité violente). Seule une analyse spécifique pour chaque région permet de mieux comprendre le rôle de ces facteurs sur le niveau de violence et de déterminer de pistes d'intervention » (Ministère de la Sécurité publique, 2012b, p. 3).

41 Les infractions comptabilisées sont celles qui ont été commises par un conjoint, un ex-conjoint, un ami intime ou un ex-ami intime.



TABLEAU 7.1

**VICTIMES DE VIOLENCE CHEZ LES JEUNES ET LES ADULTES SELON LE SEXE ET LA CATÉGORIE D'INFRACTION,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE, 2011**

	FEMMES		HOMMES	
	CAPITALE-NATIONALE	ENSEMBLE DU QUÉBEC	CAPITALE-NATIONALE	ENSEMBLE DU QUÉBEC
JEUNES DE MOINS DE 18 ANS				
NOMBRE*	508	6 961	497	7 053
TAUX POUR 100 000**				
HOMICIDE, TENTATIVE DE MEURTRE OU AUTRE INFRACTION ENTRAÎNANT LA MORT	1,7	1,1	1,7	3,3
VOIES DE FAIT (SAUF AGRESSION SEXUELLE)	360,9	376,4	531,7	529,9
AGRESSION SEXUELLE	259,8	215,5	61,7	54,3
AUTRES INFRACTIONS D'ORDRE SEXUEL	52,3	101,2	10,0	30,5
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	10,5	23,1	13,3	14,1
MENACES	137,8	119,8	135,0	128,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	31,4	44,1	18,3	18,8
TOTAL	885,8	935,2	828,4	903,0
ADULTES DE 18 ANS ET PLUS				
NOMBRE*	2 356	31 376	947	29 580
TAUX POUR 100 000**				
HOMICIDE, TENTATIVE DE MEURTRE OU AUTRE INFRACTION ENTRAÎNANT LA MORT	2,0	2,2	1,4	5,5
VOIES DE FAIT (SAUF AGRESSION SEXUELLE)	393,3	505,0	521,6	540,6
AGRESSION SEXUELLE	50,5	46,6	6,0	3,7
AUTRES INFRACTIONS D'ORDRE SEXUEL	4,0	2,0	0,0	0,3
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	14,4	27,2	5,6	9,6
MENACES	150,6	175,5	176,7	212,3
HARCÈLEMENT CRIMINEL	93,7	90,3	33,0	30,9
TOTAL	788,7	958,0	828,9	931,0

* Ce résultat exclut les victimes dont les données sur le sexe ou l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité.

** Ce résultat correspond au nombre de victimes par 100 000 jeunes ou adultes, hommes ou femmes (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).



Si l'on ne considère que la population adulte, la situation de la région de la Capitale-Nationale se révèle moins dramatique qu'elle ne l'est dans plusieurs autres cas, la région se classant au 15^e rang, devant les régions de la Chaudière-Appalaches et du Nord-du-Québec, quant au taux de victimisation féminine (338,1 pour 100 000 comparativement à 454,6 au Québec) et au 14^e rang en matière de victimisation masculine (68,5 pour 100 000 en comparaison de 112,2 au Québec). Dans la région de la Capitale-Nationale, 83,8 % des victimes de violence conjugale adultes sont des femmes, proportion supérieure à celle de l'ensemble du Québec qui atteint 80,7 %. Autrement dit, pour chaque homme victime d'acte criminel dans un contexte conjugal, il y a un peu plus de quatre femmes qui le sont au Québec et cinq, dans la région.

On constate une grande vulnérabilité par rapport à la violence conjugale chez les adolescentes. En effet, dans ce contexte particulier, le taux de victimisation des filles de 12 à 17 ans⁴² de la région de la Capitale-Nationale (359,9 pour 100 000) est supérieur à la moyenne nationale (313,3 pour 100 000) et devance nettement celui des garçons du même groupe d'âge (14,5 pour 100 000 comparativement à 29,4 au Québec). Pour la catégorie des voies de fait seulement, le taux de victimisation des mineures de la région (207,8 pour 100 000) dépasse également le taux national (154,3). Dans la région, la catégorie des menaces arrive au 2^e rang des infractions perpétrées contre des mineures (71,0 pour 100 000 par rapport à 53,1 au Québec) suivie de celle des agressions sexuelles (45,6 pour 100 000 en comparaison de 46,2 au Québec). Les seules infractions perpétrées contre des garçons dans la région sont les menaces (9,7 pour 100 000 mineurs en regard de 6,2 au Québec) et les voies de fait (4,8 pour 100 000 contre 18,0 au Québec).

Chez les femmes adultes, le taux d'agressions sexuelles en contexte conjugal est de 5,0 pour 100 000 dans la région de la Capitale-Nationale, ce qui est inférieur au taux national observé (9,3 pour 100 000). Pour les hommes, il est nul dans la région et l'est pratiquement aussi au Québec (0,1 pour 100 000).

En fait, les femmes sont nettement plus vulnérables à la violence conjugale que les hommes, quelle que soit la catégorie d'infraction. Les voies de fait demeurent l'infraction la plus fréquente, particulièrement pour celles qui sont âgées de 18 à 49 ans. Pour ce seul groupe d'âge, le taux de victimisation chez les femmes de la région de la Capitale-Nationale atteint 217,3 pour 100 000 contre 300,0 au Québec, alors qu'il s'établit à 41,1 pour 100 000 chez les hommes en regard de 85,7 au Québec.

Le ministère de la Sécurité publique (2012b, p. 6) signale une progression marquée du taux d'infraction national en contexte conjugal pendant la période 2006-2011 : pour le seul groupe des 18 à 24 ans, ce taux accuse une augmentation de 11,2 %. À noter que, suivant en cela la tendance nationale, les auteurs présumés des infractions commises en contexte conjugal envers les femmes dans la région de la Capitale-Nationale sont, en grande majorité, les conjoints (42,9 %), suivis des ex-conjoints (42,2 %) et des amis intimes (14,9 %).

LES SIGNALEMENTS À LA DIRECTION DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

Les données administratives des centres jeunesse permettent d'offrir un autre éclairage sur la victimisation juvénile⁴³. Toutefois, il faut préciser qu'une partie seulement des signalements traités par les centres jeunesse est retenue (42,3 % pour l'ensemble du Québec)⁴⁴ et que, parmi celle-ci, seule une proportion (inconnue) fait l'objet d'une plainte au criminel. Dans la région de la Capitale-Nationale, sur les 2 310 signalements traités concernant les fillettes de 12 ans et moins, 38,3 % ont été retenus, tandis que c'est le cas de 35,3 % des 2 484 signalements reçus concernant les garçons de ce groupe d'âge. Par ailleurs, chez les 13 à 17 ans, des proportions moindres de signalements sont retenues, tant dans la région (32,1 % pour les filles contre 33,3 % pour les garçons) que dans l'ensemble du Québec (36,9 % en regard de 33,9 %). Enfin, si le nombre de dossiers retenus dans le cas des garçons de 12 ans et moins se révèle plus important que celui des filles du même groupe d'âge, la situation s'inverse chez les 13 à 17 ans au Québec, alors que, dans la région, ce nombre est équivalent.

Les signalements retenus en centre jeunesse permettent d'illustrer la répartition des dossiers selon la problématique, et ce, en fonction de l'âge et du sexe. L'abus ou le risque d'abus physique est l'un des motifs de suivi les plus fréquents chez les jeunes dans l'ensemble du Québec et dans la région de la Capitale-Nationale, bien que le nombre de dossiers diminue substantiellement chez les 13 à 17 ans. En effet, en 2011, chez les 12 ans et moins, 276 filles et 292 garçons en ont été victimes, tandis que, chez les jeunes plus âgés, c'était le cas de 72 adolescentes et de 68 adolescents. Si les garçons de 12 ans et moins sont davantage victimes de ce type d'abus que les filles du même groupe d'âge, la situation s'inverse chez les 13 à 17 ans, dans la région comme au Québec.

42 En matière de violence conjugale, les données juvéniles concernent les 12 à 17 ans et ne peuvent donc être comparées avec les données juvéniles pour l'ensemble des infractions contre la personne qui concernent tous les moins de 18 ans.

43 Les données relatives à la violence physique, sexuelle et psychologique sont exposées ici. La catégorie « Autres raisons » du tableau 7.3 comprend la négligence, les troubles du comportement et l'abandon. La prostitution juvénile est classée dans la catégorie des troubles du comportement, dans laquelle les problématiques ne sont pas spécifiées.

44 Pour l'ensemble du Québec, du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012, 21,0 % des signalements traités n'ont pas été retenus parce que les parents ont pris des moyens pour protéger leur enfant ou ont accepté de se mobiliser dans une démarche d'aide auprès de ressources du milieu.



TABEAU 7.2

VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE CHEZ LES JEUNES ÂGÉS DE 12 ANS ET PLUS ET LES ADULTES SELON LE SEXE ET LA CATÉGORIE D'INFRACTION, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE, 2011

	FEMMES		HOMMES	
	CAPITALE-NATIONALE	ENSEMBLE DU QUÉBEC	CAPITALE-NATIONALE	ENSEMBLE DU QUÉBEC
JEUNES DE 12 À 17 ANS				
NOMBRE*	34	814	1	80
TAUX POUR 100 000**				
MEURTRE OU TENTATIVE DE MEURTRE	0,0	0,0	0,0	0,0
VOIES DE FAIT	207,8	154,3	4,8	18,0
AGRESSION SEXUELLE	45,6	46,2	0,0	1,1
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	5,1	12,7	0,0	0,0
MENACES	71,0	53,1	9,7	6,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	25,3	39,3	0,0	3,3
TOTAL	359,9	313,3	14,5	29,4
ADULTES DE 18 ANS ET PLUS				
NOMBRE*	1 010	14 889	195	3 564
TAUX POUR 100 000**				
MEURTRE OU TENTATIVE DE MEURTRE	0,7	0,9	0,0	0,2
VOIES DE FAIT	217,3	300,0	41,1	85,7
AGRESSION SEXUELLE	5,0	9,3	0,0	0,1
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	5,0	17,1	0,4	0,4
MENACES	48,9	62,0	11,6	14,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	54,9	56,2	12,6	9,0
TOTAL	338,1	454,6	68,5	112,2
POPULATION DE 12 ANS ET PLUS				
NOMBRE*	1 081	15 703	198	3 644
TAUX POUR 100 000**				
MEURTRE OU TENTATIVE DE MEURTRE	0,6	0,9	0,0	0,2
VOIES DE FAIT	216,2	289,2	38,6	80,3
AGRESSION SEXUELLE	7,5	12,0	0,0	0,2
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	5,0	16,7	0,3	0,4
MENACES	50,1	61,3	11,4	13,5
HARCÈLEMENT CRIMINEL	53,0	55,0	11,8	8,5
TOTAL	338,8	444,0	64,7	105,6

* Ce résultat exclut les victimes dont les données sur le sexe ou l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité.

** Ce résultat correspond au nombre de victimes par 100 000 jeunes ou adultes, hommes ou femmes (Population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).

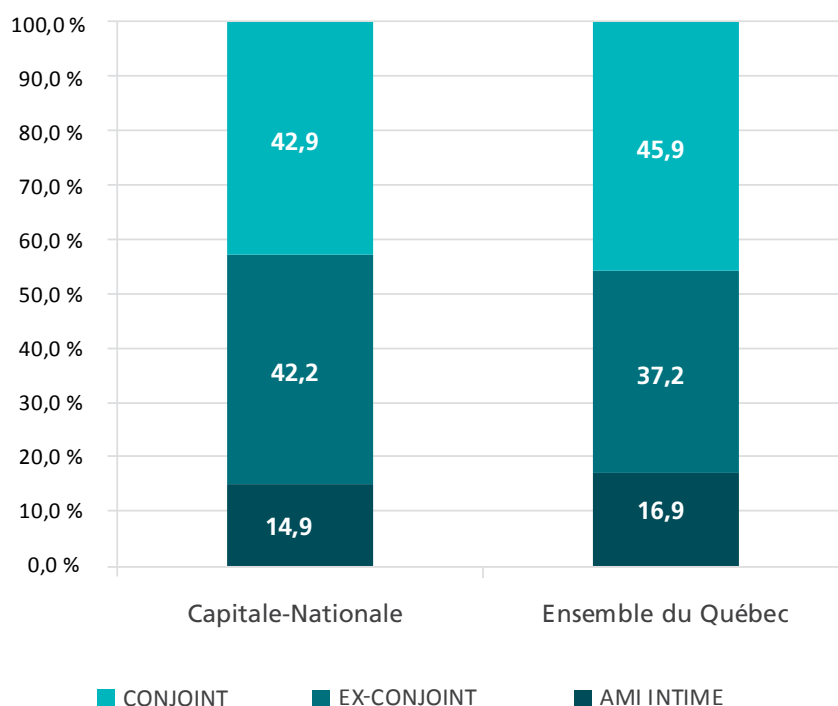


Chez les filles et les garçons de 12 ans et moins, les cas de mauvais traitements psychologiques sont plus fréquents que ceux d'abus sexuels. À noter que l'incidence des abus sexuels est plus élevée chez les filles que chez les garçons : chez les 12 ans et moins, les filles constituent 66,3 % des signalements retenus dans la région de la Capitale-Nationale et chez les 13 à 17 ans, 74,5 %. Les signalements en matière de mauvais traitements psychologiques sont moins nombreux chez les filles de 13 à 17 ans que chez les plus jeunes, dans la région comme

au Québec. Cependant, alors que dans l'ensemble du Québec les cas de mauvais traitements psychologiques occupent le 3^e rang en fait de problématique chez les filles plus âgées, dans la région, les abus sexuels et les mauvais traitements psychologiques ont la même importance. Enfin, tant chez les garçons de 12 ans et moins que chez les adolescents, les mauvais traitements psychologiques occupent le 2^e rang parmi les motifs de plaintes, alors que les abus sexuels sont beaucoup moins fréquents chez les adolescents.

GRAPHIQUE 7.1

**AUTEURS PRÉSUMÉS D'INFRACTIONS COMMISES DANS UN CONTEXTE CONJUGAL SUR DES FEMMES
SELON LA RELATION, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE, 2011**



Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).



TABLEAU 7.3

SIGNALEMENTS RETENUS D'ABUS OU DE RISQUES D'ABUS PHYSIQUES OU SEXUELS, AINSI QUE DE MAUVAIS TRAITEMENTS PSYCHOLOGIQUES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE, 2011

	CAPITALE-NATIONALE						ENSEMBLE DU QUÉBEC					
	FILLES		GARÇONS		ENSEMBLE*		FILLES		GARÇONS		ENSEMBLE*	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
JEUNES DE 12 ANS ET MOINS*												
SIGNALEMENTS REÇUS ET RETENUS												
SIGNALEMENTS TRAITÉS	2 310	---	2 484	---	4 799	---	24 717	---	27 700	---	52 513	---
SIGNALEMENTS RETENUS	885	38,3	877	35,3	1 762	36,7	11 133	45,0	12 739	46,0	23 881	45,5
TYPES DE PROBLÈMES SIGNALÉS DANS LES CAS RETENUS												
ABUS OU RISQUE D'ABUS PHYSIQUE	276	31,2	292	33,3	568	32,2	3 075	27,6	4 066	31,9	7 141	29,9
ABUS OU RISQUE D'ABUS SEXUEL	106	12,0	54	6,2	160	9,1	1 433	12,9	866	6,8	2 299	9,6
MAUVAIS TRAITEMENTS PSYCHOLOGIQUES	146	16,5	133	15,2	279	15,8	1 867	16,8	1 993	15,6	3 860	16,2
AUTRES RAISONS	357	40,3	398	45,4	755	42,8	4 758	42,7	5 814	45,6	10 581	44,3
JEUNES DE 13 À 17 ANS												
SIGNALEMENTS REÇUS ET RETENUS												
SIGNALEMENTS TRAITÉS	1 020	---	979	---	1 999	---	12 757	---	11 969	---	24 731	---
SIGNALEMENTS RETENUS	327	32,1	326	33,3	653	32,7	4 713	36,9	4 063	33,9	8 780	35,5
TYPES DE PROBLÈMES SIGNALÉS DANS LES CAS RETENUS												
ABUS OU RISQUE D'ABUS PHYSIQUE	72	22,0	68	20,9	140	21,4	1 124	23,8	729	17,9	1 853	21,1
ABUS OU RISQUE D'ABUS SEXUEL	41	12,5	14	4,3	55	8,4	745	15,8	163	4,0	908	10,3
MAUVAIS TRAITEMENTS PSYCHOLOGIQUES	41	12,5	28	8,6	69	10,6	546	11,6	340	8,4	886	10,1
AUTRES RAISONS	173	52,9	216	66,3	389	59,6	2 298	48,8	2 831	69,7	5 133	58,5

* Ce résultat inclut les signalements dont l'âge de l'enfant est inconnu.

Source : Association des centres jeunesse du Québec (2013).

L'ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR

Bien que leur présence se soit accrue au cours des dernières décennies, les femmes sont encore aujourd'hui minoritaires au sein des lieux décisionnels et leur progression se fait lentement, au Québec comme ailleurs. Des postes à la mairie et au conseil municipal jusqu'à l'Assemblée nationale, en passant par les instances régionales, leur présence demeure insuffisante. Les données de 2012 indiquent que la situation s'améliore à peine, voire qu'elle régresse, dans les instances de la région de la Capitale-Nationale. Alors qu'en moyenne les conseils des commissaires des commissions scolaires du Québec présentent une proportion de femmes et d'hommes qui se rapproche actuellement de la parité, les femmes occupent encore à peine plus du tiers des sièges de commissaires dans la région.

Exercer le pouvoir amène assurément les Québécoises à mettre à profit leurs pleines capacités, et c'est pourquoi il importe de poursuivre les efforts en vue d'améliorer et de maintenir leur représentativité, notamment dans la sphère politique. De manière générale, la participation des jeunes dans les instances tend à être plus égalitaire. Peut-être est-il permis de croire que les jeunes femmes franchiront le pas en prenant de l'expérience? Chose certaine, il reste encore des efforts à fournir pour atteindre l'équité de représentation.





LA PRÉSENCE DES FEMMES À LA MAIRIE, DANS LES CONSEILS MUNICIPAUX ET LES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ

Depuis 2005, toutes les municipalités du Québec doivent tenir simultanément des élections générales tous les quatre ans, le premier dimanche de novembre. De nos jours encore, trop peu de femmes accèdent à la mairie. Dans la région de la Capitale-Nationale, elles étaient 4 en 2007 et 5, en 2012. La progression de la présence des femmes, autant à la mairie que dans les conseils municipaux, est constante mais lente. En fait, la représentation féminine à la mairie dans la région se révèle très inférieure à celle du Québec, soit 8,8 % comparativement à 16,1 %. Les conseillères municipales de la région occupaient 34,0 % des postes dans les conseils municipaux de la région en 2012, ce qui est supérieur au taux observé en 2007 (26,3 %) et au taux de 2012 au Québec (29,3 %).

Bien que leur présence soit modeste, les jeunes ont presque doublé leur effectif à la mairie pendant la période 2007-2012 : au Québec, ils sont passés de 1,0 à 1,9 %. Les jeunes, peu importe le sexe, y sont pratiquement à parité, les femmes occupant 47,6 % des postes où siègent des jeunes. Pour ce qui est des conseils municipaux, la proportion des jeunes au Québec a augmenté de 3,2 points de pourcentage, en passant de 7,3 %, en 2007, à 10,5 %, en 2012. Au total, 41,9 % de ces jeunes sont de sexe féminin.

Dans la région de la Capitale-Nationale, les jeunes ont augmenté leur présence dans les conseils municipaux : ainsi, de 2007 à 2012, on enregistre une hausse, soit de 6,7 à 10,9 %. Les femmes y représentent 51,3 % des jeunes. Si en 2007 elles n'étaient que 6 jeunes femmes à occuper un poste de conseillère municipale, en 2012, elles sont 20. Aucune jeune femme n'a été élue maire, tandis que les jeunes hommes occupent 3,5 % de ces postes.

Les municipalités régionales de comté (MRC) ont été instituées pour faciliter la mise en commun des services et la gestion des décisions qui touchent les villes qui les composent. La préfète ou le préfet peut entrer en fonction à la suite d'une désignation par le conseil d'administration de la MRC ou d'une élection au suffrage universel. Depuis 1979, année où les MRC ont été instituées, aucune femme n'a encore siégé à titre de préfète dans la région de la Capitale-Nationale.

LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS

En adoptant la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche en décembre 2003, le gouvernement a confié le rôle d'interlocuteur privilégié en matière de développement régional à la Conférence régionale des élus (CRÉ) de chacune des régions. Jusqu'en 2014, les 21 CRÉ⁴⁵ avaient le mandat de repérer et de mettre en œuvre les priorités et les besoins exprimés par le milieu. Elles avaient le pouvoir de conclure avec les ministères ou les organismes du gouvernement des ententes particulières en fonction des besoins régionaux. Alors que les femmes représentent un peu plus de la moitié de la population, leur présence au sein des conseils d'administration des CRÉ était essentielle afin que la planification régionale corresponde aux besoins et aux attentes de toute la population.

Selon ce que prescrivait la loi les constituant, les CRÉ avaient l'obligation de préparer, tous les cinq ans, un plan de développement qui tienne compte de la participation des jeunes et des femmes à la vie démocratique, selon les principes de l'égalité et de la parité. Sauf certaines exceptions et adaptations régionales, ce sont les maires et les mairesses des municipalités qui devaient siéger au conseil d'administration. Ces membres élus avaient le pouvoir de s'adjoindre des personnes représentant divers secteurs socioéconomiques et des communautés autochtones, dont le nombre ne devait pas dépasser le tiers du total des sièges. Le fait que peu de femmes soient mairesses expliquait en partie la faible présence des femmes dans les conseils d'administration des CRÉ.

Dans la région de la Capitale-Nationale, en 2012, le conseil d'administration de la CRÉ de la Capitale-Nationale comptait 38 membres, soit des personnes élues à l'échelon municipal, des représentants et des représentantes des milieux socioéconomiques ainsi qu'un représentant de la nation huronnewendate. Parmi ces 38 membres, 11 étaient des femmes, si bien qu'elles formaient 28,9 % du conseil d'administration. En comparaison, dans l'ensemble du Québec, les femmes représentaient 25,8 % des membres aux conseils d'administration des CRÉ.

45 Les CRÉ ont été dissoutes sans autres formalités à la sanction de la Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget le 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016, le 21 avril 2014.



TABEAU 8.1

PRÉSENCE DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LES MUNICIPALITÉS, LES CRÉ ET LES COMMISSIONS SCOLAIRES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE, 2007 ET 2012

	FEMMES		TOTAL		TAUX DE FEMMES		JEUNES FEMMES		TOTAL JEUNES		TAUX DE FEMMES CHEZ LES JEUNES		TAUX DE JEUNES	
	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012
	NOMBRE				%		NOMBRE				%			
ENSEMBLE DU QUÉBEC														
MUNICIPALITÉS														
MAIRIES	161	183	1 137	1 134	14,2	16,1	1	10	11	21	9,1	47,6	1,0	1,9
CONSEILS MUNICIPAUX	1 891	2 063	7 110	7 031	26,6	29,3	170	310	518	739	32,8	41,9	7,3	10,5
PRÉFETS OU PRÉFÈTES DE MRC	10	12	88	89	11,4	13,5	0	0	1	0	0,0	0,0	1,1	0,0
CRÉ OU ADMINISTRATION RÉGIONALE														
CONSEILS D'ADMINISTRATION	171	166	645	644	26,5	25,8	8	7	20	23	40,0	30,4	3,1	3,6
CONSEILS EXÉCUTIFS	39	38	136	148	28,7	25,7	1	0	3	2	33,3	0,0	2,2	1,4
COMMISSIONS SCOLAIRES														
PRÉSIDENTES	32	32	71	71	45,1	45,1	0	0	0	1	0,0	0,0	0,0	1,4
CONSEILS DES COMMISSAIRES	701	719	1 465	1 455	47,8	49,4	48	42	88	69	54,5	60,9	6,0	4,7
CAPITALE-NATIONALE														
MUNICIPALITÉS														
MAIRIES	4	5	56	57	7,1	8,8	0	0	2	2	0,0	0,0	3,6	3,5
CONSEILS MUNICIPAUX	98	122	373	359	26,3	34,0	6	20	25	39	24,0	51,3	6,7	10,9
PRÉFETS OU PRÉFÈTES DE MRC	0	0	6	6	0,0	0,0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
CRÉ OU ADMINISTRATION RÉGIONALE														
CONSEIL D'ADMINISTRATION	13	11	43	38	30,2	28,9	1	1	1	2	100,0	50,0	2,3	5,3
CONSEIL EXÉCUTIF	3	3	7	7	42,9	42,9	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
COMMISSIONS SCOLAIRES														
PRÉSIDENTES	3	1	6	6	50,0	16,7	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
CONSEILS DES COMMISSAIRES	63	65	132	132	47,7	49,2	5	3	9	8	55,6	37,5	6,8	6,1

Source : Conseil du statut de la femme (2014).



LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES

Les commissions scolaires ont comme mandat d'assurer l'éducation préscolaire de même que l'enseignement primaire et secondaire ainsi que la formation professionnelle pour les jeunes et les adultes. Elles ont également comme mission de participer au développement social, culturel et économique des communautés.

L'année 2007 a été la dernière où ont eu lieu des élections générales scolaires. Les élections prévues en 2011 ont été reportées au 2 novembre 2014, moment où le système en place a été restructuré. Cette réforme qui a rendu les conseils des commissaires plus petits réserve désormais plus de sièges aux parents et précise que la présidence est maintenant accessible par suffrage universel.

Cinq commissions scolaires francophones et une commission anglophone sont établies dans la région de la Capitale-Nationale : la Commission scolaire de Charlevoix, la Commission scolaire de la Capitale, la Commission scolaire des Découvreurs, la Commission scolaire des Premières-Seigneuries, la Commission scolaire de Portneuf et la Commission scolaire Central Québec. Cette dernière englobe un vaste territoire et s'étend également aux régions de la Chaudière-Appalaches, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du Nord-du-Québec. En 2012, sur les 6 postes ouverts à la présidence, 1 seul est occupé par une femme (16,7 %), ce qui correspond à une régression en comparaison de 2007 (50,0 %). En 2012, sur les 132 postes de commissaires répertoriés dans la région, 65 sont occupés par des femmes (49,2 %). Au Québec, les femmes occupent 49,4 % des postes de commissaires et assument la présidence dans 45,1 % des cas.

CONCLUSION

L'EXAMEN DES HUIT THÈMES RETENUS PAR LE CONSEIL RELATIVEMENT À LA VIE DES FEMMES ET DES HOMMES DE CHACUNE DES RÉGIONS DU QUÉBEC ET DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC MONTRE QUE, À BIEN DES ÉGARDS, LE FAIT D'ÊTRE FEMME ENTRAÎNE DES CONSÉQUENCES DIFFÉRENTES. AINSI, LES CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES TOUCHENT DIRECTEMENT LES FEMMES.

Ces dernières forment, par exemple, la majorité de la population âgée. Plusieurs d'entre elles vivent seules et peuvent donc difficilement compter sur le soutien des autres. Or, leur espérance de vie en bonne santé se rapproche davantage de celle des hommes que l'espérance de vie à la naissance. De même, les inégalités de revenu et de conditions de travail touchent les femmes dans la plupart des professions, que celles-ci soient à prédominance masculine ou féminine. En général, bien que les femmes soient plus scolarisées, leur taux d'emploi et leur revenu sont inférieurs à ceux des hommes. En outre, une baisse significative du taux d'emploi des femmes coïncide toujours avec l'arrivée des enfants, tandis que celui des hommes progresse. Dans un ménage, cette situation conduit à la dépendance financière de la femme par rapport au revenu du conjoint, alors que bon nombre de couples ne sont pas mariés. Lorsque ces femmes se trouvent à la tête d'une famille monoparentale ou seules, elles sont beaucoup plus exposées à la pauvreté.

La mise en place du RQAP depuis le premier janvier 2006 et l'investissement gouvernemental dans le soutien à la petite enfance incitent financièrement les couples à partager les responsabilités parentales et à harmoniser la conciliation entre le travail et la famille. D'une part, les données administratives démontrent une amélioration notable de la prise du congé parental par les hommes de 2008 à 2012. D'autre part, la création de services de garde à contribution réduite permet à nombre de femmes de conserver leur emploi. Cependant, les responsabilités

familiales ne se limitent pas aux soins des enfants d'âge préscolaire. Or, les questions concernant la contribution aux tâches domestiques, aux soins des enfants et des personnes âgées ont été retranchées du questionnaire utilisé pour l'ENM. Cette décision entraîne l'occultation des inégalités que vivent les femmes quant à leur contribution aux tâches familiales non rémunérées et nuit à la mise en place de solutions pour aider à les faire disparaître.

Sur le plan de la sécurité, les actes criminels contre la personne ne touchent pas les femmes de la même façon que les hommes. Le profil est aussi différent selon l'âge. Ainsi, selon le MSP (2012c), chez les jeunes, plus de 75 % des victimes d'infractions sexuelles sont des filles. Le MSP (2012b) signale également une progression marquée du taux de victimisation nationale lié à la violence conjugale, de 2006 à 2011, dans le groupe des 18 à 24 ans. Cette situation se révèle d'autant plus inquiétante que, selon les données compilées dans les portraits, la moitié des femmes adultes victimes d'infractions contre la personne le sont dans un contexte conjugal, au Québec comme dans la plupart de ses régions.

Fait à noter, les disparités ne se corrigent que lentement. Les instances au cœur du développement des régions doivent prendre en considération la réalité des femmes et des hommes. Pourtant, la représentation des femmes dans ces instances laisse à désirer. Font exception à la règle les commissions scolaires, qui ont depuis longtemps atteint la parité au Québec tant pour leur présidence que dans leurs conseils des commissaires. Cependant, les municipalités sont loin d'être parvenues à un tel équilibre, notamment à la mairie et à la préfecture des MRC. La représentation des femmes, plus forte dans les CRÉ, avait suivi une tendance à la baisse depuis 2007.

Quelle que soit la sphère d'activité, le Conseil ne peut que conclure à la nécessité de poursuivre les efforts pour l'atteinte de l'égalité. Les inégalités avec lesquelles les femmes sont aux prises touchent l'ensemble des champs d'intervention. Des outils, tels que l'analyse différenciée selon le sexe (ADS), s'avèrent essentiels à la compréhension des facteurs d'inégalité, de même qu'à l'adaptation et à l'orientation des mesures appropriées aux besoins des femmes et des hommes.

BIBLIOGRAPHIE

ASSOCIATION DES CENTRES JEUNESSE DU QUÉBEC (2013). *Données des signalements traités en 2011-2012*, Québec, Association des centres jeunesse du Québec, Compilations spéciales pour le CSF.

CONSEIL DE GESTION DE L'ASSURANCE PARENTALE (2008). *Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale*, [en ligne], Québec, Conseil de gestion de l'assurance parentale, 13 p., www.cgap.gouv.qc.ca/publications/pdf/stat_RQAP200812.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CONSEIL DE GESTION DE L'ASSURANCE PARENTALE (2012). *Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale*, [en ligne], Québec, Conseil de gestion de l'assurance parentale, 13 p., www.cgap.gouv.qc.ca/publications/pdf/Stat_RQAP_201212.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2014). *Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs*, Québec, Conseil du statut de la femme, Compilations spéciales.

ÉCO-SANTÉ QUÉBEC (Page consultée le 1^{er} octobre 2014). *Éco-Santé Québec 2012-2013*, [en ligne], www.ecosante.fr/index2.php?base=QUEB&langh=FRA&langs=FRA.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2010). *Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008 : analyse des données régionales. Recueil statistique*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 878 p., www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multi-media/PB01671FR_EnqueteQCSanteRA_2008H00F00.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2012). *Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008 : présentation des données régionales sur la santé au travail. Recueil statistique*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 682 p., www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/etat-sante/sante-travail/sante-travail-region.pdf (Page consultée le 8 août 2013).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013). *L'Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada : État des connaissances à l'intention des utilisateurs du Québec : Note d'information*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 16 p., www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/enm-note-information.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (Page consultée le 1^{er} octobre 2014). *Banque de données des statistiques officielles sur le Québec*, [en ligne], www.bdso.gouv.qc.ca.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2000). *Bulletin statistique de l'éducation n° 14 : Le décrochage scolaire*, [en ligne], Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/bulletin_14.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES (2008). *La diversité : une valeur ajoutée. Politique gouvernementale pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec*, Québec, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 51 p.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2011). *Rapport annuel de gestion 2010-2011 – Annexes*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, www.mfa.gouv.qc.ca/fr/ministere/ministere/rapport-annuel/rapport-annuel-10-11/Pages/annexes.aspx#annexe4 (Page consultée le 22 janvier 2014).

MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2013). *Rapport annuel de gestion 2012-2013*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, 90 p., www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/rapport_annuel_gestion_2012-2013.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS (2011). *Un portrait statistique des familles au Québec*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille et des Aînés, www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/documents/sf_portrait_stat_complet_11.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DES AÎNÉS ET DE LA CONDITION FÉMININE (2006). *Rapport annuel de gestion 2005-2006*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, 38 p., www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/cfe_RAG_2005-2006.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2011). *Pour guider l'action. Portrait de santé du Québec et de ses régions*, [en ligne], Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2011/11-228-05F.pdf (Page consultée le 15 octobre 2013).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2012a). *Criminalité au Québec. Principales tendances 2011*, [en ligne], www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/criminalite/2011/tendances_criminalite_2011.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2012b). *Criminalité dans un contexte conjugal au Québec. Faits saillants 2011*, [en ligne], www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/violence_conjugale/2011/violence_conjugale_2011.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2012c). *Infractions sexuelles au Québec. Faits saillants 2011*, [en ligne], www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/agressions_sexuelles/2011/agressions_sexuelles_2011.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2013). *Données portant sur les infractions contre la personne de 2011*, Québec, Ministère de la Sécurité publique, Compilations spéciales pour le CSF.

Registre des Indiens (1951?-) [base de données], Ottawa, Ministère des Affaires autochtones et développement du Nord Canada, Compilations spéciales pour le CSF.

SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES (2011). *Amérindiens et Inuits. Portrait des nations autochtones du Québec*, 2^e éd., [en ligne], Québec, Gouvernement du Québec, www.autochtones.gouv.qc.ca/publications_documentation/publications/document-11-nations-2e-edition.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 19 juillet 2012). *Recensement du Canada de 2011 : Tableaux thématiques*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/tbt-tt/Index-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (2013). *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, Ottawa, Statistique Canada, Compilations spéciales pour le CSF.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 17 juillet 2013). *Dictionnaire du recensement*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/index-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (2014). *Enquête sur la population active de 1997 à 2013*, Ottawa, Statistique Canada, Compilations spéciales pour le CSF.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 1^{er} octobre 2014). *Dictionnaire de l'Enquête nationale auprès des ménages*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/dict/index-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 2 octobre 2014a). *Guide de référence sur la scolarité, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/guides/99-012-x/99-012-x2011006-fra.cfm#a5.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 2 octobre 2014b). *Guide de référence sur le revenu, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/guides/99-014-x/99-014-x2011006-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 8 octobre 2014). *Profil de l'ENM, 2011 – Taux global de non-réponse (TGN)*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/help-aide/gnr-tgn.cfm?Lang=F.

VÉZINA, Michel et autres (2011). *Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de santé et de sécurité du travail (EQCOTESST)*, [en ligne], Québec, Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail, Institut national de santé publique du Québec et Institut de la statistique du Québec, 986 p., « Études et recherches », R-691, www.irsst.qc.ca/media/documents/PubIRSST/R-691.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

GLOSSAIRE

AUTRE REVENU PROVENANT DE SOURCES PUBLIQUES

Ensemble des transferts, à l'exclusion de ceux qui sont compris dans une source de revenu distincte (prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, pension de la Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti, prestations d'assurance-emploi et prestations pour enfants), reçus en vertu de programmes fédéraux, provinciaux, territoriaux ou municipaux durant l'année civile 2010. Cette source comprend les prestations d'assistance sociale versées aux personnes nécessiteuses comme les mères ayant des enfants à charge, les personnes inaptes au travail de façon temporaire ou permanente, les personnes âgées, les aveugles et les personnes ayant une incapacité. Sont inclus les suppléments de revenu provinciaux aux personnes âgées ainsi que les paiements des provinces pour compenser les frais de logement. Sont aussi inclus d'autres paiements de transfert, comme les prestations reçues conformément à des programmes de formation parrainés par l'administration fédérale et les provinces, la pension d'invalidité et l'allocation versées par les Anciens Combattants Canada, les prestations pour les survivants de bénéficiaires d'une pension d'invalidité et les indemnisations des accidentés du travail. Enfin, sont aussi inclus les crédits d'impôt remboursables par les provinces et les remboursements de la taxe sur les produits et services (TPS) ou de la taxe de vente harmonisée (TVH), le crédit d'impôt pour solidarité du Québec, les crédits d'impôt pour les personnes à faible revenu de la Saskatchewan reçus en 2010 (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

AVORTEMENT OU INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE

Arrêt provoqué d'une grossesse avant terme pratiqué en établissement (centre hospitalier ou centre local de services communautaires (CLSC)) ou en clinique (clinique privée ou centre de santé des femmes). L'âge est établi au moment de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et non à celui de la conception. La principale source de données pour les IVG est le Fichier des services rémunérés à l'acte de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Cette source est complétée par une compilation spéciale effectuée par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) afin de dénombrer les IVG chirurgicales pratiquées au Québec par des médecins qui ne sont pas rémunérés à l'acte, les IVG médicamenteuses pratiquées au Québec depuis quelques années ainsi que la grande majorité des IVG chirurgicales survenues à l'extérieur du Québec (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CHÔMAGE

Situation des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient sans emploi salarié ou sans travail à leur compte, étaient prêtes à travailler et :

- a. avaient activement cherché un emploi salarié au cours des quatre semaines précédentes; ou
- b. avaient été mises à pied temporairement et prévoyaient reprendre leur emploi; ou
- c. avaient pris des arrangements définis en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes.

(Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CONSOMMATION ABUSIVE D'ALCOOL

Consommation de cinq verres d'alcool ou plus en une même occasion au moins 12 fois par année.

CONTRAINTES PHYSIQUES AU TRAVAIL

Facteurs biomécaniques, tels que la force des efforts physiques, le travail répétitif, certaines postures contraignantes, la manutention de charges lourdes, les vibrations main-bras ou du corps entier, etc., pour lesquels des évidences empiriques ont montré un lien causal avec une ou plusieurs lésions musculosquelettiques (Vézina, 2011).

DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE

État mental négatif lié à une situation très pénible et angoissante. Les données présentées sont obtenues au moyen d'une échelle de dix questions (K10) élaborée aux États-Unis. Les personnes visées devaient préciser à quelle fréquence, au cours du dernier mois, elles s'étaient senties nerveuses, désespérées, agitées, déprimées sans pouvoir sourire, bonnes à rien, épuisées sans raison, nerveuses sans pouvoir se calmer, agitées sans pouvoir rester immobiles, tristes ou déprimées. Les choix de réponses étaient les suivants : « Jamais », « Rarement », « Parfois », « La plupart du temps », « Tout le temps ». Le seuil à partir duquel on dénote un niveau élevé de détresse psychologique correspond à la valeur de l'échelle associée au quintile supérieur de la distribution chez la population âgée de 12 ans et plus (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

ESPÉRANCE DE VIE

Nombre moyen d'années de vie d'une personne d'un âge donné si les taux actuels de mortalité selon l'âge demeurent identiques. L'espérance de vie est une mesure de quantité de vie qui s'obtient à l'aide d'une table de mortalité (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À LA NAISSANCE (SANS INCAPACITÉ)

Nombre moyen d'années pendant lesquelles une personne vivra en bonne santé (sans incapacité) si les profils actuels de mortalité et d'incapacité demeurent identiques. L'espérance de vie en bonne santé correspond à l'espérance de vie totale moins l'espérance de vie en établissement et moins l'espérance de vie avec incapacité. L'espérance de vie en bonne santé s'obtient à l'aide de données sur l'incapacité, des données nécessaires à la construction de la table de mortalité (naissances, décès, population) ainsi que des renseignements sur les personnes vivant en établissement. Le concept d'incapacité a été défini lors des recensements de 2001 et de 2006.

Le nombre de personnes ayant une incapacité est estimé au moyen de quatre questions : l'une porte sur l'incapacité; les trois autres, sur les limitations d'activités vécues à la maison, au travail, à l'école ou en d'autres occasions, par exemple dans les déplacements ou les loisirs. Ces questions font référence aux états physiques ou mentaux et aux problèmes de santé qui ont duré ou qui sont susceptibles de durer six mois ou plus. Pour les jeunes enfants, seuls les incapacités ou les problèmes qui ont été diagnostiqués par une professionnelle ou un professionnel devaient être rapportés. Les personnes ayant une incapacité sont celles qui ont répondu « Oui, souvent » ou « Oui, parfois » à l'une de ces questions (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FAIBLE SOUTIEN ÉMOTIONNEL OU INFORMATIONNEL

Indicateur tiré de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) qui est obtenu au moyen d'un indice composé de huit questions mesurant la fréquence à laquelle une personne bénéficie de certains types de soutien quand elle en a besoin. On demandait à la personne si quelqu'un pouvait l'écouter quand elle avait besoin de parler, la conseiller en situation de crise, lui donner des renseignements, si elle avait quelqu'un à qui parler de ses problèmes, quelqu'un dont elle recherchait les conseils, quelqu'un à qui confier ses inquiétudes et peurs les plus intimes, quelqu'un à qui demander des suggestions en cas de problèmes personnels ou quelqu'un qui comprenait ses problèmes (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FAMILLE DE RECENSEMENT

Couple marié (avec ou sans enfants du couple ou encore de l'un ou l'autre des partenaires), couple vivant en union libre (avec ou sans enfants du couple ou encore de l'un ou l'autre des partenaires) ou parent seul, peu importe son état matrimonial, demeurant avec au moins un enfant. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe.

Le terme « enfants » désigne les filles ou les fils apparentés par le sang, par alliance ou par adoption (peu importe leur âge ou leur état matrimonial) qui vivent dans le même logement que leur(s) parent(s), ainsi que les petits-enfants qui vivent dans des ménages d'où leurs parents sont absents. Les filles et les fils qui sont mariés et vivent avec leur conjointe ou conjoint ou bien avec leur partenaire en union libre, ou encore avec un ou plusieurs de leurs propres enfants, ne sont pas considérés comme des membres de la famille de recensement de leur(s) parent(s), même s'ils vivent dans le même logement (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Fréquentation d'une école, d'un établissement d'enseignement collégial ou d'une université à un moment ou à un autre au cours de la période de neuf mois allant de septembre 2010 au 10 mai 2011. La personne peut avoir fréquenté l'école à plein temps ou à temps partiel (le jour ou le soir), même si elle a abandonné ses études par la suite. La fréquentation est comptée seulement pour les cours permettant d'accumuler des crédits en vue de l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme décerné par un établissement d'enseignement reconnu (école primaire ou secondaire, programmes d'« apprenti inscrit », école de métiers, établissement d'enseignement collégial ou université). Les établissements d'enseignement reconnus comprennent également les séminaires, les écoles de sciences infirmières, les écoles commerciales privées, les écoles de métiers privées ou publiques, les instituts de technologie, les écoles de formation professionnelle et les écoles pour les personnes aveugles ou sourdes (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

IDÉES SUICIDAIRES

Indicateur qui correspond au nombre de personnes de 15 ans et plus ayant songé sérieusement au suicide, au cours d'une période de douze mois, parmi la population âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés. Dans l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) et l'Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), l'information est obtenue au moyen de deux questions. Pour l'ESCC, les personnes de 15 ans et plus devaient d'abord répondre par « oui » ou par « non » à une première question : « Avez-vous déjà sérieusement songé à vous suicider ou à vous donner la mort ? ». Celles qui répondaient « oui » devaient ensuite répondre par « oui » ou par « non » à une seconde question : « Est-ce que cela s'est produit au cours des 12 derniers mois ? ». La formulation des questions dans l'EQSP est analogue à celle de l'ESCC. Cette définition inclut les personnes ayant fait une tentative de suicide puisque ces dernières ont, pour la plupart, d'abord songé à s'enlever la vie avant de passer aux actes. Cette approche est conforme à celle qui est employée dans certaines publications de l'Institut de la statistique du Québec et de Statistique Canada (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ

Nombre moyen d'enfants qu'aurait une cohorte de femmes dans l'hypothèse où celles-ci seraient soumises tout au long de leur période de procréation aux taux de fécondité observés durant une période donnée (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INDICE SYNTHÉTIQUE DE GROSSESSE

Nombre moyen de grossesses qu'aurait une cohorte de femmes dans l'hypothèse où celles-ci seraient soumises tout au long de leur période de procréation aux taux de grossesse observés durant une période donnée. Le nombre de grossesses regroupe l'ensemble des événements suivants ayant fait l'objet d'une déclaration : les naissances vivantes, les mortinaissances, les interruptions volontaires de grossesses (IVG) pratiquées en établissement (centre hospitalier ou centre local de services communautaires (CLSC)) ou en clinique (clinique privée ou centre de santé des femmes) et les avortements spontanés (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INSATISFACTION DE LA VIE EN GÉNÉRAL

État d'esprit lié à une insatisfaction. Les personnes considérées comme insatisfaites de leur vie en général sont celles qui ont répondu « insatisfait » ou « très insatisfait » à la question suivante : « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre vie en général ? ». L'Enquête sur la santé dans les collectivités canadienne (ESCC) mesure neuf domaines de satisfaction. Pour chaque domaine, les personnes considérées comme insatisfaites sont celles qui ont répondu « insatisfait » ou « très insatisfait » à la question s'y rapportant. On leur demandait : « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre emploi ou votre activité principale, de vos activités de loisir, de votre situation financière, de vous-même, de l'apparence de votre corps, de vos relations avec les autres membres de votre famille, de vos relations avec vos amis, de votre logement, de votre quartier ? ». La satisfaction à l'égard de la vie et la satisfaction selon certains domaines de satisfaction sont étroitement liées au bien-être et à la santé (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Manque de sécurité par rapport à l'alimentation. Cet indicateur correspond au pourcentage de personnes de 12 ans et plus dont le ménage a connu une insécurité alimentaire par manque d'argent, au cours des douze derniers mois, parmi la population totale âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés. L'insécurité alimentaire liée au revenu aborde 18 problèmes d'accès à la nourriture liés au revenu pendant l'année au moyen de deux séries de questions auxquelles doit répondre une personne pour l'ensemble du ménage : dix questions s'appliquent à tous les membres du ménage ou aux adultes (série 1) et huit, aux enfants seulement (série 2). L'éventail des situations va de la peur de manquer de nourriture à la privation pendant une journée entière en passant par la réduction des portions ou le fait de sauter des repas. Statistique Canada considère qu'une personne vit dans un ménage en insécurité alimentaire lorsqu'elle répond au moins deux fois par l'affirmative à l'une des deux séries de questions (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MÉNAGE PRIVÉ

Unité constituée d'une famille ou d'une personne vivant seule. Un ménage privé est formé d'une ou de plusieurs personnes apparentées ou non (autre que des personnes ayant le statut de « résident étranger ») occupant un logement privé et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

Un logement privé est un ensemble de pièces d'habitation conçues ou transformées qu'occupe ou pourrait occuper une personne ou un groupe de personnes. Sont exclus de cette catégorie les logements collectifs, c'est-à-dire les pensions et les maisons de chambres, les hôtels, les motels et les maisons de chambres pour touristes, les établissements de soins infirmiers, les hôpitaux, les résidences de personnel, les casernes (bases militaires), les campements de travailleuses et de travailleurs, les prisons, les foyers collectifs, etc. (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

NIVEAU DE CONTRAINTES PHYSIQUES AU TRAVAIL

Entrave à la liberté d'action en milieu de travail. Cet indice est construit à partir de sept questions mesurant la fréquence d'exposition à différentes contraintes physiques au travail : 1) gestes répétitifs des mains ou des bras; 2) efforts en utilisant des outils, des machines ou de l'équipement; 3) manipulation de charges lourdes; 4) vibrations d'outils à la main; 5) vibrations de grosses machines, de véhicules ou du sol; 6) travail debout; et 7) travail debout sans possibilité de s'asseoir (Institut de la statistique du Québec, 2010).

NIVEAU DE SCOLARITÉ

Variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions où l'on demandait de déclarer tous les certificats ou les diplômes obtenus en milieu scolaire. La hiérarchie générale utilisée pour dériver cette variable (diplôme d'études secondaires, certificat d'« apprenti inscrit » ou d'une école de métiers, diplôme d'études collégiales, certificat ou diplôme universitaire) est plus ou moins liée à la durée des divers programmes d'études « en classe » menant à l'obtention des certificats ou diplômes en question (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ

Appréciation globale de la santé d'une personne. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 12 ans et plus qui perçoivent leur santé comme passable ou mauvaise parmi la population âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés. La question posée est la suivante : « En général, diriez-vous que votre santé est : 1) Excellente, 2) Très

bonne, 3) Bonne, 4) Passable, 5) Mauvaise ? ». Elle est précédée du préambule suivant : « Cette partie de l'enquête porte sur différents aspects de votre santé. Il y a des questions sur l'activité physique, les relations sociales et l'état de santé. Par santé, on entend non seulement l'absence de maladie ou de blessure mais aussi le bien-être physique, mental et social » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ MENTALE

Appréciation globale de la santé mentale d'une personne. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 12 ans et plus qui perçoivent leur santé mentale comme passable ou mauvaise parmi la population âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés. Les personnes considérées comme ne se percevant pas en bonne santé mentale sont celles qui ont répondu « passable » ou « mauvaise » à la question suivante comportant cinq choix de réponses : « En général, diriez-vous que votre santé mentale est... » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

PERSONNES OCCUPÉES

Personnes qui, au cours de la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, accomplissaient un travail quelconque dans le contexte d'un emploi ou dans une entreprise, c'est-à-dire tout travail rémunéré exécuté pour un employeur ou à son propre compte. Cela comprend aussi les personnes qui faisaient un travail familial non rémunéré, qui est défini comme un travail non rémunéré qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnelles ou de professionnels appartenant à une personne apparentée membre du même ménage et exploité par celui-ci. Sont aussi visées les personnes qui avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail à cause d'une maladie ou d'une incapacité, pour obligations personnelles ou familiales, pour des vacances ou à la suite d'un conflit de travail. À noter que cette catégorie n'inclut pas les personnes mises à pied ou entre deux emplois occasionnels, ni celles qui n'avaient pas d'emploi à ce moment-là (même si elles avaient un emploi devant commencer à une date ultérieure) (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

POPULATION ACTIVE

Ensemble des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient soit occupées, soit en chômage (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE

Ensemble des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient occupées. Cet indicateur inclut les personnes en chômage qui avaient travaillé à un emploi salarié ou à leur compte pour la dernière fois en 2010 ou en 2011. Dans le cas des personnes en chômage, les données sur la profession, l'industrie et la catégorie de travailleuses ou de travailleurs ont été recueillies pour l'emploi occupé le plus longtemps depuis le 1^{er} janvier 2010 (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

POPULATION AUTOCHTONE

Expression qui désigne, au Québec, les populations inuite et amérindienne. En ce qui concerne l'appellation « Premières Nations », elle ne désigne que la population amérindienne. Le terme « Indiens », quant à lui, n'est employé que dans le contexte de la Loi sur les Indiens (Secrétariat aux affaires autochtones, 2011).

PROBLÈME D'HYPERTENSION

Situation où la tension artérielle est supérieure à la normale. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 12 ans et plus qui déclarent avoir reçu un diagnostic d'une professionnelle ou d'un professionnel de la santé parmi la population âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

REVENU TOTAL

Total du revenu provenant de toutes les sources, y compris un revenu d'emploi, un revenu provenant de programmes gouvernementaux, une pension, un revenu de placements ou tout autre revenu en espèces. Ce revenu est calculé avant les impôts sur le revenu et les autres retenues (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

SEUIL DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT

Niveau de revenu selon lequel on estime que les familles ou les personnes hors famille consacrent 20 points de pourcentage de plus que la moyenne générale de leur revenu après impôt à la nourriture, au logement et à l'habillement. Le seuil de faible revenu après impôt est fixé en ajoutant 20 points de pourcentage au revenu après impôt consacré par la famille moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement, et ce, en tenant compte de la taille de la famille et de la taille du secteur de résidence. Depuis sa publication initiale, Statistique Canada souligne de façon claire et régulière que le seuil de faible revenu ne fait pas partie des mesures de pauvreté. Il est plutôt établi à partir d'une démarche bien définie qui permet de circonscrire les personnes qui sont nettement désavantagées par rapport à la moyenne sur cet aspect (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

STRESS QUOTIDIEN ÉLEVÉ

Réaction de l'organisme à diverses agressions ou chocs physiques ou nerveux. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 15 ans et plus qui éprouvent un stress quotidien élevé parmi la population âgée de 15 ans et plus vivant dans les ménages privés. Statistique Canada considère comme des personnes qui éprouvent un stress quotidien intense ou élevé celles qui ont répondu « assez stressantes » ou « extrêmement stressantes » à la question suivante comportant cinq choix de réponses : « En pensant à la quantité de stress dans votre vie, diriez-vous que la plupart de vos journées sont... » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

SURPLUS DE POIDS

Situation où l'indice de masse corporelle (IMC) dépasse un certain seuil. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 18 ans et plus qui présentent un surplus de poids parmi la population âgée de 18 ans et plus vivant dans les ménages privés, à l'exclusion des femmes enceintes ou qui allaitent. L'IMC est dérivé du rapport entre le poids (en kilogrammes) et le carré de la taille d'une personne (en mètres). L'expression « surplus de poids » est employée pour toutes les personnes qui ont un IMC égal ou supérieur à 25,0. On peut distinguer deux catégories de « surplus de poids » : « l'embonpoint » (IMC qui varie de 25,0 à 29,9) et « l'obésité » (IMC qui se situe à 30,0 et plus) (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE CHÔMAGE

Pourcentage de la population en chômage par rapport à la population active pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011. Le taux de chômage d'un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, région, etc.) correspond au nombre de chômeuses et de chômeurs dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population active de ce groupe (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE GROSSESSE À L'ADOLESCENCE

Rapport, pour une période donnée et un groupe d'âge donné, entre le nombre moyen de grossesses chez les femmes de 14 à 19 ans et la population féminine de 14 à 19 ans (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE GROSSESSE SELON L'ÂGE

Rapport, pour une période donnée, entre le nombre annuel moyen de grossesses de femmes d'un groupe d'âge déterminé et la population féminine totale de ce groupe d'âge (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE MORTALITÉ SELON LA CAUSE

Rapport, pour une période donnée, du nombre de décès, pour une cause spécifique, à la population totale durant la même période. En général, la cause initiale du décès est la maladie ou le traumatisme qui a conduit directement au décès ou encore les circonstances de l'accident ou de la violence qui ont entraîné le traumatisme mortel (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX D'EMPLOI

Nombre de personnes occupées au cours de la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, exprimé en pourcentage de la population totale âgée de 15 ans et plus. Le taux d'emploi pour un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, région géographique, etc.) correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX D'INCIDENCE DU CANCER

Rapport pour une période donnée entre le nombre de nouveaux cas de cancer et la population totale durant la même période (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX D'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE SELON L'ÂGE

Rapport, pour une période donnée, entre le nombre d'interruptions volontaires de grossesse de femmes d'un groupe d'âge déterminé et la population féminine de ce groupe d'âge durant la même période (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX GLOBAL DE NON-RÉPONSE (TGN)

Taux regroupant la non-réponse totale (ménage) et la non-réponse partielle (question) aux questions de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM). Pour les estimations de 2011, le taux global de non-réponse (TGN) est utilisé comme indicateur de la qualité des données. La valeur du TGN est mise à la disposition des personnes qui se servent des données de l'ENM. Un TGN plus faible indique un risque peu élevé de biais en raison de la non-réponse et, par conséquent, un risque moins élevé d'imprécisions. Le seuil utilisé pour la suppression des estimations est un TGN de 50 % ou plus (Statistique Canada, page consultée le 8 octobre 2014).

TENSION AU TRAVAIL

Exposition combinée à une demande psychologique élevée et à une latitude décisionnelle faible (Vézina, 2011).

TROUBLE MUSCULOSQUELETTIQUE (TMS) LIÉ À L'EMPLOI PRINCIPAL

Pathologie touchant les tissus mous (muscles, tendons, nerfs) situés autour des articulations. Ces douleurs musculo-squelettiques importantes sont ressenties souvent ou tout le temps : elles dérangent la personne durant ses activités, se développent progressivement et sont perçues comme étant liées partiellement ou complètement à l'emploi principal. Cette catégorie n'inclut pas les cas de douleurs ressenties de temps en temps ni celles qui sont d'origine traumatique accidentelle (Vézina, 2011).

